2016-2017



RAPPORT ANNUEL / ANNUAL REPORT

GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
FRENCH AEROSPACE, DEFENCE AND SECURITY INDUSTRY

www.gifas.fr

LE GIFAS EN QUELQUES CHIFFRES



60,4 Mds€
Chiffre d'affaires



78 % Civil

22 % Défense



dont **86 %** à l'exportation



73,1 Mds€ Commandes

1er contributeur au solde positif du commerce extérieur de la France



187 000 Salariés



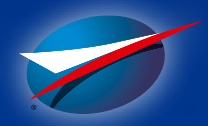
60 000 recrutements (2012-2016)



Présence industrielle dans toutes les régions françaises



6 000 jeunes alternants en 2016



Le Bourget : 1er salon aéronautique au monde

© AIRBUS - S. RAMADIER

SOMMAIRE



DÉMONSTRATION D'ACROBATIES AÉRIENNES PAR LA PATROUILLE DE FRANCE AU SIAE 2017 © AIRBUS - P. PIGEYRE / MASTER FILMS

Éric TRAPPIER,
Président du GIFAS

© DASSAULT AVIATION - X. BÉJOT

LE MOT DU PRÉSIDENT ÉRIC TRAPPIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIFAS
PARIS – 12 JUILLET 2017

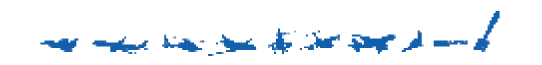
Monsieur le Président du MEDEF,
Cher Pierre,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Permettez-moi de saluer à nouveau la présence de Pierre Gattaz qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être présent parmi nous aujourd'hui à l'occasion de la traditionnelle Assemblée générale du GIFAS.

Les équipes du GIFAS travaillent régulièrement avec celles du MEDEF et son Président est membre du conseil exécutif. Ceci, cher Pierre, illustre notre soutien à votre action.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à l'occasion de l'Assemblée générale. C'est la première fois pour moi comme Président du GIFAS. Merci à toutes et à tous de participer à ce rendez-vous annuel !

Je suis heureux du succès de cette assemblée. **Votre présence,** nombreuse, **témoigne** bien à la fois du **dynamisme et de la solidarité de notre filière mais aussi de l'attachement que vous manifestez à notre industrie et à notre Groupement.**



“C'est pour moi un immense honneur et un privilège que d'agir au service de l'industrie aérospatiale française.”

Comme vous le savez, **la France sort d'une période électorale intense** qui a vu la mise en place d'équipes politiques renouvelées : un nouveau Président de la République, un nouveau Premier ministre à la tête d'un nouveau Gouvernement et une part très importante de nouveaux députés.

C'est dans ce contexte de profond renouvellement des acteurs politiques, et à la veille de l'ouverture de la 52e édition du Salon du Bourget, **que le Conseil du GIFAS m'a accordé sa confiance en m'élisant le 8 Juin dernier à la présidence du GIFAS.** Je veux vous dire que c'est pour moi un immense honneur et un privilège que d'agir au service de l'industrie aérospatiale française.

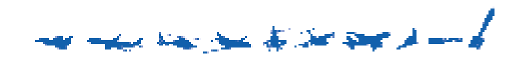
En effet, quelle chance d'être un acteur de cette histoire industrielle incroyable débutée il y a maintenant plus d'un siècle !

Je voudrais ici saluer l'action de mon prédécesseur, Marwan Lahoud, qui a œuvré inlassablement à la promotion des intérêts de la filière. Marwan a développé sa cohésion, sa solidarité et son rayonnement grâce, notamment, au dialogue permanent entre tous les acteurs, maîtres d'œuvre, équipementiers et PME, à l'esprit de famille, qu'il a su approfondir durant les quatre années de sa présidence. Il a été un interlocuteur unanimement reconnu de notre profession. Qu'il en soit vivement remercié. Merci Marwan. Je pense que nous pouvons l'applaudir.

Le Salon du Bourget vient de fermer ses portes. Nous y sommes évidemment tous allés. Cette 52e édition, une fois encore, a été un vrai succès dans tous les domaines : **succès populaire** bien sûr, mais aussi **succès pour l'innovation, pour le nombre d'exposants, près de 2 400 d'une cinquantaine de pays,** un record, pour le nombre de journalistes et de délégations de haut niveau. **Et également une belle réussite commerciale !** Notre salon, a montré de nouveau son incroyable attrait international. Beaucoup de pays sont venus, comme je l'ai dit, participer, au-delà des exposants français.

LE SIAE EST LE PREMIER SALON AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL DU MONDE © A. GUERRA / A. MARC







SALON DU BOURGET 2017. PRÉSENTATION EN VOL DU RAFALE DE DASSAULT AVIATION © A. GUERRA / A. MARC

J'en profite pour remercier sincèrement et chaleureusement et rendre hommage à Emeric d'Arcimoles, notre Commissaire général qui, après trois salons, va partir, ou plutôt va voler, vers de nouveaux horizons. Merci à toi, Emeric. Et bien sûr, un grand merci aux équipes du GIFAS et de la SIAE, au Délégué Général, Pierre Bourlot et au Directeur général, Gilles Fournier, qui ont géré avec professionnalisme une situation rendue cette année un tout petit peu plus complexe en raison du contexte politique, puisque tout a été monté au dernier moment.

Cet événement a été aussi marqué par des démonstrations en vol impressionnantes, du Rafale à l'A350-1000, en passant par l'A380, le Falcon 8X, le Tigre, le NH90, l'A400M et la fabuleuse Patrouille de France qui nous a impressionnés, pour ne citer que les produits de notre industrie, soyons un peu chauvins. D'autres ont volé, mais nous ne les nommerons pas!

Parmi les événements particuliers organisés à l'occasion de ce salon, j'en soulignerai trois.

Le Paris Air Lab, d'abord, un **espace où le monde de la recherche, de l'innovation, des grands groupes, des ETI, des PME comme des startups s'est retrouvé pour présenter des projets souvent avant-gardistes.** Durant toute la semaine, c'était aussi un lieu d'échanges et de rencontres inédites entre des spécialistes du secteur, des astronautes, des sociologues, des designers ou encore des philosophes. Un vrai succès! Toutes les délégations y sont passées! Au final, **50 000 visiteurs pour sa première édition!** Nul doute qu'il y en aura d'autres à partir des prochains salons.

Et puis, **l'Avion des Métiers,** la troisième édition. Là aussi, un véritable succès qui ne se dément pas. Cela a été l'occasion pour plus de **55 000 visiteurs,** jeunes filles, jeunes gens en majorité, d'échanger avec des ingénieurs et des compagnons de nos entreprises et de découvrir la richesse et la diversité des métiers de notre industrie.

Le salon a également vu le lancement de la phase deux du programme « Performances Industrielles » en présence des représentants des treize régions partenaires. Nous y sommes tous très attachés parce qu'il témoigne d'une manière éclatante de cet esprit de solidarité que j'évoquais au début de ma présentation.

Toutes ces initiatives du GIFAS sur le salon démontrent l'absolue nécessité pour la filière de **s'adapter aux nouveaux défis de la nouvelle ère économique, industrielle et numérique.** Cette nouvelle ère inédite va révolutionner nos moyens de production avec l'industrie 4.0 et de conception et voir l'arrivée de nouveaux produits.

Parallèlement à cette révolution technologique, nous assistons à une **augmentation du trafic aérien mondial avec le cap des 4 milliards de passagers dépassés cette année.** Le trafic aérien devrait tripler dans les 20 prochaines années.

> "Le soutien public à la R&T est une condition décisive du maintien de notre industrie dans le peloton de tête."

Dans ce contexte prometteur, la profession n'a pas d'autre choix que de **continuer à innover et de rappeler aux pouvoirs publics l'importance du niveau des investissements dans la R&T et la R&D.**

Notre industrie fonde largement son succès sur le co-investissement État/Industrie. À toutes occasions, notamment lors des réunions ministérielles du CORAC ou celles du Comité stratégique de filière, notre profession n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics sur la forte diminution programmée des budgets de soutien à la R&T aéronautique civile. **Dans le contexte d'une compétition internationale exacerbée,** avec l'arrivée de nouveaux entrants dans le secteur, **le soutien public à la R&T est une condition décisive du maintien de notre industrie dans le peloton de tête.** Une programmation pluriannuelle pérenne minimum de 150 M€ par an en est une condition indispensable! J'aurai rapidement l'occasion de le dire à nos nouvelles équipes gouvernementales et parlementaires. D'ailleurs, nous avons commencé dès le Salon du Bourget, avec tous les acteurs en particulier du CORAC et Guillaume Faury, jusqu'à aujourd'hui, de manière insistante, pour défendre la technologie dont nous avons besoin.

Les indications contenues dans le discours du Premier ministre au Salon du Bourget devront notamment être précisées et fléchées.

Le défi de l'innovation est certes prioritaire. Il nous faut en même temps **inventer la filière aéronautique du futur.**

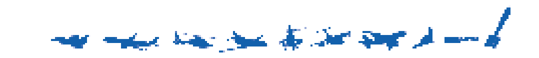
Notre filière aéronautique a fortement progressé depuis 10 ans, tirée notamment par une forte augmentation des cadences de production. La cohérence de la filière est aujourd'hui une priorité de notre stratégie. Or, elle est encore fragmentée, particulièrement au niveau des PME, très diversifiée et fragile face à une mutation profonde. C'est pourquoi, il nous faut **nous adapter en permanence dans un monde en évolution constante.**

Afin de parvenir à cet objectif, **après le succès du programme « Performances Industrielles » mené entre 2014 et 2016, le GIFAS a lancé une phase 2.** Cette fois, le programme bénéficie d'un soutien financier important des Régions. Je rappelle que **« Performances Industrielles » a été conçu pour augmenter la performance opérationnelle de la *supply chain* en France,** tout en améliorant les conditions de travail.

Un autre programme a été initié par le GIFAS, « Ambition PME-ETI ». Lancé officiellement en septembre prochain, il est stratégique pour l'avenir de notre industrie. Cette démarche a pour objectif d'**aider la filière aéronautique et spatiale française à se consolider, à moderniser l'outil industriel pour améliorer sa compétitivité.** Il s'agira notamment d'accompagner les chefs d'entreprises dans leurs réflexions, de les aider à analyser l'environnement concurrentiel et à préparer les meilleures réponses entreprise par entreprise.

HÉLICOPTÈRE H125 © AIRBUS HELICOPTERS





Ce programme financé par le GIFAS et Bpifrance **contribuera à façonner une filière encore plus performante.** Notre filière de sous-traitance aéronautique française doit garder sa place et afficher ses ambitions.

Dans ce contexte, **une des forces de notre industrie, c'est sa dimension internationale.** Mais ce n'est jamais gagné. **Amplifier le mouvement de l'internationalisation de la filière et le soutien à l'export constituent un de nos enjeux essentiels.** Les grands acteurs sont déjà très internationaux. Mais j'ai conscience que les ETI et les PME ont besoin de plateformes internationales à partir desquelles elles pourront accroître leurs empreintes. Je rappelle que le GIFAS fédère, sur une dizaine de salons à l'étranger par an, un pavillon permettant aux PME de la profession une meilleure visibilité et un accompagnement dans leurs démarches pour acquérir de nouvelles parts de marché. Et parmi les actions de soutien à l'export, je voudrais signaler **les missions du GIFAS à l'étranger** qui **consistent à accompagner dans des pays au marché prometteur, des dizaines de PME. La dernière au Japon et en Corée du sud a été une réussite remarquable à la fin de 2016.** Je souhaite poursuivre cette action qui me paraît plus que jamais indispensable pour notre secteur dans une économie mondialisée. **Nous avons vu aussi des PME fortement installées en Inde et je pense que l'Inde sera le pays ciblé pour l'année prochaine.**

L'industrie aéronautique et spatiale française a connu une année 2016 qui s'inscrit dans la continuité des précédentes. Un chiffre d'affaires qui **a progressé de 4,1% à 60,4 Mds€, un carnet de commandes à 73,1 Mds€ supérieur au chiffre d'affaires pour la 23e année consécutive**, et nous sommes toujours le premier contributeur à notre balance commerciale. **Ces succès, ce sont ceux des 187 000 hommes et femmes passionnés et motivés qui œuvrent au sein de la filière.**

Il serait néanmoins plus qu'hasardeux de se reposer sur les lauriers de ces succès sans anticiper les défis de demain. Il nous faut préparer l'avenir même si comme le disait Pierre Dac « les prévisions sont difficiles, surtout quand elles concernent l'avenir ».

Préparer l'avenir, c'est gagner en compétitivité. Comme nous l'avons vu, le niveau d'investissement dans la recherche doit être à la hauteur

> “ Un chiffre d'affaires qui a progressé de 4,1 % à 60,4 Mds€, un carnet de commandes à 73,1 Mds€ supérieur au chiffre d'affaires pour la 23e année consécutive.”

des enjeux concurrentiels à venir avec des modalités de financement public les plus fiables possibles, notamment dans le cadre du PIA.

Réduire le poids des prélèvements obligatoires et alléger le coût du travail sont impératifs face à la concurrence internationale exacerbée !

J'ajoute ici que le crédit impôt recherche doit continuer à être sanctuarisé. Il est aujourd'hui fondamental à toute la filière aéronautique et spatiale française.

Préparer l'avenir c'est tenir compte aussi du contexte géopolitique européen et international et obtenir un budget de la défense à la hauteur des graves menaces qui pèsent sur notre pays.

Au moment où l'Union européenne est en train de lancer une réflexion approfondie concernant l'avenir de la défense européenne, la profession accueille cette initiative avec bienveillance. Elle doit cependant **veiller à ce que ce mouvement ne se fasse pas à ses dépens.** En tout état de cause, un fond capacitaire européen doit venir en complément et pas se substituer au budget national du ministère des Armées !

C'est pourquoi, alors que l'Assemblée Nationale est en train de débuter les travaux parlementaires de la 15e législature, nous serons particulièrement vigilants aux prochains débats budgétaires. Je rappelle que **nous soutenons un budget de la défense à 2 % du PIB.** Ce chiffre fait consensus. Veillons à en préciser le contenu.

Nous devons également **préserver le caractère dual de notre industrie** qui fait sa force et façonne en partie son succès.

C'est aussi pourquoi **nous participons activement aux travaux du comité de rédaction de la revue stratégique de la Défense et de Sécurité nationale** initiée par le Chef de l'État sous l'autorité de la Ministre des Armées, et présidé par le député européen Arnaud Danjean. Cet exercice préparera le terrain pour la prochaine Loi de programmation militaire.

En outre, je serai auditionné fin juillet par la Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée et j'aurai l'occasion de porter nos messages. Quoiqu'il en soit, **pour la défense du pays, augmenter le budget de la défense n'est pas un choix, c'est une nécessité !**

Un mot aussi sur le spatial. En 2013, anticipant les défis industriels auxquels elle devait faire face, avec Geneviève Fioraso, la filière spatiale française a pris l'initiative de créer le COSPACE qui aujourd'hui a fait ses preuves. **Soutenir la compétitivité de la filière satellite, accompagner des programmes à fort enjeu sociétal et développer les usages et les applications aval du spatial sont nos priorités essentielles.** Nous les présenterons rapidement à la Ministre lors d'un COSPACE plénier à l'automne comme l'a annoncé au Bourget le Premier ministre.

Le rôle du COSPACE est essentiel. Il doit être renforcé et pérennisé. Et pour poursuivre et stimuler l'investissement dans la filière spatiale, le financement doit être adapté et avoir un budget dédié.

Enfin, **le renouvellement des compétences** dans un contexte de forte augmentation de cadences de production constitue également un défi majeur. Nous avons beaucoup recruté ces dernières années. **Soixante-mille embauches sur la période 2012-2016 !** La bonne santé de la filière s'est aussi mesurée dans ces chiffres, dans ces emplois. Au fond, c'est peut-être une des raisons principales de l'intérêt des décideurs politiques à notre égard. Une filière industrielle qui recrute, ce n'est quand même pas courant dans ce pays. Et notre intérêt bien compris est de **préparer la filière aux métiers de demain !**

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Vous pouvez, nous pouvons, être légitimement fiers de notre industrie. Grâce à vous, grâce à nos entreprises elle tient une place majeure dans l'économie de notre pays. Grâce à vous elle occupe un des tout premiers rangs au plan mondial.

Je veux vous dire tout mon engagement à défendre notre filière, à la préparer aux profondes mutations qui l'attendent et vous redire combien je compte sur vous, les grands groupes, les ETI et les PME pour m'épauler dans la mission qui est la mienne à la tête du GIFAS.

Je terminerai en vous remerciant très sincèrement de la confiance que vous accordez au Conseil, au Bureau et de votre confiance qui m'honore.

Je remercie également chaleureusement les membres du Conseil et du Bureau pour leur dévouement à la cause de notre industrie.

Merci de votre attention.

AU SALON DU BOURGET 2017, M. TRAPPIER A REÇU LE SPATIONAUTE T. PESQUET AU CHALET DU PRÉSIDENT DU GIFAS © GIFAS





AVION D'AFFAIRES FALCON 8X
© DASSAULT AVIATION - K. TOKUNAGA

Pierre BOURLOT,
Délégué Général

PRÉSENTATION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

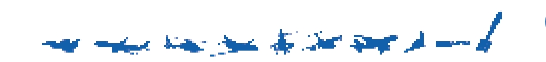
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIFAS
PARIS – 12 JUILLET 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée générale, comme les années précédentes, le GIFAS a poursuivi ses missions au service de l'ensemble de ses adhérents : **conforter la solidarité de la filière, la faire rayonner et assister son développement à l'international.**

Cette Assemblée générale constitue un moment privilégié pour vous présenter les actions que le GIFAS mène au profit de la profession, sous l'autorité de son Conseil et de son Bureau, au sein de sa vingtaine de Commissions thématiques et avec ses équipes permanentes.

Je voudrais d'abord souligner que l'attractivité de notre Groupement ne faiblit pas d'année en année. L'augmentation du nombre de nos membres en témoigne. Nous sommes aujourd'hui 378 et nous serons 382 à l'issue du Conseil de ce jour. J'y vois **un signal fort** de la confiance que manifestent les industriels de la filière à l'égard de leur groupement dans la défense de leurs intérêts. Soyez assurés que l'équipe du GIFAS y trouve une **source supplémentaire de motivation** dans son action quotidienne.



> “Le GIFAS a rencontré l'ensemble des équipes de campagne des principaux candidats afin de présenter les enjeux et défis que doit relever notre industrie.”

Le Salon du Bourget constitue, bien sûr, **l'événement phare** de notre action et sa vitrine la plus spectaculaire. Comme à l'accoutumée, les équipes du GIFAS se sont fortement mobilisées, en parfaite harmonie avec celles de la SIAE, pour faire de cette 52e édition une pleine réussite.

Je vais maintenant esquisser les grandes lignes de l'activité menée par les différentes Commissions et Services du GIFAS. Le rapport d'activité qui vous a été remis dresse pour sa part **un panorama exhaustif** du travail accompli. Les Présidents et les membres de nos Commissions, ainsi que l'équipe du GIFAS, voudront bien par avance me pardonner de ne pas entrer dans le détail des très nombreux dossiers instruits tout au long de l'année.

La Direction des Affaires publiques a conduit de nombreuses actions d'influence pour sensibiliser nos responsables institutionnels, dans la perspective des échéances électorales du printemps. Le GIFAS a rencontré l'ensemble des équipes de campagne des principaux candidats afin de **présenter les enjeux et les défis que doit relever notre industrie.** Cette Direction a organisé le dialogue mensuel de la profession avec une personnalité du monde politique, de la défense ou de la haute administration, à l'occasion des déjeuners des Conseils et des Bureaux. Elle a également préparé les auditions au Parlement du Président du GIFAS ou de ses représentants, devant les groupes d'étude et les Commissions parlementaires.

Après avoir mené à bien avec succès la phase une du programme Performances Industrielles, la Direction des Affaires Industrielles a poursuivi ses actions en faveur de l'**adaptation au marché des PME** avec le lancement en juin de la phase deux de ce programme, qui réunira plus de 300 PME dans les treize régions métropolitaines.

Dans le même esprit, elle a structuré le Comité Industriel autour de sept collèges pour une **meilleure représentation de la diversité de la *supply chain*.** Parmi les enjeux majeurs du Comité Industriel, signalons l'élaboration du **plan d'action « Industrie du Futur »,** avec le GEAD et le Comité Aéro-PME.

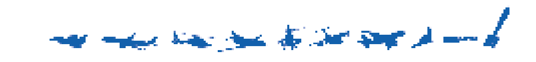
Un vaste travail de refonte de la feuille de route R&T nationale a été entrepris par le CORAC sous la direction de Guillaume Faury avec, notamment, des **axes d'innovation** autour de la connectivité, de la digitalisation de la filière et des nouvelles configurations d'aéronefs.

Le GIFAS s'est mobilisé depuis le début de l'année afin d'alerter les décideurs politiques sur le **risque d'affaiblissement durable** que la diminution drastique du soutien public faisait peser sur la recherche aéronautique civile.

La Commission Espace, pour sa part, a été très activement engagée dans les travaux du COSPACE, vecteur stratégique des enjeux du secteur spatial. Les travaux menés cette année ont porté sur des sujets stratégiques comme la **fracture numérique et le plan très haut débit,** l'observation de la Terre et le programme Copernicus, et encore les Boosters. Des propositions seront présentées aux Ministres concernés lors d'un COSPACE plénier à l'automne. Outre l'audition de nombreuses personnalités du secteur, la Commission Espace a également organisé avec succès la **7e édition du séminaire Perspectives Spatiales** et apporté une importante contribution au rapport Fioraso sur l'espace.

La Commission Environnement et Développement Durable, pour sa part, a poursuivi son inlassable action de sensibilisation des acteurs intéressés par les dispositions du règlement REACh. Elle a notamment publié la brochure REACh 2018, pour **alerter la chaîne d'approvisionnement sur la date limite d'enregistrement de substances.**

Enfin, au Bourget, **l'opération « Paris Air Lab »,** organisée par la Direction R&D, Espace, Environnement et la SIAE dans un nouvel espace consacré à l'innovation sous toutes ses formes,



totalement inédit dans un salon aérospatial, **a connu un franc succès avec de nombreux visiteurs, au premier rang desquels le Président de la République.**

L'activité du Comité Défense a cette année été consacrée à trois sujets prioritaires. Le premier, bien sûr, a été de **promouvoir la position de la profession** en faveur d'un budget de Défense à 2% du PIB en 2025. Le second a consisté, en liaison avec la Direction des Affaires Européennes, à **définir les objectifs de l'industrie française dans le cadre du plan Défense de la Commission Européenne.** Enfin, troisième axe, le **processus d'échanges sur le retour d'expérience de nos équipements utilisés en opérations,** développé avec l'Armée de l'Air, la DGA et l'ALAT s'est poursuivi. Il va s'étendre à la Marine Nationale avec une première séquence avec l'Aéronavale prévue avant la fin de l'année.

La Direction des Affaires Administratives, Juridiques et Commerciales s'est mobilisée sur de nombreux fronts. Elle a édité un **guide relatif à l'impact de la commande publique sur les contrats de défense et sécurité** et a poursuivi ses **actions de sensibilisation sur** des sujets majeurs comme **la propriété intellectuelle, la protection des données à caractère personnel ou encore la proposition de loi relative au devoir de vigilance.** Elle a apporté sa contribution aux travaux du Conseil des Drones Civils, initiés par la DGAC, et de la médiation.

Dans le domaine de la fiscalité, cette Direction a réalisé un **bilan annuel des réformes** et proposé une synthèse des priorités en veillant en particulier au maintien du CIR.

Dans le secteur des assurances, le sujet a été largement évoqué au cours du Comité Aéro-PME et du GEAD, elle a édité un **fascicule et une recommandation générale BNAE rappelant les grands principes relatifs aux risques, responsabilités et assurances pour la *supply chain.***

Enfin, d'une manière générale, la Direction a contribué aux **réflexions et travaux liés au Brexit.**

Sur le plan des Affaires Européennes, l'année a été marquée par les initiatives de la Commission Européenne dans le domaine de la Défense : le **Plan d'Action Européen, l'Action Préparatoire pour la Recherche de Défense et enfin le Plan de Développement de l'Industrie de Défense.** Le GIFAS s'est particulièrement mobilisé pour que la Commission européenne prenne bien en compte les spécificités de l'industrie de défense, notamment en matière de financement et de propriété intellectuelle. Dans le secteur civil, l'effort a notamment porté sur la valorisation de l'utilisation des fonds reçus pour la recherche afin de préparer le prochain programme cadre. Cet effort devra encore s'intensifier cette année.



PAVILLON FRANCE AU SALON AERO INDIA © GIFAS

Parmi les actions menées par la Commission Internationale, je citerai d'abord la **mission industrielle conduite par notre Président au Japon et en Corée,** couronnée de succès grâce à la forte implication de l'ensemble de la profession.

Sur la base de l'expérience réussie en Amérique du Nord avec le NAFAN et en Asie du Sud Est avec le réseau SEAFAN, nous avons créé fin 2016 le réseau MEFAN, Middle East French Aerospace Network, pour les pays du Golfe en positionnant un VIE à Abu Dhabi.

Au-delà, les Affaires internationales ont poursuivi leur action en faveur du **rayonnement de la profession et du déploiement à l'étranger des membres du GIFAS,** en fédérant la présence française sur 7 salons au profit de 176 sociétés. À titre illustratif, sur le salon Aero India en début d'année, **43 industriels étaient présents sur le pavillon GIFAS et notre présence a été particulièrement remarquée.**

Dans le domaine de la Communication, les vœux début janvier et la conférence de presse annuelle de présentation des résultats, ont permis au Président de délivrer les messages de la profession. Citons entre autre la nécessaire augmentation de l'effort de défense et celle du budget consacré à la recherche aéronautique civile, le développement de l'alternance et la préparation de l'avenir.

La Direction a également organisé des prises de paroles du GIFAS et de son Président à l'occasion d'opérations internationales.

Enfin, des initiatives ont été lancées vers les jeunes comme la websérie « En mode avion » ou une présence renforcée sur les médias sociaux.

S'agissant de la Direction des Affaires Sociales et de la Formation, dans une période où les recrutements se poursuivent parfois avec des difficultés, le GIFAS prépare l'avenir en développant sa **politique de soutien aux formations aéronautiques, tant en faveur des techniciens que des compagnons et des ingénieurs.**

Au Salon du Bourget, je le redis, la troisième édition de l'Avion des Métiers, fusionnée avec le Forum Emploi Formation, a connu à nouveau un vrai succès.

Comme pour l'ensemble de la profession, 2016 a été une **année satisfaisante pour les équipementiers et les PME du GIFAS avec un chiffre d'affaires en croissance** malgré des points de vigilance dans certains secteurs. Pour les années à venir, les activités du GEAD et du Comité Aéro-PME se concentreront sur trois axes majeurs : la phase deux du programme Performances Industrielles, la poursuite des travaux du CORAC et le lancement du projet Ambition PME-ETI visant à préparer l'ensemble de la filière à l'industrie du futur.

Mesdames et Messieurs.

Pour conclure, je souhaite remercier très sincèrement les Présidents et les membres de nos Commissions pour leur implication personnelle dans les travaux du GIFAS et pour leur assiduité aux nombreuses réunions de travail. Je voudrais également remercier l'équipe du GIFAS, qui met chaque jour son dynamisme et son enthousiasme au service de l'ensemble de nos adhérents, sans oublier notre DAF, qui nous permet de fonctionner avec efficacité. Soyez assurés que chacun d'entre nous est pleinement mobilisé pour la réussite de notre industrie.

Je voudrais également remercier chaleureusement Marwan Lahoud et souligner combien, durant ses quatre années de présidence, il s'est attaché à défendre en permanence les intérêts de l'ensemble de notre profession. Je sais que nos adhérents ont tout particulièrement apprécié le sens de son action.

Avant de céder la parole à notre Trésorier, Bertrand Lucereau, je souhaite, Monsieur le Président, cher Eric, personnellement et au nom de l'ensemble des permanents du GIFAS, vous dire combien votre confiance, votre disponibilité et vos conseils sont particulièrement précieux dans notre action quotidienne.

Je vous remercie de votre attention.

PATROUILLE DE DEUX RAFALE B EN VOL © ANTHONY PECCHI

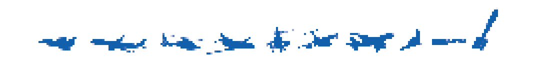


LES ACTIVITÉS DU GIFAS

LE GIFAS, REPRÉSENTATIF DE LA PROFESSION, EST **À L'ÉCOUTE DE SES ADHÉRENTS AFIN DE MIEUX SERVIR ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS.**

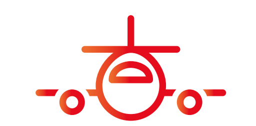
D'ANNÉE EN ANNÉE, L'ATTRACTIVITÉ ET L'INTÉRÊT SUSCITÉS PAR LE GIFAS NE SE DÉMENTENT PAS. À LA VEILLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2017, IL COMPTE 378 MEMBRES, DONT 14 NOUVEAUX ADHÉRENTS DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE. **À L'ISSUE DU CONSEIL QUI SE TIENT APRÈS CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, IL COMPTERA QUATRE NOUVEAUX ADHÉRENTS, SOIT 382 AU TOTAL.**

© AIRBUS 2017 - P. PIGEYRE / MASTER FILMS





382 MEMBRES



52e ÉDITION DU SALON DU BOURGET



Les motifs d'adhésion ne manquent pas : promotion de l'image de la profession, rayonnement de la filière, défense des intérêts et des positions de l'industrie, expertise et réactivité en matière de réflexion et de propositions, participation à des opérations, en France et à l'étranger, visant à accroître l'excellence de la filière.

Le détail complet des activités menées dans le cadre des Directions et de l'ensemble des Commissions et des Comités du GIFAS fait l'objet de la présentation ci-après qui témoigne de la richesse et de la diversité des **champs d'interventions et d'initiatives du Groupement,** tant en France qu'à l'international.

En 2017, les équipes du GIFAS et du SIAE se sont mobilisées dans la préparation et la gestion de la **52e édition du salon du Bourget** qui, par son nombre d'exposants et de visiteurs, reste la plus grande manifestation internationale de l'aéronautique et de l'espace dans le monde.

De nombreuses annonces de commandes de la part de nos industriels, les visites du Président de la République, du Premier ministre, de neuf ministres et secrétaires d'État et de très nombreuses délégations officielles civiles ou militaires de haut niveau ont fait de ce cinquante-deuxième Salon un très grand succès.

Cette édition fut, notamment, marquée par deux événements majeurs organisés par le GIFAS :

- **« L'Avion des métiers – Forum Emploi Formation »,** pour promouvoir et présenter à un large public, et surtout à nos jeunes visiteurs, la diversité et la richesse des métiers de notre industrie, une des principales, en France, à recruter, ainsi que les formations qui y sont liées ;



© SIAE 2017 - ANTHONY GUERRA & ALEX MARC

- **« Paris Air Lab »,** un nouvel espace consacré à l'innovation sous toutes ses formes, totalement inédit dans un salon aérospatial, découverte du monde de la recherche dans les grands groupes, les ETI, les PME et les *start up* ou encore les grands programmes européens.

D'autres opérations emblématiques ont été organisées par le GIFAS durant le Salon, comme le lancement de la deuxième phase du programme **« Performances Industrielles »** ou encore le ***Rocketry Challenge.***

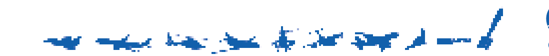
Ainsi, durant une semaine, le Salon du Bourget 2017 est devenu la vitrine de notre profession, une « usine à ciel ouvert », grâce à la présence et au dévouement de nombreux salariés des sociétés de la profession, « ambassadeurs » motivés, passionnés et enthousiastes et également, grâce au **« Paris Air Lab »,** un lieu d'échanges et de rencontres inédites entre des spécialistes du secteur, des astronautes, des sociologues, des designers ou encore des philosophes.

1 ÉQUIPEMENTS ET COMITÉ AÉRO-PME

L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ PLUTÔT UNE BONNE ANNÉE POUR LES ÉQUIPEMENTIERS ET LES PME DU GIFAS MÊME SI CELA SE SITUE DANS **UN CONTEXTE EN FORTE ÉVOLUTION ET UN MARCHÉ DONT LE CONTRASTE SE RENFORCE ;** FORTE MONTÉE EN CADENCE POUR LES PROGRAMMES AIRBUS A320/A350/LEAP MAIS AVEC :

- UNE TRÈS FORTE PRESSION SUR LES PRIX ET LES MARGES, BAISSE DES MARCHÉS HÉLICOPTÈRES ET AVIONS D'AFFAIRES,
- UNE TRÈS FORTE BAISSE DE CADENCE DE L'A380 ET AUCUN NOUVEAU PROGRAMME.

© AIRBUS S.A.S. 2010 - EM COMPAGNIE / P. PIGEYRE

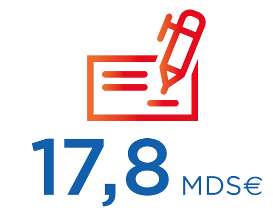




21,9 MDS€



DONT **44 %** D'EXPORTATION



17,8 MDS€

Le chiffre d'affaires s'élève à 21,9 Mds€ (+4,7 % à périmètre constant) dont environ 44 % réalisés à l'exportation pour les équipementiers et 23 % pour les PME. **Les prises de commandes s'élèvent à 17,8 Mds€** (+8,4 % à périmètre constant). L'enquête Banque de France montre un certain fléchissement dans la *supply chain* et pourrait faire craindre des situations à risques sur certaines sociétés en 2017.

Au travers du **programme Performances Industrielles phase 1,** l'amélioration ressentie en 2015 sur la *supply chain* française s'est confirmée en 2016 sans pour autant encore atteindre les objectifs attendus des maîtres d'œuvre.

En 2016, la relation institutionnalisée entre le GIFAS et les huit clusters aéronautiques régionaux s'est enrichie régulièrement et cela permet d'intégrer aux réflexions du GIFAS celles de plus de 600 entreprises membres de ces clusters. Il est intéressant de noter que ces **réunions ont permis également d'intensifier les relations entre les clusters eux-mêmes** dans un objectif de partage des bonnes pratiques.

Les équipementiers et les PME ont poursuivi de manière intense et régulière leurs participations aux instances du CORAC et du COSPACE en continuant d'affirmer ainsi leur importance dans la filière. Cette présence est également toujours aussi forte dans toutes les Commissions du GIFAS montrant ainsi la volonté de la *supply chain* de renforcer toujours plus la filière aéronautique et spatiale française.

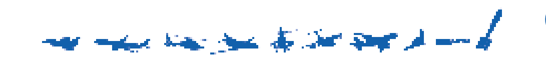
Dans ce cadre, la participation toujours plus importante aux deux réunions d'information générale montre tout l'intérêt porté par la *supply chain* aux différents sujets de réflexion du GIFAS.

Dans le contexte actuel de la filière, **le GEAD et le Comité AERO-PME ont décidé de lancer ensemble un programme majeur d'accompagnement des entreprises quant à la construction de leur plan stratégique pour les préparer aux défis des années à venir.**

Dorénavant, l'action du GEAD et du Comité AERO-PME s'appuiera principalement sur trois briques afin de progresser vers la filière aéronautique du futur : **Performances Industrielles** pour l'adaptation au marché, **CORAC** pour l'innovation et **Ambition PME-ETI** pour la compétitivité. **Ces trois programmes constituent les trois axes majeurs de réflexions, d'accompagnement et de support à la *supply chain* du GIFAS pour répondre au mieux aux attentes du marché et des maîtres d'œuvre.**

Avec un nombre toujours plus grand d'adhérents, **167 au GEAD, 177 au Comité AERO-PME,** la représentativité des équipementiers et des PME s'améliore continuellement en couvrant aujourd'hui tous les métiers de la filière.

> "Le chiffre d'affaires s'élève à 21,9 Mds €, dont environ 44 % réalisés à l'exportation pour les équipementiers et 23 % pour les PME."







2 AFFAİRES PUBLİQUES Affaires institutionnelles et parlementaires

LES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET PARLEMENTAIRES SONT COORDONNÉES PAR LA **DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES** DU GIFAS.

LE SUCCÈS D'AUJOURD'HUI QUE CONNAÎT L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANÇAISE REPOSE SUR UN CO-INVESTISSEMENT ÉTAT/INDUSTRIE INITIÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

LE SALON DU BOURGET ACCUEILLE DE NOMBREUX ÉLUS FRANÇAIS AUXQUELS LE GIFAS PROPOSE DES VISITES PERSONNALISÉES. PARMI LES VISITEURS DE L'ÉDITION 2017 : M. RAFFARIN, ANCIEN PREMIER MINISTRE-SÉNATEUR © GIFAS

Dans ce cadre, les missions de la Direction des Affaires publiques, en lien étroit avec l'ensemble des Directions du GIFAS, sont notamment de **sensibiliser aux enjeux de l'industrie aéronautique et spatiale française ses nombreux et multiples interlocuteurs institutionnels et de défendre les intérêts de la profession face aux défis d'une économie mondialisée.**

Dans l'exercice de ses missions et conformément aux souhaits de la filière aéronautique et spatiale française, la Direction des Affaires publiques souligne son attachement aux bonnes pratiques et à la transparence de ses actions d'influence.

Le descriptif ci-dessous reflète les actions menées depuis septembre 2016 par le GIFAS au Parlement et au niveau gouvernemental.

› Poursuite des Actions d'influence et de sensibilisation auprès des instances étatiques et parlementaires aux enjeux de l'industrie aéronautique et spatiale française par l'organisation d'entretiens tant au niveau des cabinets ministériels qu'au niveau des parlementaires, par exemple :

- **en présentant les enjeux** liés au Comité Stratégique de la Filière aéronautique via notamment le parlementaire référent ;
- **en défendant le maintien des crédits** budgétaires d'équipement du ministère des Armées ;
- **en soutenant les actions de R&D** et des comités de concertation État/Industrie comme le **CORAC** (Comité pour la Recherche de l'Aviation Civile) ou le **COSPACE ;**
- **en valorisant la Diplomatie politique et parlementaire :** compte tenu de l'importance de l'export pour notre secteur, plusieurs actions de sensibilisations auprès des commissions de la défense du Parlement, des groupes d'amitiés des pays partenaires de notre industrie ont été menées.

› Relations parlementaires

- **Auditions du GIFAS** devant les commissions parlementaires permanentes, devant les groupes d'étude ou dans le cadre des missions d'information parlementaires :
  - audition du Président du GIFAS devant la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée Nationale sur le budget de la défense ;
  - audition du Président du GIFAS devant le groupe d'étude Aviation civile du Sénat.

“ La Direction des Affaires publiques souligne son attachement aux bonnes pratiques et à la transparence de ses actions d'influence.”



HÉLICOPTÈRE TIGRE HAD
© AIRBUS HELICOPTERS - A. PECCHI

- **Auditions au Parlement dans le cadre du Projet de loi de finances 2017 :** audition devant les rapporteurs des budgets Transport, Recherche et Industrie dans un environnement toujours plus concurrentiel et compétitif.

- **En participant aux débats parlementaires concernant l'industrie aéronautique et spatiale française.**

- En conviant les Parlementaires aux rencontres du Conseil d'administration du GIFAS.

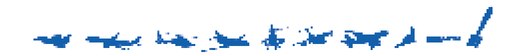
M. WAUQUIEZ - PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES © GIFAS

› Élections présidentielles et législatives 2017

- **Dans la perspective des échéances électorales de 2017 en France** (élections présidentielles, législatives et sénatoriales) qui ont entraîné un renouvellement important de la composition des instances démocratiques, **la Direction des Affaires publiques a coordonné les messages de la profession** concernant les enjeux de toute une filière et tentera d'identifier les acteurs de demain.

- **Le GIFAS a ainsi rencontré l'ensemble des équipes de campagne électorale** des principaux candidats à l'élection présidentielle française afin de présenter les défis que doit relever l'industrie aérospatiale française dans le cadre d'une économie mondialisée et d'une révolution digitale qui va bouleverser les processus de production à court et à moyen terme.

› Salon du Bourget 2017 : organisation des visites institutionnelles lors de la 52e édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace.



> “ La Direction des Affaires publiques a organisé la visite de plus de 60 délégations institutionnelles lors du Salon du Bourget .”

La Direction des Affaires publiques a organisé la visite de **plus de 60 délégations institutionnelles lors du Salon du Bourget** qui s'est tenu du 19 au 25 Juin 2017. Parmi les délégations, de nombreux parlementaires, élus locaux et des représentants de la haute Administration.

› Veille législative, réglementaire et politique approfondie quotidienne sur les informations parlementaires, législatives et sur l'actualité politique intéressant le secteur aérospatial.

› Suivi des nominations au Journal officiel aux fonctions intéressant la profession.

› Suivi des décorations.



M. MÉLENCHON - DÉPUTÉ © GIFAS

SIAE 2017 - MISSILE METEOR - MBDA © GIFAS

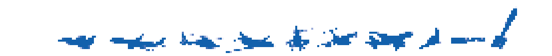




© AIRBUS 2012 – W. SCHROLL

3 AFFAIRES INDUSTRIELLES

LA DIRECTION DES AFFAIRES INDUSTRIELLES DU GIFAS COUVRE TOUTES LES ACTIVITÉS TECHNIQUES EN AVAL DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT ET EN DEHORS DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX. **ELLE REGROUPE LE COMITÉ INDUSTRIEL, LES COMMISSIONS NAVIGABILITÉ, QUALITÉ, SERVICES AUX CLIENTS, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET FRÉQUENCES.** ELLE ASSURE AUSSI LA REPRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION, EN S'APPUYANT SUR LE BNAE.



“Le Comité Industriel a formalisé en 2010 ses travaux autour de la plateforme *supply chain* aéronautique, afin de focaliser les ressources sur les sujets identifiés comme les plus importants pour la profession.”



COMITÉ INDUSTRIEL

Le Comité Industriel est la structure au sein du GIFAS qui permet aux directeurs industriels, *supply chain*, production des grands donneurs d'ordre, des équipementiers et représentants du Comité AERO-PME de définir les actions communes à engager, à partir des échanges en séance sur les perspectives de production et les difficultés rencontrées, et à partir des résultats des travaux engagés dans les groupes dédiés.

Le Comité Industriel a formalisé en 2010 ses travaux **autour de la plateforme *supply chain* aéronautique.**

Cette approche structurée permet de focaliser les ressources sur les sujets identifiés comme les plus importants pour la profession. Elle permet aussi de dissocier les initiatives en matière d'organisation de la *supply chain* globale de celles qui sont liées à des métiers (pièces mécaniques, composites, etc.) et qui répondent à des enjeux particuliers.

Le Comité Industriel a également poursuivi cette année ses travaux au travers d'une organisation par « Collèges » afin de garantir une meilleure représentativité de la *supply chain* aéronautique au sein du Comité.

Les enjeux majeurs concernent le niveau de la **performance de la *supply chain* :**

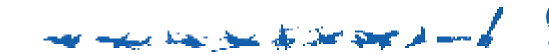
- engager la deuxième phase du programme Performances Industrielles ;
- accélérer le déploiement et l'utilisation des outils AirSupply et AirConnect ;
- élaborer, en collaboration étroite avec le GEAD et AERO-PME, la feuille de route « Industrie du Futur » pour la *supply chain*.

› Programme Performances Industrielles

Ce programme a pour ambition d'**améliorer la performance industrielle des entreprises** (PME et TPE) **de la *supply chain* française.** Il permet de déployer au niveau national des modules de formation et d'assistance en termes de mesure charge/capacité et de gestion des flux de production auprès des entreprises qui en émettront le besoin ou qui sont jugées stratégiques.



LES TREIZE NOUVELLES RÉGIONS DE FRANCE ONT PARTICIPÉ AU LANCEMENT DE LA PHASE 2 DE PERFORMANCES INDUSTRIELLES, LORS DU SALON DU BOURGET 2017. À DROITE DE M. RICHERT, PRÉSIDENT DE RÉGIONS DE FRANCE, LORS DE SON DISCOURS : MM. GAUTIER, VICE-PRÉSIDENT DU GEAD, ET LUCEREAU, PRÉSIDENT DU COMITÉ AÉRO-PME DU GIFAS. © GIFAS

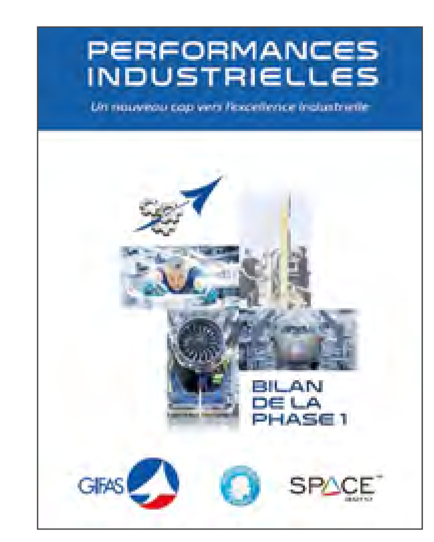


> « La continuité numérique est un enjeu fondamental de la compétitivité du 21e siècle. Elle permet d'accélérer la transmission des informations.»



LA PHASE 1 DE PERFORMANCES INDUSTRIELLES A FAIT L'OBJET D'UN BILAN CONSULTABLE SUR **WWW.GIFAS.FR** (ONGLET « ACTUALITÉS » - RUBRIQUE « FOCUS »)

2016 a confirmé les résultats de la phase 1 du programme. **Les 400 PME engagées dans ce programme ont vu leurs performances opérationnelles s'améliorer avec une réduction d'environ 50 % de la non performance.**



La première phase de ce programme s'est terminée fin 2016. Le premier semestre 2017 voit le démarrage de la seconde phase qui va réunir plus de 300 sociétés, réparties dans l'ensemble des Régions.

› GT Obsolescences

Le Groupe de Travail s'est organisé en sous-groupes par produits (adhésifs, mastics, pré-imprégnés, élastomères et peintures/solvants) afin de faciliter les échanges en regroupant les experts techniques des matériaux concernés.

Un **rapport** a été publié, et permet de formaliser le retour d'expérience de cette activité et de donner des préconisations quant à la gestion des obsolescences.

Une **newsletter** est régulièrement diffusée, et permet de faire une synthèse des activités.

› GT Traitements de surface

Le groupe a engagé des travaux d'analyse de la filière de traitement de surface française, avec pour objectif d'identifier les menaces et les opportunités dans un contexte d'augmentation des cadences aéronautiques et de la réglementation REACh.

Cette étude technico-économique sera publiée en 2017 et **identifiera les recommandations nécessaires pour renforcer l'ensemble de la filière française,** dans un contexte impacté par le maintien des procédés sous autorisation REACh, le développement de nouveaux procédés, et la concurrence internationale.

› Projet de Filière Composites Thermoplastiques

L'enjeu du **groupe « Filière Thermoplastique »** (composée de plus de 40 acteurs aéronautiques, dont 50 % de PME), est de **capter les opportunités d'applications aéronautiques ouvertes par les récentes évolutions technologiques. Son objectif est de positionner et développer la filière thermoplastique française** de manière cohérente depuis les matériaux jusqu'aux ensembles.

Le groupe a identifié 57 verrous technologiques, et les industriels poursuivent la phase d'expression de leur besoin, permettant aux partenaires de se positionner sur ces thématiques.

› GT ALM – Fabrication additive

Le **groupe « ALM** *(Additive Layer Manufacturing)* » a été mis en place en 2014 pour permettre de positionner la filière française sur les bons niveaux de la chaîne de valeur de l'ALM. Le groupe a décomposé ses activités en sous-groupes, de la spécification des procédés jusqu'à la certification, et traite ainsi l'ensemble des sujets d'intérêt de cette nouvelle filière.

Le groupe termine la fourniture des 31 livrables concernant les spécifications procédé et matière plastique et métallique, le post-traitement et le contrôle, la *supply chain,* la certification, et le design.

› GT Intégration

Ce GT vise à partager les recommandations globales de bonnes pratiques suite à un benchmark entre différents industriels, en particulier sur les *FOD (Foreign Object Damage)* et la gouvernance en ligne d'assemblage final.



AIRBUS A320NEO © AIRBUS - S. RAMADIER

› Comité Stratégique de Filière

Dans le cadre du Comité Stratégique de Filière, le Comité Industriel est l'animateur, au niveau du GIFAS, du **Groupe « Renforcement de la *supply chain* aéronautique ».**

Dans le cadre de ce groupe, trois sujets ont été plus particulièrement abordés :

- le **Programme Performances Industrielles ;**
- la **standardisation dans le domaine de l'eBusiness et du PLM ;**
- la **filière thermoplastique.**

› Collèges du Comité Industriel

Les Collèges permettent d'assurer une meilleure représentation de la diversité des différents métiers au sein de la *supply chain,* et ont débouché sur l'identification et le traitement de problématiques sectorielles. Ces travaux se sont concrétisés avec le lancement de Groupes de Travail au sein de chacun des Collèges :

- le **Collège « Fournisseurs de matériaux »** traite en particulier de la problématique des standards communs et du partage des qualifications ;
- le **Collège « Traitements de surface »** réunit des donneurs d'ordre et des traiteurs de surface qui abordent l'harmonisation des exigences esthétiques ;
- le **Collège « Transformateurs mécaniques/composites »** se structure autour du contrôle des pièces avant livraison ;
- le **Collège « Équipementiers »** s'est doté d'un groupe qui pilote un GT sur les reports de charge ;
- le **Collège « Fournisseurs de solutions logistiques »** identifie les bonnes pratiques permettant de monter et de mutualiser un système logistique pour suivre les besoins des Clients à l'international.

› Déploiement d'AirSupply dans la *Supply Chain*

La continuité numérique est identifiée comme un enjeu fondamental de la compétitivité du 21e siècle. Elle doit permettre d'accélérer la transmission des informations en évitant les saisies inutiles, sources d'erreurs avérées. Elle joue un rôle majeur pour assurer la déclinaison des cadences de production dans la *supply chain.*

Une étude, conduite par SPACE, a permis de mieux comprendre le processus actuel.

Les constats de cette étude alimenteront le projet de déploiement de l'outil *« Air Supply »* dans la *supply chain.*



COMMISSION QUALITÉ

La Commission Qualité a pour rôle d'engager tous les acteurs de la *Supply Chain* dans une démarche d'amélioration du niveau Qualité des produits et services et de réduction des Coûts d'Obtention de la Qualité.

La Commission Qualité est composée de représentants des grands donneurs d'ordre mais aussi du GEAD et du Comité AERO-PME. Ses membres se réunissent tous les trimestres et son Bureau tous les mois pour accomplir les missions suivantes :


EURO SYMBIOSE

ÉDITION 2016 DES NORMES DE LA FAMILLE EN 9100 :

TROIS PRODUITS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES ADHERENTS DU GIFAS

A l'occasion de l'édition 2016 des normes 9100/9101/9110/9120, un Groupe de Travail issu de la Commission Qualité du GIFAS et la société EURO-SYMBIOSE proposent un ensemble de programmes et de matériels pédagogiques qui répondent aux besoins de la filière

DEUX PROGRAMMES DE FORMATION PRESENTIELS

« EN 9100 : 2016 – Assurer l'évolution de son Système de Management de la Qualité »

Cible : toute personne dont la responsabilité est de **faire migrer le système actuel vers les nouvelles exigences de l'EN 9100 : 2016**

Formation de 2 jours.

Programme disponible auprès d'EURO-SYMBIOSE en **français** et en **anglais**

Visitez le site http://tinyurl.com/z56c266

... **elle est depuis 2009 partenaire du GIFAS pour les formations liées au système et outils de**

ÉDITION 2016 DES NORMES 9100/9101/9110/9120 : LE GIFAS PROPOSE À SES ADHÉRENTS DES OUTILS DE FORMATION

- **partager les meilleures pratiques Qualité** et assurer leur mise en œuvre dans l'ensemble de la *Supply Chain ;*
- **définir la position française en matière de politique Qualité** à défendre à l'international et en assurer la mise en œuvre (exemple : qualification des couples produits/fournisseurs via ASD-Cert) ;
- **assurer l'échange d'informations** avec les autorités (DGA, DGAC) et les acteurs de la Qualité (COFRAC, COFREND, QUALIFAS).

Le cadre de travail se caractérise par un environnement international complexe mais incontournable qui impose un niveau d'investissement de notre filière à préserver afin de garantir le niveau qualité exigé, en réduire les coûts d'obtention et faire valoir l'intérêt de la filière.

Le GIFAS et/ou ses sociétés membres ont des représentants dans les instances française, européenne et internationale de normalisation, de certification/qualification et le **GIFAS est un interlocuteur privilégié des autorités.**

❯ En ce qui concerne le bilan 2016-2017, les Groupes de Travail engagés par la Commission Qualité ont permis de partager des meilleures pratiques partagées par la communauté avec par exemple :

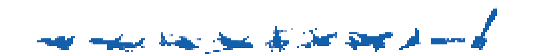
- **réalisation d'un guide sur les coûts de non qualité :** savoir les identifier et les mesurer pour les réduire ;
- **sensibilisation aux risques liés aux changements :** illustrer sur des cas concrets et fournir les bonnes pratiques et les outils de la maîtrise des changements ;
- **spécification et déploiement de la *« ScoreCard »* Fournisseurs :** des indicateurs de performance (délai & qualité) harmonisés, des indicateurs intégrés dans *AirSupply* et déploiement au travers du Programme Performances Industrielles ;
- **répercussion vers la *supply chain* de méthodes de qualité** au travers de la contribution à Performances Industrielles ;
- **développement et mise à disposition de trois modules de formation EN9100,** en partenariat avec Euro-Symbiose pour préparer l'ensemble des acteurs Qualité à la transition EN9100/2016.

Chacun des Groupes de Travail s'appuie sur le SCMH *(Supply Chain Management Handbook),* guide de bonnes pratiques réalisé par l'IAQG, ce qui permet de promouvoir ce travail au sein de la filière.

Le constat fait par la Commission Qualité est que la qualité moyenne mesurée au niveau de la *supply chain* est en amélioration constante grâce en particulier :

- **à la systématisation de la certification EN9100** dans la *supply chain ;*
- **aux programmes *« Supplier Quality Improvement »*** des donneurs d'ordre ;
- **au programme Performances Industrielles.**

La Commission Qualité est l'organe de coordination des initiatives du GIFAS avec les associations telles que Qualifas, la COFREND, l'AFENDA, l'EAQG et l'IAQG.



À ce titre, la Commission Qualité du GIFAS participe aux structures de gouvernance des associations françaises et à certains des travaux engagés (réorganisation du Contrôle Non Destructif français, organisation des réunions EAQG, etc.).

La Commission Qualité du GIFAS est aussi le relais vers les adhérents du GIFAS des décisions qui peuvent être arrêtées. **L'année 2016 a vu une plus forte implication du GIFAS au sein de la COFREND** (un membre au Bureau et trois au Conseil d'Administration).

Dans le cadre du renouvellement de l'appel d'offres de la DGAC sur la surveillance des entreprises au titre de leur agrément de production et de maintenance associé, **la Commission Qualité a élaboré un retour d'expérience sur le mandat tenu par l'OSAC,** qui a été présenté au cours de rencontres à la DGAC et à l'OSAC. La Commission Qualité participe au comité de coordination GCCCTA que l'OSAC a initié dans le cadre de la convention qui le lie avec la DGAC. Cette initiative permet d'obtenir une meilleure visibilité sur le fonctionnement de l'OSAC et sur les initiatives engagées dans la relation avec les parties prenantes concernées (entreprises agréées, propriétaires d'aéronefs, ateliers de maintenance, etc.).

La Commission Qualité a organisé une rencontre avec le Service Qualité de la Direction Générale de l'Armement pour faire le bilan des Fiches Performance Qualité (FPQ) et de répondre aux questionnements des industriels.

La Commission Qualité du GIFAS participe à la gouvernance de structures françaises comme l'AFNOR ou le COFRAC pour faire valoir les intérêts de la filière dans ces associations pluridisciplinaires.

La Commission Qualité va poursuivre les travaux engagés en associant l'ensemble des acteurs de la *Supply Chain* dans cette démarche d'amélioration de la Qualité et de réduction des coûts avec pour objectif d'élever le niveau de maturité industrielle de la *Supply Chain* pour la tirer vers l'Excellence de la Performance Qualité.



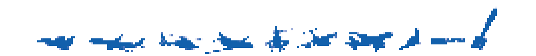
COMMISSION NAVIGABILITÉ

La **Commission Navigabilité** se réunit quatre fois par an ce qui permet à l'ensemble de la communauté de se tenir informée et d'échanger sur les différents sujets d'actualité en matière de règlementation aéronautique et sur les relations avec les autorités aussi bien dans le domaine civil que militaire. Des réunions ad hoc sont également organisées sous l'égide du GIFAS pour traiter de sujets plus spécifiques.

❯ La Commission Navigabilité a pour mission de permettre aux industriels de gagner en efficacité dans la prise en compte des exigences de sécurité au travers de :

- **l'échange d'information** entre les industriels sur les évolutions de la règlementation aéronautique et pour le retour d'expérience ;
- **l'optimisation des ressources** des industriels et des autorités dans le cadre des activités d'élaboration de la règlementation et pour les interfaces industries – autorités ;
- **l'harmonisation internationale** des exigences règlementaires applicables aux Organisations et aux Produits ;
- **la participation à l'élaboration** des nouveaux règlements liés aux technologies futures ou à la nouvelle approche d'exigences règlementaires proportionnées aux risques ;
- **la coordination entre les acteurs** industriels pour intervenir aux niveaux appropriés dans les relations avec les structures européennes et internationales.

> “ La Commission Qualité est l'organe de coordination des initiatives du GIFAS avec les associations telles que Qualifas, la COFREND, l'AFENDA, l'EAQG et l'IAQG.”





FORTE REPRÉSENTATION FRANÇAISE (DONT LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NAVIGABILITÉ) À LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA CAAC – EASA AVIATION SAFETY CONFERENCE (CHINE - AVRIL 2017)

› La Commission Navigabilité continue à mobiliser des ressources afin :

- **d'assurer la représentation des industriels français auprès des instances nationales** (DGA, DGAC, etc.), européennes (EASA, EDA, Commission Européenne, etc.) et internationales (OACI, FAA, etc.). Les représentants peuvent intervenir aussi bien au nom du GIFAS, qu'au nom de l'ASD ou de l'ICCAIA ;
- **de définir des positions communes** à porter par les différents représentants industriels dans les structures telles qu'indiquées précédemment autour des sujets d'actualité.

› En particulier, elle a mené directement ou apporté son support aux activités suivantes :

- **une activité directe auprès de l'EASA au travers d'une présence aux différents comités consultatifs et du *Management Board*** afin de participer aux orientations qui sont décidées tant au niveau réglementaire qu'organisationnel et budgétaire ;
- **la mobilisation des parties prenantes industrielles,** EASA et Commission européenne, pour expliquer les orientations stratégiques souhaitées par l'industrie ;
- **l'animation directe et/ou le suivi des travaux engagés dans d'autres instances (notamment ASD)** sur des sujets techniques spécifiques (LoI, Occurrence reporting, drones, etc.) en vue d'établir un dialogue potentiel avec la Commission européenne pour s'assurer de la cohérence des règlements concernés ;
- **le suivi des évolutions** règlementaires développées par la FAA au travers du contrat signé avec US Crest lequel a été reconduit en 2017 ;
- **les rencontres avec la FAA dans le cadre de la *FAA – EASA Safety Conference ou du CMT/Industry Day*** ont permis de communiquer les attentes des industries, notamment pour une meilleure harmonisation des pratiques entre l'EASA et la FAA et pour éviter les dérives intrusives de la FAA malgré le BASA ;
- **la Commission Navigabilité du GIFAS était également bien représentée à la première *CAAC –EASA Aviation Safety Conference,*** dont l'objectif était d'élargir le dialogue bilatéral en réunissant les autorités et l'industrie de l'aviation européenne et chinoise pour discuter des enjeux actuels, ainsi que des tendances et défis futurs ;
- **les réponses concernant la Basic Regulation 216/2008, qui est le texte fondateur pour la sécurité de l'aviation civile en Europe,** ont été formalisées à l'issue d'une phase de réflexion commune avec la **Commission des Affaires Européennes.** Dans le cadre de ces réponses, la Commission Navigabilité a aussi assuré le relai avec l'ASD. Ces réponses ont permis de formaliser les besoins de l'industrie en matière de navigabilité et les évolutions attendues en matière d'efficacité du système tant au niveau réglementaire, qu'au niveau opérationnel, en corrélation avec le modèle d'activité de l'industrie aéronautique (industrie soumise à des exigences de base internationale (OACI) pour laquelle l'application de règlements spécifiquement européens se révèle régulièrement un frein concurrentiel ;
- **la Commission Navigabilité a continué à s'intéresser à la problématique des drones,** au travers de Groupes de Travail du Conseil des Drones Civils en France et des différentes instances de réflexion sur les RPAS à l'international (représentant GIFAS et conseiller point focal DGAC dans JARUS WG3, suivi des travaux RPAS de l'OACI, etc.) ;
- **des réunions ad-hoc ont été organisées pour permettre aux sociétés membres du GIFAS d'échanger et de partager** les meilleures pratiques sur des thématiques spécifiques (par exemple, le suivi de navigabilité qui a conduit à la création d'un groupe CAW sur AirCollab) et d'élaborer des positions communes (synthèse des commentaires des industriels français portant sur le document EASA RMP & EPAS par exemple) ;
- la Commission Navigabilité a également travaillé en **collaboration avec d'autres Commissions du GIFAS sur des sujets dédiés :** sujet REACH, par exemple.

L'utilisation de la **plateforme AirCollab** par la communauté de la Commission Navigabilité du GIFAS et de l'ASD-AWC permet un suivi et un échange d'informations sur un mode collaboratif.

> “Formaliser les besoins de l'industrie en matière de navigabilité et les évolutions attendues en matière d'efficacité du système au niveau réglementaire et opérationnel.”

> “Les normes sont des documents facultatifs qui définissent des exigences techniques ou de qualité auxquelles peuvent se conformer des produits, des processus de production, des services ou des méthodes existants ou futurs.”

DRONE PATROLLER DE SAFRAN © A. DASTE





NORMALISATION

Rattachée principalement à la Commission Qualité, la normalisation concerne néanmoins toutes les activités des entreprises.

Les normes sont des documents facultatifs qui définissent des exigences techniques ou de qualité auxquelles peuvent se conformer des produits, des processus de production, des

services ou des méthodes existants ou futurs. Elles résultent d'une coopération volontaire entre l'industrie, les autorités publiques et d'autres parties concernées au sein d'un système fondé sur l'ouverture, la transparence et le consensus.

La grande majorité des normes sont encore élaborées sur initiative de l'industrie. La norme ou le standard prend toute son importance quand elle/il est référencé(e) dans un contrat ou un règlement et travailler à l'élaboration de ces documents permet d'anticiper/défendre ses solutions techniques.

Le BNAE est le bureau de normalisation agréé par l'AFNOR en ce qui concerne les actions de normalisation du domaine aéronautique et spatial aux niveaux national, européen et international. **La Commission Qualité du GIFAS suit les travaux de normalisation du BNAE** à travers sa participation au Comité Technique et à des Groupes de Travail thématiques.

Le GIFAS joue également le rôle de prescripteur vis-à-vis du BNAE, par exemple à travers le mandatement du Bureau de Normalisation pour la mise à disposition des normes PrEN de la série 9100 afin que les industriels puissent se préparer au plus tôt à la certification EN9100.

La Direction des Affaires Industrielles du GIFAS, membre des CA de l'AFNOR, du BNAE, de l'EUROCAE, de Boost-Aero International, participe aussi au CCNDI (Comité de Coordination Normalisation de Défense et d'Industrie) sous l'égide du CND (Comité de Normalisation de Défense) et au Comité de Haut Niveau de Normalisation. **La participation à ces différentes structures permet d'assurer la cohérence des interventions dans les différents domaines et favorise la cohérence des décisions.**

Les travaux initiés dans le cadre du CCNDI avec le CND ont été poursuivis afin notamment de coordonner les positions françaises en matière de normalisation dans les travaux OTAN et EDA.

Le Comité de Haut Niveau pour la normalisation aéronautique et spatiale réunit pouvoirs publics et industriels. Parmi ses membres, on peut citer le CNES, la DGAC, le GIFAS et le ministère des Armées. Ce Comité ne dispose pas de financement de la part de l'État.

Un document sur les orientations stratégiques est en cours d'élaboration pour traiter des enjeux dans les domaines de la règlementation technique et de la normalisation aéronautique et spatiale et préciser la feuille de route du CHN, au service des industriels.

Les autorités de certification EASA et FAA ont engagé un travail de simplification de la réglementation et **les standards industriels sont de plus en plus utilisés comme moyens acceptables de conformité à un règlement.** Les industriels s'investissent dans l'élaboration de ces standards en permettant à leurs experts de rejoindre les Groupes de Travail de normalisation au sein de ces instances.

Le mandat de représentation GIFAS au **Conseil d'Administration de l'AFNOR** arrivant à échéance cette année, la candidature d'un membre de la Commission Qualité a été proposé afin de continuer à **représenter le secteur de l'industrie aéronautique et de défendre les intérêts de la filière.** L'AFNOR a également sollicité le GIFAS pour participer à la délégation française au DSCG (Groupe de Coordination de Standardisation Défense) de la CEN.

SENTINEL 5 PRECURSOR EN ORBITE
© MAX ALEXANDER - AIRBUS 2017





PROJET PERLAN © AIRBUS 2017

Le GIFAS a reconduit les accords avec l'UNM et l'UTE pour permettre une mutualisation des coûts de participation aux groupes de normalisation dans les domaines de la mécanique et de l'électricité.

ASD STAN, organisation de normalisation industrielle reconnue par le CEN, élabore des normes pour les produits aérospatiaux et de défense, coopère avec les organisations de normalisation européennes et internationales, coordonne les processus mondiaux pour le développement des normes de qualité et coopère en ce qui concerne l'application des normes civiles dans l'environnement de défense (EDA EDSTAR). Cette association est présidée par l'un des membres de la Commission Qualité.

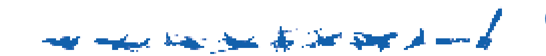
ASD CERT qui est également présidée par l'un des membres de la Commission Qualité a lancé un appel pour mobiliser les ressources des industriels, afin de mieux supporter l'augmentation de l'effort. En effet, les industriels doivent prouver qu'ils assurent la surveillance de la fabrication des matériels, y compris les pièces standards et la mutualisation proposée au travers d'ASD CERT, permet de répondre à ce besoin en réduisant les coûts pour les parties prenantes concernées. **Les statuts de l'association sont en cours de modification pour gagner en efficacité.**

> “Un document sur les orientations stratégiques est en cours pour traiter des enjeux de la règlementation technique et de la normalisation aéronautique et spatiale.”

Le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) a dû adapter ses ressources pour faire face aux nouvelles exigences relatives au management du schéma de certification aéronautique. Le COFRAC est essentiel dans la maîtrise du schéma de certification EN 9100 qui bénéficie à l'ensemble de la *supply chain* aéronautique.

Le GIFAS est aussi partie prenante des instances de gouvernance des différentes structures de normalisation : BNAE, AFNOR, UTE, UNM et ASD STAN.

Il est essentiel pour notre industrie que la normalisation française ou européenne continue à s'adapter à un contexte mondial en rapide évolution. Le processus de normalisation devra être accéléré, simplifié et modernisé pour maximiser l'avantage du précurseur et accroître la compétitivité de l'industrie aéronautique et spatiale.





COMMISSION SERVICES AUX CLIENTS

La **Commission Services aux Clients** traite de l'ensemble des sujets liés aux services vendus aux clients des aéronefs civils ou militaires. Elle rassemble tous les acteurs du marché de la maintenance : donneurs d'ordre, équipementiers, opérateurs/réparateurs ainsi que des PME intervenant directement ou non dans l'ensemble des opérations.

L'objectif permanent est de travailler sur les problématiques communes concernant les services rendus aux clients. En plus des activités de support classiques telles que la maintenance, la réparation et la vente de rechanges, il s'agit d'identifier les évolutions technologiques et organisationnelles qui permettent d'offrir de nouveaux services, en utilisant la mutualisation pour partager les meilleures pratiques ou promouvoir des schémas réglementaires appropriés.

Cette année a été marquée par la **création du Bureau de la Commission,** en charge de la préparation et de la coordination des travaux de la Commission, ainsi que du suivi et de l'animation des travaux entre deux Commissions.

› GT Big Data dans les Services

Le Groupe de Travail a été créé en 2017 et se focalise sur la maintenance prédictive, ainsi que la gestion des flottes et la préparation des missions. L'objectif est d'**identifier comment les données peuvent être valorisées** et de définir le *business model* associé.

› GT Solutions de réparation alternatives

L'objectif de ce groupe est de s'assurer que les travaux d'engineering et de réalisation relatifs aux solutions de réparation alternatives *(hors CMM constructeur)* ne partent pas à l'étranger compte tenu d'une situation réglementaire plus souple.

Le groupe a présenté ses résultats dans un **rapport.** Il poursuit ses travaux avec l'identification de recommandations qui permettront à la Commission de cibler les actions prioritaires à mettre en place pour maintenir la compétitivité de la filière.

› GT Documentation Technique

Le GT a continué ses travaux de veille réglementaire et de benchmark dans le domaine de la documentation technique.

Compte tenu des évolutions réglementaires engagées par l'EASA sur le sujet (ICA – *Instructions for Continuing Airworthiness*, MRB – *Maintenance Review Board* et OSD – *Operational Suitability Data)*, et pour pouvoir travailler de façon plus précise, le GT a décomposé ses activités en sous-groupes (archivage de la documentation technique, Training, etc.).

SOFEMA PRÉSENTE SES ACTIVITÉS DE STOCKISTE AU GT BROKER © GIFAS



> **“** L'objectif permanent est d'identifier les évolutions technologiques et organisationnelles qui permettent d'offrir de nouveaux services.”

La documentation technique des aéronefs est aujourd'hui le support sur lequel s'appuient toutes les activités de services. Gagner en efficacité dans la production, la mise à jour, la disponibilité, et la dématérialisation, est un enjeu de compétitivité pour notre industrie.

› GT Broker

La France est sous-représentée dans le brokering, en particulier au regard de son poids dans la filière aéronautique mondiale. Le pays et son écosystème bénéficient d'atouts indéniables, mais sous-exploités.

Le Groupe de Travail a défini sa *road map* qui permettra de créer un terreau fertile et de **développer une filière française de *brokering.***

› GT Technologies de l'Information dans les Services

Pour réaliser leurs activités, les opérateurs de flotte d'aéronefs s'appuient sur des systèmes hétérogènes, appelés solutions de soutien, dont la mission est d'assurer la disponibilité des flottes tout en maîtrisant leurs coûts d'opération.

La filière constate qu'il est nécessaire de fluidifier le processus d'échanges d'informations entre les opérateurs et les industriels, afin de permettre de construire une chaîne d'information sécurisée, continue et cohérente pour :

- **augmenter** la disponibilité ;
- **optimiser** les échanges multi-acteurs ;
- **améliorer** le retour d'expérience.

Le groupe travaille sur la spécification d'une **plateforme numérique commune orientée Services** avec pour objectif, au sein d'une structure plurielle et collaborative, de réaliser le soutien en apportant fluidité, flexibilité et acuité.

› International

La Commission Services aux Clients a engagé, avec la collaboration de la Direction des Affaires Internationales du GIFAS, une **coordination de la participation aux salons MRO** pour les entreprises intéressées.



COMMISSION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La continuité numérique est identifiée comme un enjeu fondamental de la compétitivité du 21e siècle. Elle doit permettre d'accélérer la transmission des informations en évitant les saisies inutiles, sources d'erreurs avérées. Il convient que notre industrie sache tirer le meilleur profit de cet outil de compétitivité. Cela nécessite un investissement aussi bien au niveau des outils que des méthodes de travail pour sécuriser les données qui transitent *(exactitude des données, conservation et sécurité)*. Les enjeux autour du numérique sont donc complexes et nécessitent de se placer en chef d'orchestre vis-à-vis des métiers concernés *(production, services aux clients, qualité, etc.)* et des technologies à déployer.

La Commission Technologies de l'Information est la structure du GIFAS qui s'attache à promouvoir les initiatives communes en matière de numérique.

Elle agit afin de mutualiser et de normaliser les réalisations quand il y a intérêt économique et compétitif pour nos entreprises aux niveaux français, européen et international. Elle assure la synergie avec les autres Commissions du GIFAS concernées par ces sujets transverses *(Services aux Clients, Technique, Industriel, Qualité, Navigabilité et Environnement)*.

La Commission a organisé une journée de rencontres cybersécurité, qui a permis à plus de 60 sociétés de la filière d'échanger sur leurs sujets d'intérêt avec des acteurs spécialisés, et de se voir proposer des solutions pour chacun d'entre eux.

› GT Continuité numérique

Les standards numériques sont structurants parce qu'ils supportent les outils numériques et que la compatibilité des outils numériques utilisés par les différents participants de la *supply chain* est un enjeu de compétitivité.

> “Le Groupe de Travail « Cybersécurité des systèmes industriels » apporte des actions concrètes.”

À ce titre, la Commission des Technologies de l'Information s'est vu confier la mission, au titre du Comité Stratégique de Filière Aéronautique, de faire la cartographie des standards sur lesquels une action spécifique doit être développée afin de préserver les intérêts de la filière aéronautique.

Ce travail d'analyse est réalisé en prenant notamment en compte les travaux de l'ASD/SSG.

› GT Support au déploiement de *BoostAeroSpace*

Le **déploiement de la plateforme AirSupply de BoostAeroSpace dans la *supply chain*** est un enjeu majeur pour donner de la visibilité à l'ensemble de la filière, et ainsi gérer au mieux les évolutions des cadences.

Le Groupe de Travail a axé ses études sur une solution adaptée aux besoins des PME, et étudie les sujets suivants :

- **l'étude de l'architecture technique de l'outil informatique ;**
- **les structures de pilotage** pour le déploiement ;
- **la définition d'un Business Model** adapté au PME ;
- **les travaux sur la gouvernance.**

Le groupe prépare la phase de montage du projet pour l'industrialisation de l'outil, et rapporte à la Commission Technologies de l'Information. Le projet de déploiement sera quant à lui piloté par le Comité Industriel.

› GT Cybersécurité

Les activités développées par le GIFAS en matière de cybersécurité sont assurées conjointement par **le Comité Défense, la Commission de la sûreté du transport aérien et la Commission des Technologies de l'Information.**

Le GIFAS est représenté au Groupe de Travail « Relation Grands Groupe/PME » avec pour objectif de faciliter les échanges entre les PME et les grands comptes, et de faire naître des collaborations.

Le GIFAS participe également au Groupe de Travail « Cybersécurité des systèmes industriels » de l'**Alliance Industrie du Futur.** Cette communauté exprime les besoins industriels des filières, et leur apporte des actions concrètes face à ces attentes.

La Commission des Technologies de l'Information étudie et met en place des actions pour aider et sensibiliser la *supply chain* :

- **organisation** en mars 2017 d'une **journée de rencontres sur le thème de la cybersécurité,** visant à échanger sur les risques existants et à proposer pour chacun d'entre eux des solutions ;
- **réflexion** sur la faisabilité d'un **référentiel d'audit « standard cybersécurité » commun à toute la filière ;**
- **partenariat avec *Boost AeroSpace* pour identifier la road map permettant la montée progressive en maturité de la sécurité des Systèmes d'Information des PME/ETI de la filière.**

› GT Ingénierie Systèmes Collaboratifs

La Commission des Technologies de l'Information a identifié les enjeux de la continuité numérique pour notre industrie au niveau de l'Ingénierie des Systèmes collaboratifs en vue de préparer d'éventuels travaux collectifs sur le sujet.

Le groupe de contact DGA/CIDEF est constitué des correspondants ingénierie systèmes des industriels intéressés, et a pour mission de :

- **donner un avis technique** sur les expérimentations en cours ;
- **diffuser** les principes en interne dans les entreprises ;
- **promouvoir** le travail de standardisation ;
- **assurer** le retour d'expérience ;
- **esquisser** les contours des services de type Boost AeroSpace à mettre en commun.

La CTI est aussi la structure porteuse du support du GIFAS à la société *BoostAeroSpace* et aux associations *BoostAero International* (association en charge du standard *BoostAero)* et AFNeT (Association Française du Net).



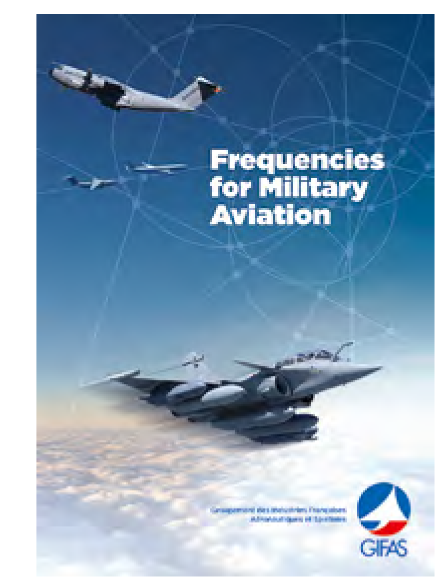
@ AIRBUS - SATCOM

COMMISSION FRÉQUENCES

La Commission Fréquences a poursuivi ses travaux d'échanges et de coordination en vue de la tenue de la **Conférence Mondiale des Radio-télécommunications qui se déroulera en 2019** à Genève.

Ces travaux sont assurés au travers de la participation à différentes réunions en France et en Europe et au partage dans les sujets qui y sont traités.

En particulier, elle entretient des relations suivies avec les services de l'Etat en charge de ses sujets ; elle a ainsi invité lors de réunions dédiées l'ANFR, la DGE et la DGSIC pour partager avec ces entités les priorités de notre industrie.



OUTRE LA MISE À JOUR DE SES PLAQUETTES DÉDIÉES AUX FRÉQUENCES POUR L'AVIATION CIVILE, LES RADARS ET LES SATELLITES DE COMMUNICATION, LA COMMISSION FRÉQUENCES DU GIFAS PUBLIE « FREQUENCIES FOR MILITARY AVIATION »



SUJETS D'ACTUALITÉ

› Téléphonie mobile en Europe

La CMR-15 a revu à la baisse les prétentions des opérateurs de téléphonie mobile avec en particulier la sauvegarde de la bande C satellite et seulement deux bandes identifiées mondialement.

Il conviendra de rester vigilent sur le sujet car la CMR-19 verra s'étendre la pression de la téléphonie mobile de 5e génération entre 24 GHz et 86 GHz, bandes dans lesquelles nous trouvons des applications mobiles aéronautiques militaires et des applications spatiales (notamment le satellite-relais européen EDRS). Pour autant, cette pression continuera à s'exercer sur des fréquences plus basses, en particulier autour de 5 GHz dans les bandes utilisées par les radars et les services satellite (dont le projet **Copernicus/Sentinel** de l'Union Européenne).

› Activités aéronautiques

Les résultats pour les activités aéronautiques sont dimensionnant avec l'adoption de fréquences pour les liaisons de communications sécurisées à bord des avions, le suivi mondial des vols et les radars à courte portée anti collision.

› Activités spatiales

Malgré le rejet de l'extension de la bande X pour les satellites gouvernementaux lors de la CMR-15, les activités spatiales bénéficient d'avancées importantes pour l'exploration de la terre par satellite, avec 600 MHz supplémentaires, et pour le service fixe par satellite.

› Activités militaires et de sécurité

Les communications de sécurité pourront se déployer dans les bandes 700 MHz et 800 MHz à l'échelle mondiale en complément de la bande 400 MHz. Les bandes militaires ont été préservées même si il a été concédé des partages locaux avec la téléphonie mobile dans les bandes 3,3 GHz et 4,8 GHz.

› Drones

En ce qui concerne les drones, les deux prochaines CMR verront se poursuivre les études sur l'utilisation des systèmes de communications par satellite dans les bandes de fréquences du service fixe par satellite (FSS) Ku- et Ka.

› Enjeux de la CMR de 2019

Au-delà des sujets évoqués précédemment, la CMR-19 jettera également les bases du système mondial de détresse et de sécurité aéronautique.

4 AFFAIRES R&D, ESPACE ET ENVIRONNEMENT

SATELLITE SWOT DE THALES ALENIA SPACE © TAS

La Direction des Affaires R&D, Espace et Environnement du GIFAS assure les missions suivantes :

- secrétariat du **CORAC** (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile), conjointement avec la DGAC, afin d'élaborer de façon concertée entre les acteurs du secteur la feuille de route technologique de l'aéronautique civile et de préparer les programmes collaboratifs qui en sont issus. C'est dans la logique des travaux du CORAC que la Direction suit également les négociations, engagements et actions de l'OACI concernant : l'élaboration de normes environnementales, la mise en place de mesures de marché, le développement des biocarburants aéronautiques ;
- animation de la **Commission R&D** qui traite les enjeux et problématiques liés à la recherche et l'innovation, à moyen et long terme, pour les secteurs Aéronautique, Espace et Défense. Elle est organisée en Groupes de Travail centrés sur des domaines techniques spécifiques (aérostructures, ingénierie des systèmes, sûreté de fonctionnement, etc.) ou sur des thèmes stratégiques (technologies de rupture, financement et organisation de la R&D, recherche européenne, etc.) ;
- animation de la **Commission Environnement & Développement Durable** (CEDD), qui analyse la réglementation environnementale pour les sites, les activités industrielles et les produits en traitant **l'impact environnemental sur une grande partie du cycle de vie.** Cette approche des sujets environnementaux est complémentaire à celle du **CORAC** dont les réflexions environnementales ne concernent que certaines phases spécifiques du cycle de vie : conception, opérations. La CEDD traite des sujets liés aux matières premières, aux substances chimiques, à l'énergie, l'eau, les déchets, l'éco-conception, l'économie circulaire, etc. ;
- animation de la **Commission Espace** qui constitue un lieu d'échanges permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française et de partager avec nos homologues et partenaires européens sur les problématiques de la filière ;
- secrétariat exécutif du Comité de concertation État-Industrie sur l'Espace, le **COSPACE.** Au travers de ce Comité, les acteurs du spatial (CNES, industriels, opérateurs, centres de recherche et ministères concernés) mènent des actions communes afin d'améliorer la compétitivité du secteur.


“ Paris Air Lab s'appuie sur une programmation dynamique avec trois volets principaux : exposition, conférences et espaces de réalité virtuelle.”

Les trois Commissions ont eu l'occasion de présenter leurs travaux au Bureau du GIFAS entre juin 2016 et novembre 2016.

Cette Direction a une mission permanente de représentation du GIFAS :

- à la Commission R&T de l'ASD ;
- à la Commission Environnement de l'ASD ;
- au Haut Conseil Scientifique de la 3AF ;
- au Comité d'Evaluation de la R&T du CNES.

Via les différentes Commissions et Groupes de Travail associés, **cette Direction a contribué à l'action générale de communication et d'information du GIFAS,** grâce aux actions suivantes.

› **Auditions parlementaires** sur des problématiques du transport aérien, l'impact environnemental, les budgets de soutien à la recherche, le secteur spatial (e.g. M. le sénateur Capo-Canellas, rapporteur spécial du budget annexe « Contrôle et exploitation aériens »).

› **Élaboration de différentes notes de positionnement du GIFAS sur les enjeux stratégiques de la filière spatiale française** au plan national et européen, de la R&T de l'aéronautique civile, du développement des carburants alternatifs durables. Des réponses à des consultations publiques telles que celle de la Commission européenne sur la revue 2017 de REACh ont également été rédigées.

POUR SA PREMIÈRE ÉDITION, LE PARIS AIR LAB A ATTIRÉ 50 000 VISITEURS PHOTOS © GIFAS





PARIS AIR LAB 2017 © GIFAS

› Édition de brochures et de rapports avec notamment la **brochure REACh 2018,** pour alerter la chaîne d'approvisionnement sur la date limite d'enregistrement de substances, ainsi que deux rapports issus des travaux de la Commission R&D : le rapport sur les **Acteurs de la Recherche** et le rapport de synthèse sur les **Aérostructures.**

› Organisation du séminaire « Perspectives spatiales 2017 » (janvier 2017).

› Conférences et séminaires : « L'industrie spatiale en France » lors du séminaire d'expertise spatiale du Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) à l'Ecole militaire (février 2017) ; ***« Space for Environment and Climate »,*** conférence de clôture de l'année France – Corée (décembre 2016).

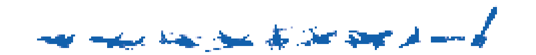
À l'occasion du **Salon du Bourget 2017,** la **Direction R&D, Espace et Environnement** s'est vu confier par la SIAE la programmation de l'événement **PARIS AIR LAB.**

Cette opération permet, d'une part, de mettre en valeur la recherche et l'innovation du secteur aéronautique et spatial, et d'autre part, d'illustrer les évolutions de la filière (nouveaux acteurs, mutation de la chaîne de valeur, digitalisation).

Paris Air Lab s'appuie sur une programmation dynamique avec trois volets principaux : exposition, conférences (avec des scientifiques, sociologues, pilotes, astronautes et designers de notre temps, invités à venir débattre des grands sujets actuels touchant le monde aérospatial) et espaces de réalité virtuelle.

L'exposition est construite sur la base de trois parcours thématiques (Ciel, Espace, Numérique & Nouvelles Technologies) permettant de découvrir les différents îlots de l'exposition qui illustrent, d'une part, les capacités de recherche et d'innovation dans les grands groupes et les grands programmes (ESA, CNES, CORAC, Clean Sky, SESAR, etc.), et d'autre part, le foisonnement créatif de près de 100 startups offrant des perspectives technologiques en rupture pour le secteur aéronautique et spatial.









1 RECHERCHE ET INNOVATION

1.1. LES TRAVAUX DU CORAC (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile)

Le CORAC, placé sous la présidence du Ministre chargé des Transports, **définit une stratégie de recherche et d'innovation au service des grands enjeux de la filière nationale :** environnement (climat, qualité de l'air, bruit), sécurité et sûreté, compétitivité. Cette stratégie doit tenir compte du contexte de croissance continue du trafic, de la refonte de l'*Air Traffic Management* et du besoin de cyber sécurité pour des appareils de plus en plus connectés.

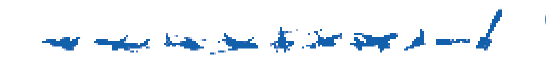
Les travaux du CORAC permettent, d'une part, **de définir et d'entretenir la feuille de route R&T du secteur,** et d'autre part, **de proposer et de mettre en œuvre des projets de grande ampleur structurants pour la filière.** Le modèle du CORAC permet de stimuler et de synchroniser l'effort de R&T sur l'ensemble de la filière, dans un cadre collaboratif et dans un esprit de cogestion et de co-investissement avec les pouvoirs publics.

Les 9 plates-formes de démonstrations lancées depuis la création du CORAC ont pour nombre d'entre elles, largement contribué à des programmes compétitifs : l'A320neo, l'A350-1000, le moteur LEAP, l'hélicoptère H160.

Dans la période en cours (2016-2017), **un vaste travail de refonte de la feuille de route technologique nationale a été entrepris** avec une synthèse des grandes lignes de R&T, soit collaboratives, soit proposées individuellement par les sociétés.

ARIANE 6 © ESA






HÉLICOPTÈRE H160 © AIRBUS HELICOPTERS - A. PECCHI

Une feuille de route « orientée projet », comportant des lignes nouvelles (comme la digitalisation, le Big Data, l'Usine 4.0, etc.) est en cours de finalisation et servira de socle à la proposition de nouveaux programmes.

Dans le même temps, une réflexion a été menée sur les modes de fonctionnement du CORAC afin de rendre ses instances plus ouvertes à l'ensemble des acteurs de la *Supply Chain* dont une participation accrue a été actée.

Il est également à souligner que le CORAC mène une **veille continue** sur des sujets connexes (programme d'ATM SESAR, drones, biocarburants) grâce à l'implication active de certains de ses membres, parmi lesquels la DGAC ou AIR FRANCE. Parallèlement, le Réseau Thématique Environnement a lancé un nouveau programme, financé par la DGAC, consacré à la qualité de l'air en environnement aéroportuaire avec une large participation des laboratoires concernés (ONERA, CNRS, INERIS, etc.). Le premier volet de travaux concerne la constitution d'une base de facteurs d'émissions des principaux polluants puis la mise en œuvre de modèles prédictifs.

1.2. LA COMMISSION R&D

La Commission R&D (CRD) est une instance transverse aux domaines Aéronautique, Défense et Espace, rassemblant des maîtres d'œuvre, des systémiers, des équipementiers et des PME.

Elle traite des **thèmes stratégiques et techniques** liés à la R&D de la profession. Elle est chargée d'analyser le contenu de la R&D sectorielle et son organisation, en France et en Europe, ainsi que les relations du monde industriel et de la recherche publique.

L'expertise mutualisée dans les différents Groupes de Travail est une source permanente d'informations concernant les travaux du CORAC, du COSPACE et du COFIS.

La CRD s'appuie, d'une part, sur des **Groupes de Travail** traitant de **sujets à caractère stratégique** et, d'autre part, sur des Groupes de Travail dédiés à des **thématiques techniques.**

› Sujets à caractère stratégique

Technologies de rupture

Le Groupe de Travail continue d'alimenter l'identification des sujets liés à des technologies très amont et dialogue avec la DGA/MRIS et l'ANR.

Acteurs de la recherche aérospatiale

Ce Groupe de Travail a analysé le fonctionnement (secteur et champ de compétences, nature juridique, domaine de TRL, etc.) des différents acteurs français, avec également une vision européenne.

Le GT procède sous la forme d'entrevues avec des personnalités clé dans le domaine de l'organisation de la recherche française (ANR, CEA-TECH, DGA, ONERA, Universités, SATT, Pôles, etc.). Le rapport final a été publié fin 2016.

Soutien institutionnel à la R&T aérospatiale

L'édition 2017 du rapport, en cours de rédaction, aborde de façon très complète les enjeux, les formes et les budgets du soutien institutionnel sur les domaines de l'aéronautique civile, de l'espace et de la défense.

Programme cadre européen pour la recherche

Ce groupe travaille, d'une part, sur la rédaction de positions sur les grands sujets du moment (*Mid Term Review* du programme cadre actuel H2020, préparation du prochain programme cadre de recherche 2021-2027 appelé « FP9 ») et, d'autre part, sur le suivi des appels à projets de la recherche collaborative.

Le Président de la Commission R&D a été invité à participer début 2017 au Groupe de Haut Niveau mis en place par le ministère de la Recherche sur le FP9 et a pu présenter le point de vue de notre secteur sur les enjeux et les orientations nécessaires sur la base d'éléments préparés par les experts de la CRD.

› Sujets à caractère technique

Aérostructures

Le rapport de synthèse sur les différents thèmes étudiés au sein du groupe (plancher, fuselage, voilure, pylône) a été publié début 2017. Pour chacun de ces thèmes, ont été analysés le contexte, l'état de l'art et les limitations et verrous technologiques actuels.

Ingénierie des Systèmes

Le GT mène une réflexion sur les défis relatifs au déploiement de l'ingénierie des systèmes et de ses spécificités, dans les entreprises des domaines Aéronautique, Espace et Défense. L'objectif est de partager et de dégager des besoins communs et ainsi définir des orientations partagées propres à cette discipline. Une liste des recommandations a été finalisée ; le rapport doit être publié à la rentrée 2017.

Systèmes Mécaniques

Le GT a travaillé sur la normalisation de spécifications de matériaux et sur les nouvelles solutions de traitement de surface dans le cadre de REACh. Ce GT est l'entité GIFAS en charge de l'**identification et de la qualification des procédés de substitutions,** avec une volonté d'harmoniser les choix et les orientations des différents équipementiers et donneurs d'ordre. Les travaux se concentrent actuellement sur le remplacement de l'OAC (oxydation anodique chromique) et, à partir de résultats de tests, permettent de justifier de la non-régression des traitements de substitution. Une série de rapports techniques sur ces essais va prochainement être éditée.

Systèmes Électriques

Le GT traite, au fil des réunions trimestrielles, de grandes thématiques de plus en plus déterminantes dans le cadre de l'**avion tout électrique :** évolution des capteurs et des composants, communication (RFID, objets connectés), technologies liées à la montée en tension et les risques induits, isolants, management thermique, etc.

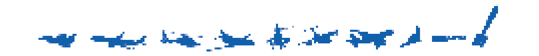
Sûreté de Fonctionnement

Le GT a poursuivi ses travaux autour de réunions thématiques prise en compte des taux de défaillance non constants dans les études de testabilité, le PHM *(Prognostics and Health Management),* les composants complexes, le suivi des travaux normatifs, l'évolution des exigences de certification pour les systèmes multicœurs.

Électronique Embarquée

Avec deux Groupes travaillant de façon très opérationnelle d'une part, sur la Technologie des Composants et, d'autre part, sur les Circuits Imprimés.

> « Le modèle du CORAC permet de stimuler et de synchroniser l'effort de R&T sur l'ensemble de la filière, dans un cadre collaboratif et dans un esprit de cogestion et de co-investissement avec les pouvoirs publics.”





2 COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission Environnement et Développement Durable (CEDD) traite de l'ensemble des aspects liés aux **sites** et aux **activités industrielles** en y incluant une approche sur le **cycle de vie des produits.**

Elle est un lieu d'analyse et de proposition des orientations de la profession et permet de renforcer la coordination des entreprises du secteur sur l'anticipation des réglementations françaises et européennes.

Sa mission est structurée autour de trois axes :

- **un axe stratégique** qui vise, à partir d'une identification des enjeux, à **formuler des recommandations sectorielles,** à renforcer le lobbying pour anticiper les contraintes applicables à notre profession et faire valoir nos intérêts auprès des pouvoirs publics nationaux et européens ;
- **un axe opérationnel** pour la **mutualisation de services et pour la promotion de méthodologies** communes et de bonnes pratiques ;
- **un axe de communication** pour **les adhérents et la filière,** ainsi que pour les différentes parties prenantes.

Le nombre de nouveaux textes législatifs, normatifs et réglementaires augmente régulièrement dans le domaine environnemental. La complexité de la mise en œuvre de certaines dispositions est une réelle problématique quotidienne qu'il convient de partager en échangeant et en anticipant, via une veille appropriée pour notre secteur d'activité, en particulier sur les **ICPE** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), l'**économie circulaire, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, l'éco-conception, les substances chimiques** avec les réglementations associées **(REACh,** RoHS, gaz à effet de serre fluorés, biocides, ...) pouvant concerner les produits et les procédés.

La CEDD a contribué aux travaux de la Commission Environnement de **l'ASD** et a permis de consolider une position française en amont des discussions de **l'IAEG** *(International Aerospace Environmental Group).*

La CEDD a également réalisé une veille, pour la partie environnementale, sur les sujets relatifs à la **RSE** (Responsabilité sociétale des entreprises) en lien avec la transposition de la directive européenne et sur le **devoir de vigilance** des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (loi publiée en mars 2017).

La CEDD a permis, ces derniers mois, des échanges opérationnels au sein de la profession concernant l'analyse collégiale des nouvelles dispositions de la révision de **l'ISO 14001** pour le management environnemental des sites et des produits, ainsi que des échanges pour la mise en œuvre de **l'ISO 50001** sur l'énergie.

La CEDD s'appuie sur les **travaux opérationnels de Groupes de Travail.** Ainsi, parmi les travaux et réalisations récents au sein de la CEDD cette année, on citera :



BROCHURE DU GIFAS « REACH 2018 »

› sur REACh :

- **un travail important continu sur les dossiers d'autorisation chromates** (dont certains composés vont être interdits à partir de septembre 2017) en dialoguant avec les différentes autorités concernées pour les sensibiliser aux conditions opérationnelles et à la durée nécessaire et également en communiquant avec la *supply chain* pour la mise en œuvre ;
- **une brochure GIFAS « REACh 2018 »** a été réalisée. Elle rappelle les informations utiles sur l'échéance d'enregistrement des substances du 31 mai 2018. À défaut d'enregistrement, les substances ne pourront plus être mises sur le marché ni être utilisées. Il existe donc un risque de rupture d'approvisionnement. L'implication conjointe de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement est indispensable pour réussir ;
- **la CEDD a rédigé fin 2016,** à destination du Bureau du GIFAS, **une note de synthèse** sur l'application du règlement REACh au sein de l'UE avec une mise en perspective avec les différentes règlementations mondiales ;
- **à la suite de la décision de la Cour de Justice de l'UE,** entérinant la nécessité d'une déclaration des substances dangereuses dans les produits livrés non plus seulement au niveau du produit final mais au sein de tous ses sous-ensembles, une démarche pro-active a été mise en place pour être force de propositions avec la rédaction d'un guide sectoriel afin d'éviter une approche disproportionnée et inutile ;
- **en ce qui concerne les relations avec la DGA,** des réunions de travail menées en concertation avec le Comité Contrats Publics GIFAS et des experts de la CEDD ont permis de continuer le dialogue avec les Autorités sur les clauses contractuelles liées à REACh ;
- **plusieurs réponses à des consultations publiques relatives à REACh** ont été éditées au cours des derniers mois : consultation de l'AED[1], de la Commission Européenne *(REACh review 2017),* de l'ECHA[2] ;
- la CEDD a eu un rôle pro-actif dans le Comité de Pilotage REACh mis en place au sein du GIFAS pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle au sein de la filière, grâce aux travaux coordonnés des différentes Commissions et Groupes de Travail du GIFAS.

› Sur l'éco-conception :

Le GT dédié a terminé son cycle de **publication de fiches thématiques** et s'attache désormais à mieux faire connaître les liens nécessaires dans la conduite des programmes, entre l'Environnement et les autres entités et processus de l'entreprise afin d'expliquer la valeur ajoutée de l'éco-conception.

› Sur l'empreinte carbone :

Le GT Carbone s'est impliqué dans la mise en œuvre du reporting climatique, désormais obligatoire, dans le rapport annuel des entreprises. Ce GT est en veille sur les évolutions normatives internationales, sur les suites de la COP21 pour les entreprises et sur les sujets liés à la fiscalité écologique et à l'instauration d'un prix du carbone.

› Sur l'évaluation SSE (Santé-Sécurité-Environnement) de la *supply chain* :

Un questionnaire commun a été élaboré afin de collecter des informations sur **l'approche SSE des fournisseurs ;** il est désormais porté au niveau international dans le cadre international de l'IAEG *(International Aerospace Environmental Group).*

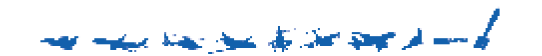
Dans le cadre du CSF Aéronautique, la CEDD a piloté un Groupe de Travail dédié à **l'économie circulaire,** thématique inscrite dans la Loi sur la Transition Energétique.

La CEDD du GIFAS a participé sur le même sujet aux travaux de la Section Thématique (ST) du Conseil National de l'Industrie (CNI) et également à ceux de la ST **« Simplification règlementaire ».**

[1] AED : Agence Européenne de la Défense.
[2] ECHA : European CHemicals Agency.

MOTEUR LEAP-1A DE CFM INTERNATIONAL © SAFRAN







3 ESPACE

La Commission Espace du GIFAS, présidée depuis janvier 2017 par **M. Nicolas Chamussy,** *Executive VP* d'**Airbus Defence and Space,** est un lieu d'information et de concertation permettant d'élaborer la position de l'industrie spatiale française sur les grands sujets du moment, et d'échanger avec nos homologues et partenaires européens sur les enjeux de la filière.

La Commission Espace est très activement engagée dans les travaux du Comité de concertation Etat Industrie sur l'Espace **(COSPACE)** mis en place en septembre 2013. Ce comité, qui a pour vocation de proposer aux pouvoirs publics une politique renforçant la compétitivité de notre industrie, s'est réuni pour la 5e fois en format ministériel le 30 juin 2016, sous la présidence de **MM. T. Mandon,** Secrétaire d'État en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, **JY. Le Drian,** Ministre de la Défense et **E. Macron,** Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

3.1. TRAVAUX DU COSPACE

En continuité avec les recommandations du dernier COSPACE Ministériel, les sujets traités depuis septembre 2016 sont les suivants.

- **La fracture numérique et le plan très haut débit (THD) :** les partenaires du COSPACE recommandent de mener à bien le plan de R&D 2017-2020 (présenté en COSPACE ministériel en juin 2016) pour permettre à l'industrie nationale de proposer les solutions très haut débit recherchées. Pour soutenir l'émergence d'un projet satellitaire qui viendrait à partir de 2022 connecter de 600 000 à plus d'un million de foyers, non couverts par les solutions terrestres, il est également nécessaire de convaincre les décideurs nationaux et locaux de la pertinence de la solution satellite, compte tenu des progrès techniques récents et des réévaluations du coût des différentes solutions publiées par la Cour des Comptes début 2017.
- **Les travaux thématiques sur l'Observation de la Terre permettant de définir et de consolider la position française sur la préparation du programme européen Copernicus.** Les travaux approfondis du COSPACE sur les sujets clé (CO_2, océans, hydrologie) ont associé l'industrie et une large communauté scientifique. Ils ont permis de faire mûrir le **projet Microcarb,** pour lequel le tour de table est maintenant terminé, mais également de proposer les grandes lignes de programmation sur l'océanographie et l'hydrologie (à défendre spécifiquement dans le cadre Copernicus).
- **Les Boosters.** Après un an de fonctionnement, cette initiative a permis de faire émerger et de financer près de 20 projets centrés sur le développement de nouvelles applications spatiales. Plus de 2 M€ ont été attribués jusqu'ici sous forme de subventions et autant en avances remboursables pour des projets en phases de développement (chiffres à confirmer auprès de la DGE). Fort de ce succès, le Copil COSPACE recommande la poursuite et le développement de ce dispositif, avec la consolidation du dispositif PIAVE dans le PIA[3].

Par ailleurs, les travaux de fond des autres groupes du COSPACE ont été poursuivis : études économiques (suivi de l'évolution des initiatives « New Space », benchmark sur la Chine, l'Inde, etc.), Feuille de route R&T (Télécommunications, Observation), applications.

De nouveaux sujets de réflexion ont également été abordés : la préparation du prochain programme cadre de recherche de la Commission (FP9) les outils de financement des initiatives COSPACE compte tenu des évolutions du PIA.

[3] Outil budgétaire permettant de soutenir la première phase (200 k€ de soutien) et la phase d'accélération (1,5 M€) de projets numériques d'usage du spatial.

3.2. COMMISSION ESPACE : AUDITIONS DE PERSONNALITÉS DU SECTEUR

La Commission Espace auditionne tous les mois des personnalités du secteur spatial afin d'échanger sur les enjeux et opportunités pour la filière.

À ce titre, les sujets phares de la filière qui ont pu être approfondis en 2016 sont les suivants : les lanceurs avec **M. Alain Charmeau (Président d'Airbus Safran Launchers),** les évolutions du secteur des télécommunications par satellite avec **MM. Rodolphe Belmer (CEO d'Eutelsat), Rupert Pearce (CEO d'Inmarsat),** ou encore les politiques spatiales des agences avec **MM. Jean-Yves Le Gall (Président du CNES) et Johann-Dietrich Wörner (Directeur Général de l'ESA)** ainsi que **M. Pierre Delsaux,** DG adjoint de la DG Compétitivité de la **Commission Européenne,** en charge de l'espace. **Mme. Geneviève Fioraso** a été reçue à deux reprises dans le cadre de son rapport « Open Space » remis en juillet 2016 au Premier ministre. Enfin, un dialogue régulier a été assuré avec le **Commissariat Général à l'Investissement** avec audition de **M. JL. Moullet,** en charge du volet Espace.

3.3 COMMISSION ESPACE : ACTIONS ANNUELLES ET PONCTUELLES

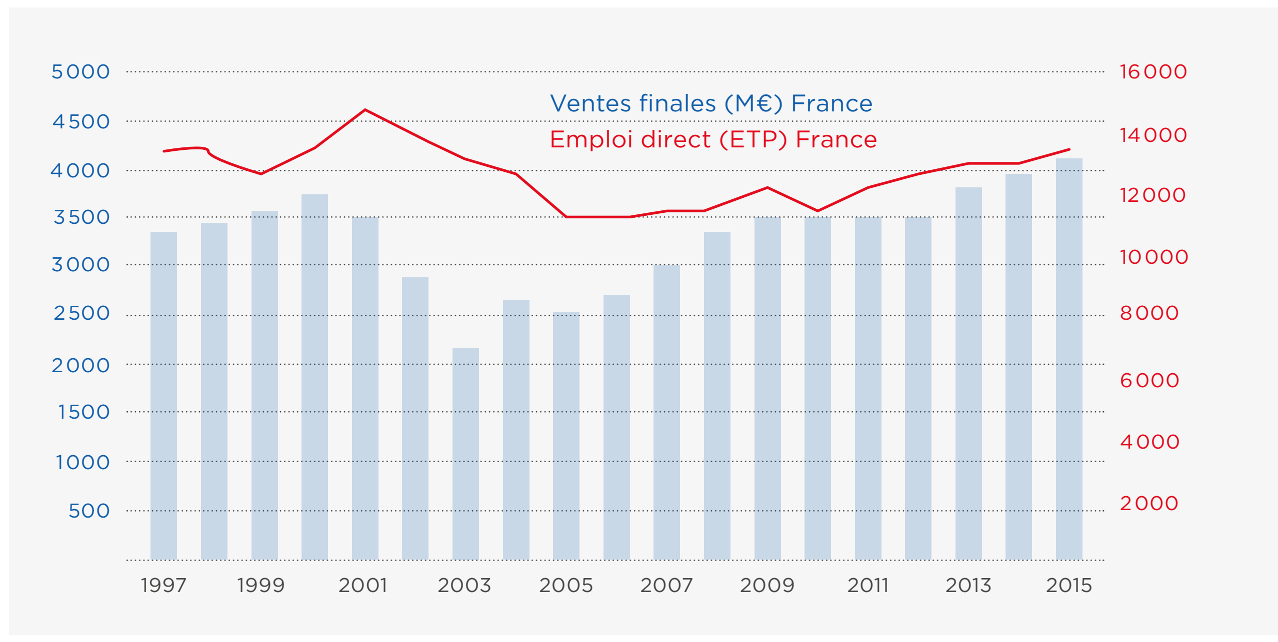
En 2016, la Commission Espace a poursuivi ses travaux avec Eurospace pour consolider les chiffres de la filière spatiale manufacturière française.

Le séminaire Perspectives Spatiales, rencontre annuelle de la filière spatiale, organisée en partenariat entre le GIFAS et Euroconsult, a rassemblé plus de 200 participants pour sa 7e édition, le 19 janvier 2017.

Les débats ont porté sur les résultats de la ministérielle l'ESA de décembre 2016, les évolutions rapides du secteur spatial et les nouveaux défis que nos maîtres d'œuvres, opérateurs et équipementiers de la filière spatiale ont su relever, sans oublier l'effort formidable réalisé pour le futur lanceur Ariane 6. Enfin, une table ronde dédiée a réuni les **quatre Boosters** sélectionnés début 2016, chacun ayant choisi un projet emblématique à présenter par la startup qui le porte, également participante à cette table ronde. Les échanges ont permis d'illustrer les principaux atouts de l'**initiative Boosters** qui s'affirment d'ores et déjà comme un atout majeur pour le développement des usages et applications du spatial.

La Commission Espace du GIFAS a produit au second semestre 2016 plusieurs documents stratégiques : une contribution détaillée au rapport sur le secteur spatial commandé par le Premier ministre à **Mme Geneviève Fioraso,** ainsi qu'une note détaillée sur les modalités de financement des programmes spatiaux nationaux via les programmes d'Investissement d'Avenir.

INDUSTRIE SPATIALE FRANÇAISE : VENTES FINALES (M€) ET EMPLOIS DIRECTS (ETP) SUR LA PÉRIODE 1997 – 2015



ENQUÊTE ANNUELLE GIFAS / EUROSPACE 2016

5 COMITÉ DÉFENSE

LE NH90 SEA LION, DE LA MARINE ALLEMANDE, EFFECTUE SON PREMIER VOL © AIRBUS 2016

Le Comité Défense du GIFAS, élargi aux secteurs terrestre et naval, a vocation à suivre l'ensemble des questions de défense. Il est chargé :

- **de préparer** les positions du GIFAS et du CIDEF sur ces questions, notamment en prévision de réunions avec le Ministre ou de hauts responsables du ministère des Armées et plus particulièrement pendant la préparation des lois de finances ;
- **de vérifier** que toutes les préoccupations spécifiques au secteur de la défense sont bien prises en compte **et solliciter des travaux complémentaires** des commissions du GIFAS et du Comité réglementaire du CIDEF;
- **d'effectuer,** au profit du Conseil et du Bureau du GIFAS, la **synthèse des travaux** menés par les Commissions du GIFAS sur les questions de défense.

Plus généralement, il constitue un point focal « défense » pour les structures du GIFAS comme vis-à-vis des services officiels et des adhérents concernés.

Depuis le 1er janvier 2016, le Comité Défense est présidé par **M. Pierre-Éric Pommellet,** Directeur général adjoint Systèmes de Mission de Défense de THALES.

L'activité du Comité est consacrée depuis un an au suivi et à l'instruction de trois sujets prioritaires et de trois sujets qui ressortent du « temps long ».

› Les sujets prioritaires

- **Les élections 2017 :** la profession a rédigé une **note blanche destinée aux équipes de campagne des candidats à l'élection présidentielle, afin de les alerter sur son impact industriel et social.** La rédaction de cette note s'est inscrite en cohérence avec la démarche des Armées et de la DGA appelant à une augmentation rapide et significative du budget de la Défense, avec un **objectif de 2% du PIB en 2022.** Ces travaux ont été alimentés par des entretiens du Comité Défense avec l'**IGA C. Laurent,** directeur de la stratégie à la DGA, et le **Général M. Klotz,** adjoint au sous-chef Plans Programmes à l'EMA.
- **Le plan Défense de la Commission européenne constitué de trois documents (stratégie globale ; déclinaison capacitaire ; plan d'action).** L'action du Comité a été focalisée sur l'Action Préparatoire, ainsi que sur les deux volets (recherche, capacités) du plan d'action (EDAP), afin de **bien appréhender les objectifs de la Commission et définir les objectifs de l'industrie française.** À cet effet, une note présentant la vision de l'industrie française vis-à-vis de l'action des instances communautaires et ses conditions de réussite a été rédigée et validée par le Conseil du GIFAS. Elle a vocation à être diffusée aux autorités françaises concernées.

Le suivi des actions de la Commission fait l'objet de réunions très régulières avec la DGA afin de **procéder à des échanges d'informations mutuels et à coordonner l'expression des positions françaises** sur les sujets d'intérêt commun.





LES SUJETS PRIORITAIRES | LES SUJETS « TEMPS LONG »

ÉLECTIONS **2017**



PLAN DÉFENSE DE LA **COMMISSION EUROPÉENNE**





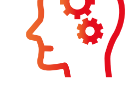
RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES **ARMÉES**



INGÉNIERIE SYSTÈME



OTAN



RECHERCHE & TECHNOLOGIE

- **Le renforcement des liens avec les armées,** afin de **permettre aux industriels de mieux appréhender le poids de l'environnement sur l'utilisation des équipements.** Le processus d'échange sur le **retour d'expérience des équipements air** initié en 2011 avec l'armée de l'Air et la DGA a été poursuivi, avec un déplacement sur la base de Nancy pour une séance sur la fonction Air Sol.

Deux séances ont été organisées avec l'ALAT, **l'une sur l'autoprotection des hélicoptères, l'autre sur la mise en œuvre de la connectivité** dans le cadre d'un déplacement sur le site de la DGA à Bruz, spécialisé sur la Maîtrise de l'Information.

La première séance dédiée à l'Aéronavale devrait se tenir fin 2017.

À l'issue de chaque réunion d'une demi-journée chacune, **les industriels ont affirmé leur satisfaction devant la qualité des exposés** des représentants de l'armée de l'Air et de l'ALAT, qui ouvrent à chaque fois sur des échanges très riches entre la communauté défense et la communauté industrielle.

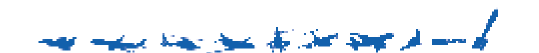
› Les sujets « temps long »

- **Ingénierie système :** le groupe de contact DGA – CIDEF, qui sert d'interface entre la DGA et les industriels sur l'**ingénierie système collaborative,** a poursuivi ses travaux. Le but est d'**identifier les bonnes pratiques et les difficultés** sur la base des programmes en cours, de façon à **permettre le déploiement de cette méthode** porteuse d'économie et de gain de temps à tous les programmes dans le futur.
- **OTAN :** le Comité Défense a suivi la préparation du sommet de l'OTAN des 8 et 9 juillet 2016 et en a étudié les conclusions. Deux sujets sont particulièrement suivis compte tenu des conséquences qu'ils pourraient avoir à terme pour la France : **AFSC (remplacement de la capacité AWACS à horizon 2035) et Framework Nation Concept qui permet à un État leader d'agréger d'autres États sur des sujets capacitaires pour lancer des acquisitions.** Le Comité s'attache à synthétiser les positions de l'industrie sur ces deux dossiers pour définir une position vis-à-vis du ministère de la Défense.
- **R&T :** les échanges avec la DGA se sont poursuivis, et se sont notamment matérialisés par l'organisation, le 12 mai 2016, d'une **journée d'échanges entre l'industrie et la DGA sur les orientations de la S&T à horizon 2022.** Une autre réunion est prévue le 3 juillet 2017.

6 SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

LA COMMISSION A VOCATION À **REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DE LA FILIÈRE** SUR CE DOSSIER, VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS EN FRANCE, DES INSTANCES EUROPÉENNES (EASA, COMMISSION EUROPÉENNE, PARLEMENT) OU INTERNATIONALE (OACI). ELLE DOIT VEILLER À **COORDONNER L'ACTION DES INDUSTRIELS MEMBRES,** AU TITRE DE LA PROFESSION, **DES STRUCTURES QUI ABORDENT CE SUJET,** TANT EN FRANCE (CNS) QU'AU NIVEAU EUROPÉEN (ASD) OU INTERNATIONAL (ICCAIA).

PREMIER PARC D'ÉNERGIE ÉOLIENNE ÉQUIPÉ DE SPEXER 500 AC, NOUVEAU SYSTÈME RADAR © AIRBUS 2015









Afin d'assurer sa représentativité et de favoriser les échanges et les prises de position, **la Commission est ouverte à des acteurs de la sûreté du transport aérien non membres du GIFAS** (aéroports, compagnies aériennes, etc.).

La sûreté du transport aérien est organisée autour de deux thématiques : sûreté au sens de l'annexe 17 de l'OACI (inspection/filtrage des passagers – bagages – fret) ; **cybersécurité** dont l'importance est en train de croître.

La Commission s'implique notamment dans les travaux du Conseil National de la Sûreté (CNS), dont le GIFAS est membre depuis octobre 2015, ainsi que dans ceux de la Task Force « *Civil Aviation Cyber Security* » de l'**ASD,** animée par un industriel français.

La Commission a suivi la préparation de l'AG de l'OACI, afin de **permettre aux industriels de proposer, via l'ICCAIA, des sujets d'intérêt.** Les propositions de thèmes ont donc été formulées à l'occasion du *Board* de l'ICCAIA. L'une d'entre elle portait sur **la nécessité d'une approche coordonnée de la cybersécurité au niveau international,** avec la nécessité de définir des standards au niveau mondial, afin d'**éviter l'élaboration de règles sur une base régionale, contraires au caractère mondial du transport aérien.**

Au niveau européen, la Commission a suivi les travaux de la Task Force cyber de l'**ASD,** dans le contexte de la montée en puissance de l'**EASA** sur ce sujet.

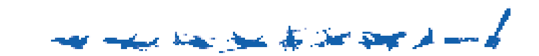
Au niveau national, des fiches ont été rédigées pour la réunion du **Conseil National de la Sûreté** de mai, en réponse à des questions posées lors d'une précédente réunion.

Enfin, la Commission a poursuivi la **cartographie des différentes organisations, tant institutionnelles qu'industrielles,** en charge des questions de sûreté du transport aérien.

Par ailleurs, le GIFAS continue d'accompagner la montée en puissance du **Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité** (CICS), et d'appuyer la participation de l'industrie au **Comité de la Filière des Industries de Sécurité** (COFIS).

> « La sûreté du transport aérien est organisée autour de deux thématiques : sûreté et cybersécurité. »





7 ACTIONS ADMINISTRATIVES

LA MISSION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE CONSISTE À EXAMINER TOUTE MESURE LÉGISLATIVE, RÉGLEMENTAIRE OU ADMINISTRATIVE (FRANÇAISE, COMMUNAUTAIRE OU INTERNATIONALE) AYANT DES IMPACTS SUR LA PROFESSION. ELLE A POUR RÔLE DE SENSIBILISER LES ADHÉRENTS SUR LES SUJETS DONT ELLE A LA CHARGE ET DE RÉALISER LE LOBBYING NÉCESSAIRE AUPRÈS DES ADMINISTRATIONS OU ORGANISMES CONCERNÉS.

CABINE PREMIUM – ZODIAC AEROSPACE
© ZODIAC AEROSPACE

> “Le Gouvernement a lancé une réforme de la commande publique visant à regrouper toute la réglementation au sein d'un code unique de la commande publique.”

Ses domaines d'activités couvrent la **réglementation propre aux marchés publics** (secteur de la défense et secteur civil), **la fiscalité, l'assurance de responsabilité civile aéronautique et le juridique.**

BREXIT : l'ensemble des Comités constituant la Commission Administrative a porté sa contribution au Groupe de Travail de la Commission des Affaires Européenne mis en place suite à la décision du Conseil du GIFAS.



CONTRATS PUBLICS

› Réforme du droit de la commande publique

- **À la faveur de la transposition des directives européennes** du 26 février 2014 en matière de marchés publics, le Gouvernement a lancé **une réforme de la commande publique visant à regrouper toute la réglementation au sein d'un code unique de la commande publique** (adoption prévue pour 2018). Cette réforme s'est notamment engagée via l'adoption d'une ordonnance et de deux décrets d'application dont un relatif aux marchés publics de défense et de sécurité.
- Ces nouveaux textes d'importance pour les industriels ont fait l'objet d'un examen approfondi de la part de la Commission Administrative qui a donné lieu à l'**édition d'un fascicule de synthèse relatif à son impact sur les contrats de défense et sécurité,** mis à disposition des adhérents (communication GIFAS le 9 novembre 2016).

› Référentiel achats de la DGA

La Commission Administrative a poursuivi, en concertation avec la DGA, la mise en conformité avec les évolutions de la réglementation en vigueur :

- **du Cahier des Clauses Administratives Communes** (CAC Armement), notamment par la recherche d'un compromis acceptable pour la profession sur l'introduction par la DGA de dispositions issues de l'Arrangement signé par les six pays de la LoI – TTI135 – et concernant les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contrats de recherche et de technologie. Après analyse en droit comparé des transcriptions opérées dans les principaux pays de la LoI, la DGA est d'accord pour :
  - **établir un bilan annuel des difficultés rencontrées** lors de la négociation de ces dispositions avec les industriels ;
  - **partager avec l'industrie** les retex des mises en œuvre de cet article.
- des **Clauses Contractuelles Types** utilisées par la Direction des Achats de la DGA et par les industriels pour établir les contrats publics de défense et de sécurité.

› Guide relatif au déroulement des Enquêtes de Coûts de Revient de la Délégation Générale de l'Armement (DGA)

Les diverses rencontres entre l'industrie de défense et la DGA ont permis de mettre à jour le guide via une version 2 du 27 octobre 2016 et de poursuivre leurs **réflexions conjointes sur :**

- **la prise en compte dans les enquêtes de coûts de revient de l'intéressement** (à considérer comme un élément « accessoire » rattaché à la rémunération) et de la participation ;
- **le mode de calcul** et le taux applicable aux charges financières calculées ;
- **les clauses** d'obligations comptables.



DRONE VSR700 © AIRBUS - F. LANCELOT / MASTER FILMS

JURIDIQUE

› H2020

• **Simplification des règles H2020**
La Commission Administrative a participé à l'élaboration d'un ***position paper* GIFAS portant sur la simplification des règles H2020** en appui des Commissions des Affaires Européennes et de la R&T du GIFAS.

• ***Loans vs Grant* (FP9)**
La Commission européenne ayant mené des réflexions sur l'intérêt de mettre en place des prêts ou des subventions, la Commission Administrative a participé à l'élaboration d'une position ASD visant à **promouvoir les subventions** en concertation avec les Commissions du GIFAS concernées.

› Action Préparatoire pour la Recherche de Défense (PADR : Preparatory Action for Defense Research)

Dans le cadre du processus d'élaboration de la PADR, la Commission Administrative a contribué à établir **une position de l'industrie française et européenne sur les principes régissant les Droits de Propriété Intellectuelle.**

› Médiation

La Commission Administrative a mené régulièrement des **actions de promotion de la médiation au sein de la filière,** notamment :

- en novembre 2016, une dizaine de médiateurs internes se sont réunis pour la première fois ;
- des **sessions de formation qualifiantes** des médiateurs internes des grands groupes de la profession ont été réservées pour fin 2017 (CMAP – Centre de médiation et d'arbitrage de Paris) ;
- une **rencontre spécifique a été organisée durant le salon du Bourget** en présence du Médiateur des entreprises, du Médiateur de la filière et des Médiateurs internes des grands groupes de la profession.

› Drones civils

La Commission Administrative a poursuivi sa participation aux travaux du **Comité technique « Soutien et promotion de la filière » du Conseil pour les Drones Civils (CDC)** sur les aspects relatifs à la protection de la vie privée, à la responsabilité civile et à l'assurance.

La Commission a également assuré une **veille juridique concernant :**

- **l'impact du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel** (voir ci-dessous) sur la loi « informatique et libertés » de 1978 dans le cadre de l'emploi des drones civils pour la sécurité intérieure ;
- la mise en œuvre de la loi du 24 octobre 2016 **« relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils »** par les décrets d'application en cours de rédaction.

› Devoir de vigilance

La Commission Administrative a maintenu sa mobilisation concernant certaines dispositions de la loi n°2017 – 399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre adoptée le 27 mars 2017 pour laquelle la profession a fait part de ses plus expresses réserves tant sur son contenu que sur ses conséquences pratiques. Cette mobilisation a notamment permis la censure partielle de cette loi par le Conseil Constitutionnel en déclarant notamment contraire à la Constitution les dispositions relatives aux amendes civiles (10 millions d'euros – pouvant être triplés en cas de dommages) dès lors qu'elles devaient sanctionner des obligations « indéfinies ».

› Réforme du Droit des contrats

La Commission Administrative s'est impliquée dans les travaux relatifs à **l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations** (entrée en vigueur le 1er octobre 2016).

La Commission a proposé une **session de sensibilisation aux adhérents** le 4 octobre 2016 animée par un cabinet d'avocats et participe à l'Observatoire de la Réforme du Droit des Contrats.

› Réforme de la Responsabilité civile

La Commission Administrative a suivi avec attention l'avancement des travaux de l'avant-projet de **loi relative à la réforme de la responsabilité civile.**

› Loi sur la transparence et la modernisation de la vie économique (Loi SAPIN II)

La Commission Administrative a suivi l'ensemble des travaux d'adoption de la loi SAPIN II du 9 décembre 2016 ainsi que les conséquences de la décision du Conseil Constitutionnel saisi fin 2016.

Les impacts des décrets d'application pour la profession en matière de lanceurs d'alerte et des représentants d'intérêts ont également fait l'objet de synthèses par la Commission.

› *« Safe Harbor » / « Privacy Shield »*

La Commission Administrative a sensibilisé la profession sur l'impact de l'invalidation, par la Cour de Justice de l'Union Européenne, de l'accord américano-européen ***« Safe Harbor »* en matière de transferts de données personnelles** des citoyens européens vers les États-Unis et de l'adoption de l'US-UE ***« Privacy Shield »,*** le 2 février 2016.

› Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel

À la suite de l'adoption de ce Règlement le 4 mai 2016, la Commission Administrative a organisé, en février 2017, une **journée de sensibilisation** animée par un cabinet d'avocats, **concernant les impacts de ce Règlement.**



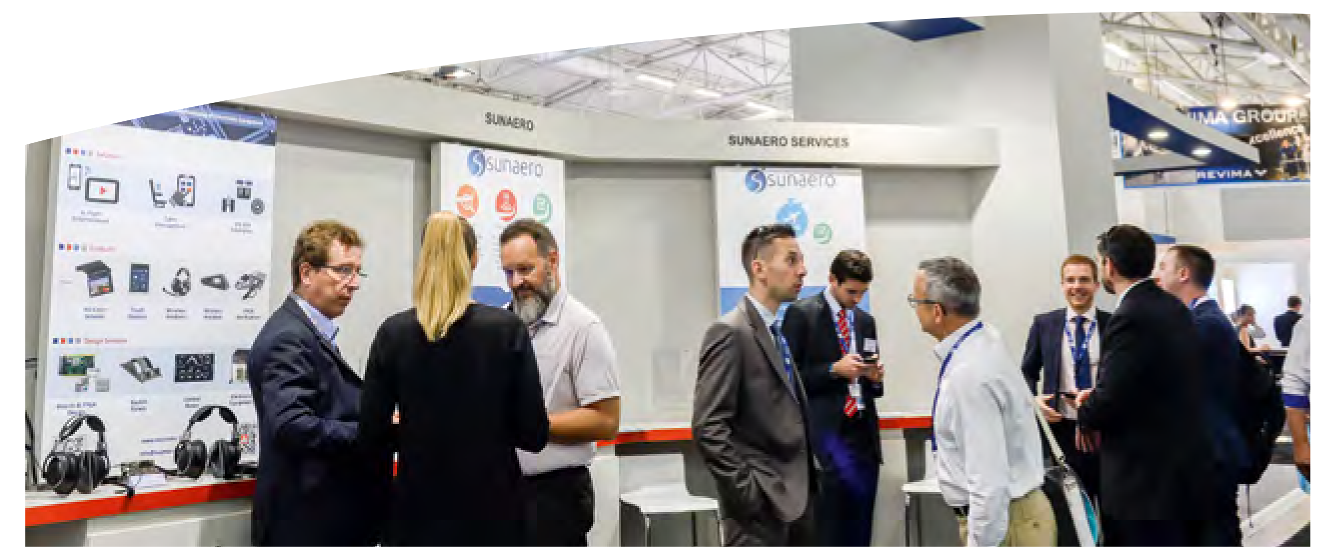
FISCALITÉ

D'un point de vue général, la Commission Administrative a poursuivi sa veille et l'**examen de tous projets, mesures et dispositions d'ordre fiscal ayant un impact sur la profession** (Loi de Finances (LF), Loi de Finances Rectificative (LFR), etc.) et a enrichi sa base de données sur l'actualité fiscale : **une soixantaine de fiches d'information a été publiée sur le site Extranet du GIFAS.**

La Commission Administrative a également œuvré pour **limiter les augmentations d'impôts sur les entreprises,** et plus particulièrement les taxes et impôts impactant le résultat opérationnel.

› Sondage fiscal de la profession

La Commission Administrative a réalisé la **synthèse annuelle des principaux impôts, taxes et prélèvements sociaux appliqués à la profession.**



SALON DU BOURGET : GRÂCE AU STAND DU GIFAS, TOUS LES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT PEUVENT PARTICIPER AU PLUS GRAND ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL DU SECTEUR © GIFAS



A321NEO © AIRBUS - VÉRONIQUE RICCO

Elle évalue régulièrement les impacts des mesures fiscales majeures prises par les autorités publiques.

› Priorités présidentielles

La Commission Administrative a proposé une **synthèse des priorités fiscales de la profession en vue des présidentielles 2017, en veillant en particulier au maintien du CIR.**

› Limiter les augmentations d'impôts sur les entreprises

Vu l'importance du déficit et de la dette publique française, la Commission Administrative a continué de se mobiliser afin de limiter les augmentations d'impôts sur les entreprises et plus particulièrement les taxes et impôts impactant le résultat opérationnel.

› Mesure dite de « suramortissement »

La Commission Administrative **a chiffré l'impact de cette mesure pour la profession et a soutenu le Cabinet du Premier ministre dans l'élaboration d'un fascicule didactique à destination des entreprises** pour une meilleure compréhension du dispositif et édité par les ministères des Finances et de l'Économie.

› Actualité fiscale

La Commission Administrative a proposé l'accès à **une soixantaine de fiches sur l'espace Adhérents du site Internet du GIFAS.**



ASSURANCES

› Responsabilité Civile (RC) Professionnelle Aéronautique et de couvertures d'assurances

À la suite de l'intervention du Médiateur de la filière au Conseil du GIFAS du 8 janvier 2015, la Commission Administrative du GIFAS (Comité Assurances) a établi **un point de situation sur les problèmes rencontrés dans la profession en matière de Responsabilité Civile Professionnelle Aéronautique et de couvertures d'assurances.**

Aussi, après le séminaire organisé sur ce thème par la Commission en décembre 2015 :

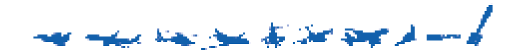
- **un Groupe de Travail transverse « Assurabilité des risques au sein de la *supply chain* aéronautique » a été constitué,** composé de *risks managers,* de membres des directions juridiques et achats et de médiateurs PME.

Les livrables finalisés par ce groupe disponibles au GIFAS sont les suivants :

- **un fascicule rappelant les grands principes relatifs aux risques, responsabilités et assurances dans la *supply chain* aéronautique,** (cartographie des risques dans le processus industriel aéronautique, couvertures d'assurances disponibles, points d'alerte ou recommandations à l'appui d'exemples concrets, etc.) ;
- **un recueil de dix recommandations GIFAS** relatives aux transferts et à l'assurabilité des risques au sein de la *supply chain* aéronautique.

- **Une « recommandation générale » BNAE en France - étendue ensuite à l'Europe –** a été établie aux fins d'une meilleure compréhension par les différents acteurs de la filière, des termes usuellement employés en matière de responsabilités et d'assurances.

La participation assidue des courtiers et assureurs spécialisés dans toutes ces actions est à souligner. Ces derniers sont en attente d'un dialogue plus approfondi avec les PME pour leur **proposer des solutions d'assurances innovantes à des conditions optimum.**





ACTIVITÉS DE LA COMMISSION COMMERCIALE DU GEAD

La Commission Commerciale a pour mission de **soutenir les fournisseurs dans leurs relations contractuelles avec leurs principaux donneurs d'ordre français et étrangers ;** elle vise également à **améliorer la connaissance des politiques d'achats adoptées par ces grandes entreprises vis-à-vis de leur *supply chain*** et à suivre l'évolution de leur organisation achats. Enfin, la Commission informe ses membres de l'avancement des nouveaux programmes.

› Actions générales visant à améliorer les relations clients/fournisseurs au sein de la filière

- Afin d'organiser les travaux de la Commission, **les Directeurs Achats des grands groupes de la profession se sont réunis à deux reprises cette année.**
- **La Commission a poursuivi ses travaux de soutien régulier apporté aux PME** sur les problématiques contractuelles rencontrées et, d'une manière générale, sensibilisation régulière à la propriété intellectuelle, sur la lutte contre les retards de paiement ou sur le devoir de vigilance.
- **Des entretiens avec les Directions des Achats ou Directeurs de Programme ont eu lieu :** notamment chez **Airbus** Toulouse (A350-900 et 1000), chez **Dassault Aviation** à Mérignac et **Safran nacelles** au Havre.
- **Sensibiliser les PME à la médiation en coordination avec la Commission Administrative** – (voir actions de cette Commission).
- **Amélioration de l'assurabilité des risques au sein de la *supply chain* aéronautique à destination des PME** en coordination avec la Commission Administrative – (voir actions de cette Commission).

© DAHER



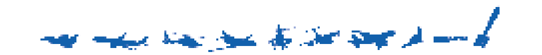


8 AFFAİRES EUROPÉENNES

LA DIRECTION DES AFFAIRES EUROPÉENNES A VOCATION À ASSURER LE PILOTAGE DE L'ENSEMBLE DES QUESTIONS EUROPÉENNES ET À **VEILLER À LA COHÉRENCE DES TRAVAUX** CONDUITS DANS LE CADRE DU GIFAS (COMMISSION ADMINISTRATIVE, COMMISSION R&D, COMMISSION DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN, COMMISSION ESPACE, ETC.) ET DU CIDEF (COMITÉ DÉFENSE, COMITÉ RÉGLEMENTAIRE, COMITÉ R&T).

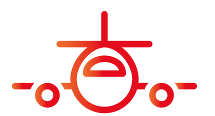
SALON DU BOURGET 2017 : LES PRINCIPAUX INDUSTRIELS EUROPÉENS DU SECTEUR ONT RENCONTRÉ, AU CHALET DU PRÉSIDENT DU GIFAS, MME BIENKOWSKA, COMMISSAIRE EUROPÉEN À L'INDUSTRIE, AU MARCHÉ INTÉRIEUR, À L'ENTREPRENARIAT ET AUX PME.

DE GAUCHE À DROITE : MM. EAST (ROLLS-ROYCE) – TRAPPIER (PRÉSIDENT DU GIFAS – DASSAULT AVIATION) – CAINE (THALES) – HOKE (AIRBUS DEFENCE & SPACE)
© DASSAULT AVIATION – A. BOISSAYE



> “ Elle anime ou co-anime les travaux des Groupes de Travail mis en place avec la DGAC et la DGA (UE et OTAN). Elle prépare les positions françaises en prévision des débats avec les autres industriels européens du secteur, membres de l'ASD. Elle exerce, pour le compte du GİFAS, un contrôle du fonctionnement de l'ASD. Enfin, elle participe aux réunions de l'ASD et d'ACARE et contribue activement à leurs travaux.”

ACTIONS 2016-2017 - DOSSIERS MAJEURS



AVIATION CIVILE

La Direction a suivi de près, en coordination avec la Commission Navigabilité, l'élaboration par le Conseil et par le Parlement Européen de leurs positions respectives sur le **projet de révision de la « *Basic Rule* » de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne.** Le trilogue sur ce texte qui affecte l'ensemble des acteurs du transport aérien n'a pas encore abouti à l'approbation d'un document commun (cette approbation est espérée d'ici fin 2017). Cependant, les principales dispositions touchant l'industrie aéronautique semblent faire l'objet d'un consensus et vont dans le sens souhaité par l'industrie.

Sur le plan international, les négociations pour un ***Bilateral Air Safety Agreements*** (BASA) **avec la Chine** ont fait l'objet d'un **suivi conjoint** au niveau **de la Commission des Affaires Européennes (CAE) et de la Commission des Affaires Internationales.** Elles ont progressé sensiblement lors d'un **sommet bilatéral sur la sécurité aérienne** qui s'est tenu à Shanghai en mai 2017 et laissent espérer un accord politique d'ici la fin 2017.

Enfin, l'**insertion des drones dans l'espace aérien civil** a constitué également un axe de travail important. La sous-direction de la construction aérienne de la DGAC a fait un exposé sur le sujet à la CAE.

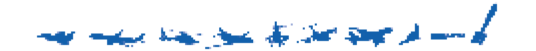
MME BIENKOWSKA, ACCOMPAGNÉE DE MM. HUSAK ET COMPTOUR (DE GAUCHE À DROITE) © DASSAULT AVIATION – A. BOISSAYE

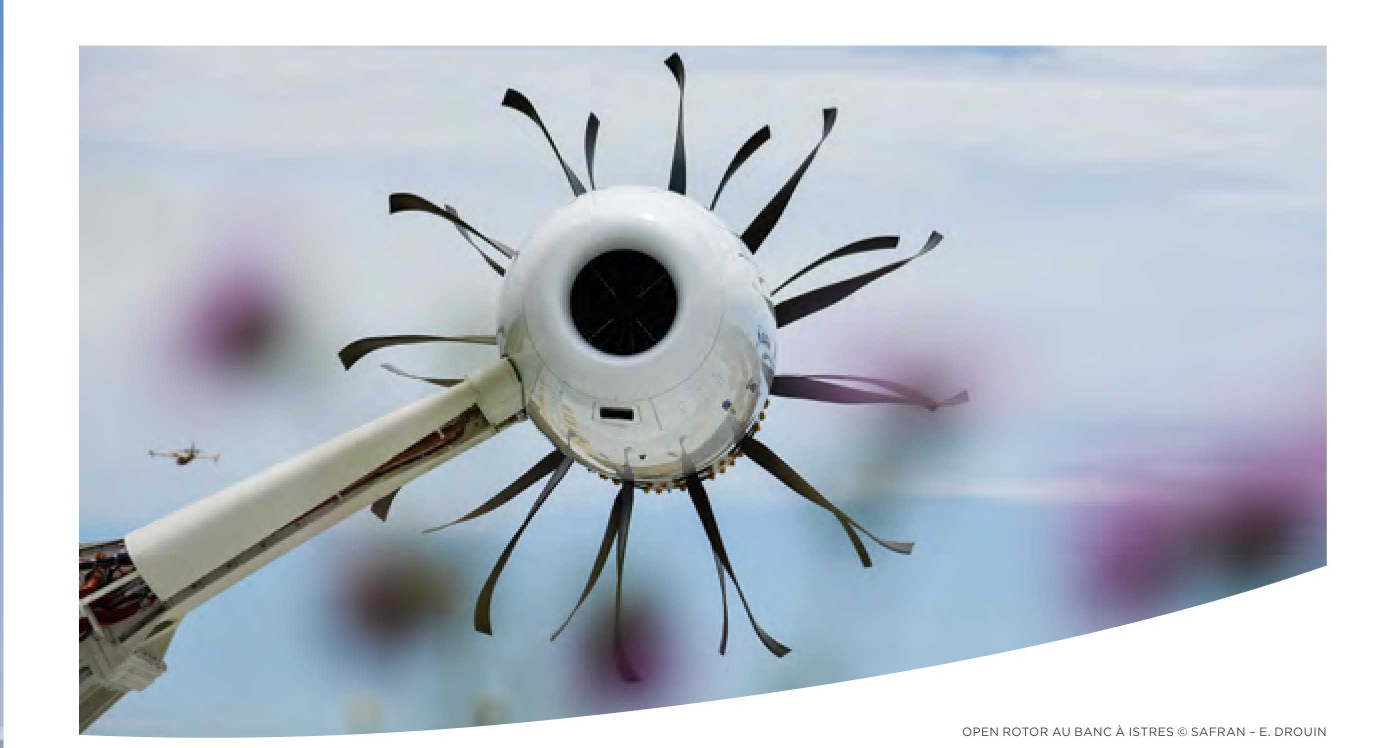




DÉFENSE

L'activité de la Direction a été rythmée à un niveau politique par le calendrier de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, **Mme. Frederica Mogherini,** et, aux niveaux industriel et marché, par celui de la Commissaire à l'Industrie, **Mme. Elzbieta Bienkowska.**





OPEN ROTOR AU BANC À ISTRES © SAFRAN - E. DROUIN

La CAE et le Comité Défense du CIDEF ont élaboré, avec le soutien de la Commission Administrative du GIFAS, les **positions de l'industrie en regard des propositions du plan d'action** de la Commission Européenne publiée le 30 novembre dernier.

L'effort a porté sur les règles de financement et de participation de l'Action Préparatoire qui doit se dérouler d'ici la fin du présent programme financier pluriannuel et au-delà sur le schéma de gouvernance du futur programme cadre de recherche réservé à la défense (post 2020). Au cours du second trimestre de 2017, l'industrie s'est mobilisée pour répondre aux sollicitations de la Commission Européenne sur un **projet de Programme de Développement de l'Industrie de Défense (DIDP).** Une proposition de règlement a été émise par la CE le 7 juin 2017.

Par ailleurs, en coordination avec la Commission Internationale et la Commission des Affaires Administratives, **la CAE a pris position sur les recommandations formulées par la Commission Européenne sur la directive relative aux Transferts Intra-Communautaires et sur la Directive Marché Public de Défense et de Sécurité.**



ENVIRONNEMENT

Les différentes mesures prises par l'industrie du transport aérien pour réduire ses émissions de gaz carbonique ont constitué un des points majeurs de **l'agenda de l'Assemblée de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale** (OACI) qui s'est tenue en septembre 2016 à Montréal. Le dispositif de mise en place d'un mécanisme de compensation des émissions de carbone, **CORSIA**[4]**,** approuvé à cette occasion, a permis que le Parlement Européen ne réactive pas des mesures unilatérales à la fin du moratoire (fin 2016) sur les *Emissions Trading Schemes* appliqués à l'aviation.

Par ailleurs, la Direction Internationale a participé aux travaux pilotés par la Commission Environnement sur REACh. Des décisions importantes par l'ECHA sur les **demandes d'autorisation d'usage de certains chromates** ont été émises sur la période 2016-2017.



RECHERCHE

La revue à mi-parcours de l'ensemble du budget pluriannuel de la Commission européenne voté par la précédente législature a été initiée en fin d'année 2016. Dans ce contexte, le GIFAS, avec le soutien de l'ASD et de la DGAC, a préparé ses arguments pour mettre en avant le **bon usage des fonds européens** et pris part activement aux travaux du **groupe français de haut niveau sur la préparation du futur PCRD9** réuni et piloté par le MNESR dans le but d'alimenter les travaux du groupe de haut niveau européen.

Le Groupe de Travail H2020 du GIFAS a continué à se réunir sur une base mensuelle pour **préparer en amont les travaux, coordonner les actions de sensibilisation** à Bruxelles et **répondre aux nombreuses consultations** de la Commission européenne et du MNESR sur les sujets relatifs à la recherche : *Mid-term Review, JTI, Energy Union, WG 2018-2020, etc.*

Au niveau d'**ACARE,** le GIFAS a pris part à l'organisation d'un séminaire avec les États-Unis ainsi qu'à la rédaction d'un rapport, de position papers thématiques, et de fiches pays afin d'**orienter les axes de coopération possibles entre l'Union Européenne et les pays tiers et associés dans le domaine de la recherche aéronautique civile.**



L'ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL ET RESPONSABLE

Cet environnement, toujours plus contraignant, impose une veille sur les différentes initiatives réglementaires dans ce champ très large. La Direction s'est efforcée de faire **remonter aux autorités nationales et européennes les dispositions qui pourraient affecter la compétitivité de notre industrie.** Sont rentrées dans cette catégorie, les discussions en trilogue sur un règlement portant sur les minerais de conflit, l'évolution du règlement sur les biens à double usage pour prendre en compte les **problématiques de sécurité et de droits de l'homme, le reporting fiscal** pays par pays, etc.



LES ACCORDS INTERNATIONAUX BILATÉRAUX ET MULTILATÉRAUX

Plusieurs accords de Libres Échanges (Corée, Japon) **ou accords d'investissement** (Chine) **sont en cours de négociations ou en cours d'évaluation** et la profession s'est prononcée pour que ses intérêts soient pris en compte ; comme, par exemple, la prise en compte des activités de MRO dans l'accord avec la Corée oubliée dans l'accord initial.

Les négociations avec les États-Unis étant tombées au point mort, aucun travail spécifique n'a été mené pendant le période couverte par le rapport annuel.

RECHERCHE SUR LES BIOCARBURANTS À PARTIR D'ALGUES AU CAMPUS LUDWIG BÖLKOW © AIRBUS GROUP / DANNENBERG

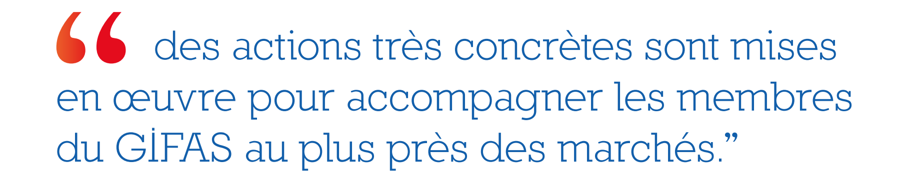


[4] Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation.

9 INTERNATIONAL

LA DIRECTION INTERNATIONALE A POUR OBJECTIF DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES MEMBRES DU GIFAS. ELLE ANIME LE BUREAU DE LA COMMISSION INTERNATIONALE ET UN ENSEMBLE DE GROUPES DE TRAVAIL QUI LUI RAPPORTENT. CES DERNIERS INTERVIENNENT SELON DEUX APPROCHES : **« INSTITUTIONNELLE » ET « GÉOGRAPHIQUE ».**

© AIRBUS - ALEXANDRE DOUMENJOU / MASTER FILMS



“ des actions très concrètes sont mises en œuvre pour accompagner les membres du GIFAS au plus près des marchés.”

Les actions de la Commission Internationale peuvent être menées soit **vers les autorités françaises lorsqu' il s'agit de favoriser l'export,** soit **vers les administrations étrangères lorsqu'il s'agit d'ouvrir un marché** ou encore **vers des donneurs d'ordre étrangers pour promouvoir l'industrie française.** Par ailleurs, des actions très concrètes sont mises en œuvre pour accompagner les membres du GIFAS au plus près des marchés comme la présence sur les salons étrangers, l'organisation de missions collective ou de séminaires d'information.



ACTIONS INSTITUTIONNELLES

La Direction Internationale suit l'évolution des réglementations du contrôle des exportations de plusieurs pays. Deux recueils sur les législations britannique et japonaise du contrôle des exportations ont été publiés. L'aboutissement de la réforme sur la législation américaine a fait l'objet d'un suivi permanent tout au long de l'année. Cette action se poursuit cette année en vue de la publication au 4e trimestre 2017 de la mise à jour du recueil États-Unis.

Côté règlementation française, la Direction continue de suivre la mise en œuvre de la **réforme du contrôle des exportations de matériel militaire** en participant aux actions de formation de la DGA et en poursuivant son dialogue avec l'administration pour **améliorer le fonctionnement du contrôle et réduire les délais** (fonctionnement et évolutions attendues du système informatique SIGALE, guide sur la recevabilité des demandes de licence, déclassement des biens les moins sensibles, etc.).

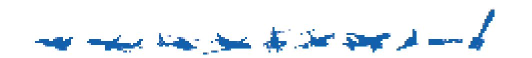
Une réunion technique sur le marché aéronautique en Iran, axée sur les aspects règlementaires a été organisée en collaboration avec le Centre Français des Affaires de Téhéran (CFAT) afin de **préparer les industriels du GIFAS à l'ouverture du marché iranien,** ainsi qu'un séminaire de formation sur la réglementation française du contrôle des exportations à l'attention des PME.

Au niveau européen, les industriels se mobilisent sur la **révision de la Directive 2009/43/EC sur les transferts intra-communautaires,** sa transposition se traduisant actuellement par nombre de dysfonctionnements et de disparités entre pays européens. Une relation soutenue a été maintenue avec le SGDSN qui assure la présidence du groupe sur le contrôle des exportations des pays de la LoI[5].

FLOTTE D'ATR 72-600 D'IRAN AIR © ATR - P. BARTHE



[5] Allemagne, Espagne, Italie, France, Royaume-Uni et Suède.





© AIRBUS - P. PIGEYRE / MASTER FILMS

Ces travaux ont permis d'aboutir à des listes minimales communes à l'ensemble des pays européens **pour deux Licences Générales de transfert (forces armées et entreprises certifiées)** et se poursuivent pour deux autres (maintenance/réparation et expositions/démonstrations), ainsi que sur la définition du « spécialement conçu pour un usage militaire » en vue de **limiter,** en particulier, **le nombre de composants soumis à licence.**

Le Groupe de Travail « biens à double usage » poursuit son suivi de la révision du règlement relatif au système de contrôle des exportations des biens et technologies à double-usage (règlement CE n°428/2009) et mène une action coordonnée avec l'administration française mais aussi avec le SIEPS et le MEDEF en France ainsi qu'au niveau européen avec l'ASD, afin que ces évolutions ne viennent pas pénaliser les entreprises qui y sont soumises. Un représentant de l'Arrangement de Wassenaar[6] a été reçu et des travaux de sensibilisation visant à **améliorer la contribution des industriels du GIFAS pour la révision des listes de produits** soumis à ces règlementations ont été initiés.

Le Groupe de Travail Douanes a poursuivi son action d'**harmonisation des procédures** au sein de l'administration française et européenne et de **sensibilisation des administrations de contrôle sur la charge et les coûts induits par les procédures administratives.** La révision en cours du règlement (CE) 1147/2002 du Conseil du 25 juin 2002 (suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun sur certaines marchandises importées sous couvert de certificats d'aptitude au vol) fait l'objet d'un important **travail collaboratif** et de recommandations vers les autorités administratives nationales et européennes.

Un séminaire a été organisé à l'attention des adhérents du GIFAS sur les principales **obligations et risques en matière douanière et les mécanismes d'optimisation** des pratiques douanières.

Le Groupe de Travail Contreparties a poursuivi ses actions sur des pays spécifiques et zones prioritaires tels que l'Inde et les Émirats Arabes Unis : sur les EAU, l'action de fond engagée depuis deux ans est poursuivie pour **assurer la coordination des industriels français** (des grands groupes aux PME) **sur la gestion des offsets.** L'administration française a été impliquée dans la démarche.

[6] L'Arrangement de Wassenaar est le régime multilatéral de contrôle des exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage civil et militaire.

> “Des travaux de sensibilisation visant à améliorer la contribution des industriels du GIFAS pour la révision des listes de produits soumis à ces règlementations ont été initiés.”

La réactivation du Comité de Coordination des Compensations Économiques (C3E), lien avec l'administration et lieu de réflexion sur la problématique générale des compensations, a permis de replacer la question des offset dans la dynamique du soutien export que mène l'administration et de **réactiver des résaux offsets** comme par exemple au sein des Services Économiques à l'étranger.

Enfin, le Groupe de Travail a élaboré, comme tous les ans, son document de synthèse présentant les volumes d'engagements d'offset des industriels du GIFAS et leur répartition géographique à fin 2016.

Les entreprises adhérentes du GIFAS ont été confrontées en 2016 à une **accélération des exigences de leurs parties prenantes en matière d'intégrité et de responsabilité sociétale.** On peut ainsi citer la **norme ISO 37001,** les **lois Sapin II** et **Devoir de Vigilance,** les questionnaires bancaires, la transparence des données extra-financières, les minéraux de conflit, etc.

Dans ce contexte, le **Groupe de Travail Éthique et responsabilité d'entreprise** a poursuivi sa mission de veille règlementaire du cadre juridique national et international qui impose des formes de gouvernance renouvelées. En particulier, l'actualité législative française **l'a conduit à émettre un certain nombre d'avis et de recommandations** auprès des associations professionnelles.

Des travaux ont été menés afin que soient prises en considération les mesures de conformité déjà mises en œuvre dans les entreprises mais également en publiant un guide de recommandations à l'attention des adhérents du GIFAS sur les nouvelles obligations auxquelles ils sont soumis.

Grâce à l'implication directe de certains de ses membres, **le Groupe de Travail a activement assuré la promotion des initiatives sectorielles** (notamment *l'International Forum on Business Ethical Conduct)* dans différentes organisations nationales et internationales que ce soit l'OTAN, l'OCDE ou le « Business 20 » associé au Sommet du G20.

De nouvelles réunions d'échange avec le comité « sécurité financière » de la Fédération Française bancaire (FBF) se sont tenues, mettant en chantier un groupe de travail tripartite administrations/industries/banque. Par ailleurs, **des réflexions ont été poursuivies avec la DGA sur les enjeux de la conformité vis-à-vis de la compétitivité de l'industrie française.**


90 HÉLICOPTÈRES D'AIRBUS ONT PARTICIPÉ AUX JEUX OLYMPIQUES DE RIO 2016 © AIRBUS



ACTIONS PAYS

Les actions sont élaborées par les **Groupes de Travail Pays** où se retrouvent des experts géographiques des membres du GIFAS, des cadres commerciaux et des dirigeants de PME. **Leurs mises en œuvre s'appuient sur les liens établis** avec les associations étrangères similaires au GIFAS et des entreprises étrangères et sur les ressources des pouvoirs publics (DGA/DI, Trésor, MEAE) ou de leurs agences (BPI, Business France).

Les Groupes suivants se sont réunis sur la période : Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie du Sud-Est, Chine, Eurasie, Europe Centrale, Inde, Japon, Royaume-Uni, Russie/Ukraine et Turquie.

› Amérique du Nord

• États-Unis/Canada

L'action sur ces pays s'appuie essentiellement sur les possibilités offertes par le réseau **NAFAN** *(North American French Aerospace Network)*[7]. Quelques 159 sociétés ont rejoint ce réseau à ce jour. **Des événements** (conférences, séminaires, networking) **ont été organisés pour le groupe à l'occasion d'Heli Expo, du NBAA, d'Aeromart Seattle, du salon MRO USA.**

La convention biennale du réseau NAFAN a réuni près d'une cinquantaine d'entreprises à Orlando en octobre 2016 autour de la thématique d'implantation en Amérique du Nord. En complément du site web et de l'intranet, **un groupe permet de favoriser les échanges entre les membres à travers des forums thématiques** (emploi, etc.).

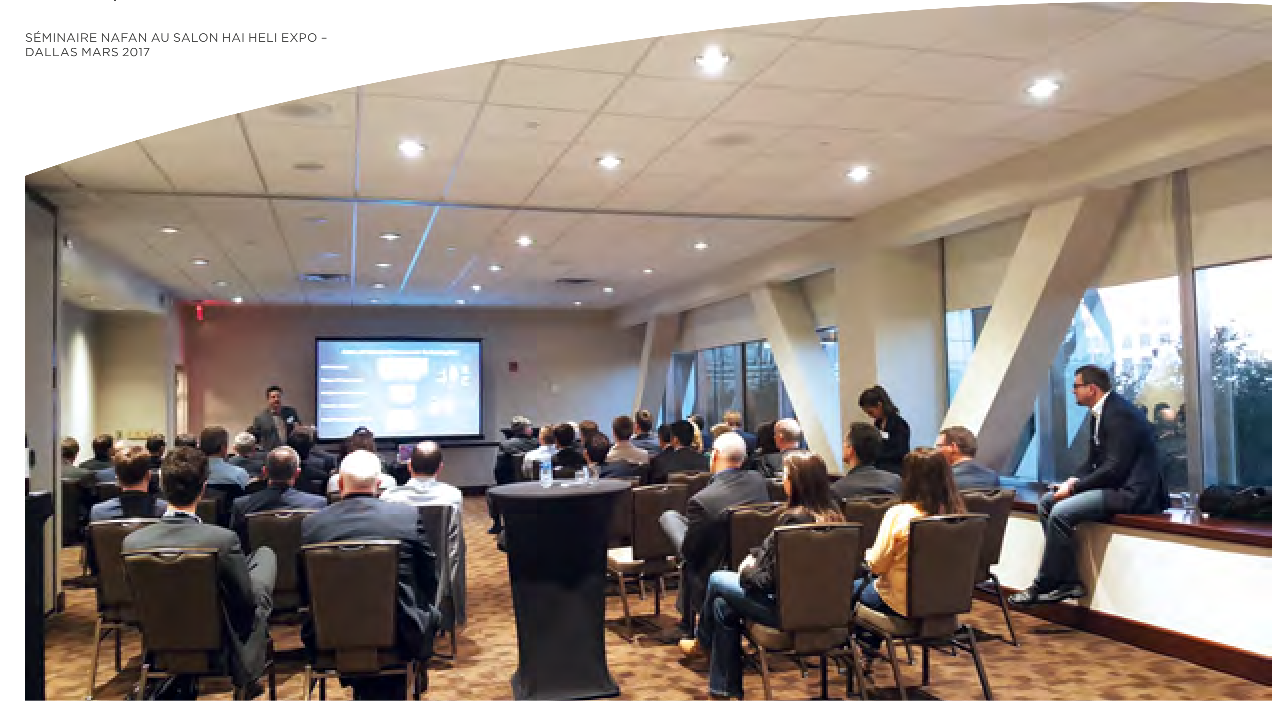
› Amérique du Sud

À la suite de la mission du Président du GIFAS en 2015 au **Brésil,** un Comité GIFAS local a été créé pour soutenir ses membres implantés au Brésil. Le GIFAS a fédéré en avril 2017 la présence des sociétés de notre secteur sur le salon LAAD de Rio.

Le Groupe de Travail Amérique Latine du GIFAS s'est réuni tout au long de l'année et a reçu notamment le nouveau Secrétaire des produits de défense brésilien, **M. Flavio Basilio** et l'ambassadeur de Colombie à Paris, **S. E. Renjifo.**

Afin d'explorer de nouveaux marchés, **une prospection sur le Mexique, la Colombie et l'Argentine a été proposée par le Groupe de Travail Amérique Latine du GIFAS.** Des missions conjointes avec la DGA pourront avoir lieu en 2017.

SÉMINAIRE NAFAN AU SALON HAI HELI EXPO – DALLAS MARS 2017



[7] Le Groupe de Travail Amérique du Nord a proposé en 2012 la mise en place d'un réseau des entreprises françaises ayant un établissement sur ce continent. L'objectif est de favoriser le partage d'expérience entre ceux qui sont déjà installés et ceux qui souhaitent pénétrer le marché. Ce réseau, dénommé NAFAN, est co-animé par le GIFAS et Business France et s'appuie sur un V.I.E. basé à Montréal.

› Asie

• Chine

Le Groupe de Travail Chine a continué ses actions pour **aider les entreprises françaises à se positionner sur les programmes chinois,** et des échanges ont notamment eu lieu avec AVIC. Il s'est notamment impliqué dans les rencontres bilatérales DGAC-MIIT proposant des thématiques industrielles à aborder sous un point de vue institutionnel.

• ASEAN

Un bureau GIFAS a été ouvert en octobre 2015 à Kuala Lumpur pour couvrir la zone (principalement **Malaisie-Indonésie-Singapour)** et favoriser la pénétration des PME par une détection avancée des opportunités d'affaires, par l'identification dans le tissu industriel local de partenaires. **Des comités GIFAS en Malaisie et à Singapour ont été créés.** Le **réseau SEAFAN,** maintenant pleinement opérationnel, compte 115 membres.



– Singapour

Le SEAFAN *(South East Asia French Aerospace Network)* a saisi l'occasion de la présence de plusieurs de ces membres à l'occasion de la conférence spatiale GSTC pour **organiser une rencontre collective avec les acteurs singapouriens du secteur.**

– Malaisie

Le GIFAS était présent sur le salon LIMA en mars 2017. Une rencontre entre le Président de la Commission Internationale et le ministre de l'Industrie malaisien s'est conclue par la **signature d'un MoU entre la GIFAS et l'association locale MAIA.**

– Indonésie

Des relations ont été tissées avec les associations indonésiennes IAMSA (maintenance) et INACOM (équipementiers), permettant la **mise en relation d'industriels de nos deux pays.**



DRONE WATCHKEEPER © THALES – R. SEYMOUR

• Inde

Sur le salon **Aero India,** la présence importante des entreprises françaises a été remarquée (43 industriels étaient présents sur notre stand, soit la première présence étrangère).

Le Ministre de la Défense indienne s'est rendu sur le **Pavillon France** où il a été accueilli par l'ambassadeur de France en Inde ; **en marge du salon, de nombreuses rencontres ont été organisées avec les autorités indiennes** (États du Karnataka et du Maharashtra) et les industriels locaux (dont HAL, Team Indus, Mahindra Aerospace).

• Japon

À la suite de la signature d'un accord-cadre entre la DGAC et le METI en 2013, **les rencontres du Comité de Pilotage se poursuivent** avec

> “La convention biennale du réseau NAFAN a réuni près d'une cinquantaine d'entreprises à Orlando en octobre 2016 autour de l'implantation en Amérique du Nord.”



MISSION DU GIFAS EN CORÉE : VISITE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE CHEZ KAI © GIFAS

la participation du GIFAS et des industriels intéressés par des coopérations avec le Japon.

Par ailleurs, le **Comité GIFAS Japon,** constitué des représentants de notre industrie au Japon, a continué tout au long de l'année son **activité de promotion de l'industrie française.**

Un séminaire suivi de rencontres BtoB et de visites de sites sur la thématique spatiale s'est tenu en France en juin 2016.

- **Japon – Corée du Sud**

Une **mission conduite par le Président du GIFAS s'est déroulée du 20 au 22 novembre au Japon, puis du 23 au 25 novembre en Corée.** Par son ampleur (en nombre et en qualité), **la mission a eu dans les deux pays un impact important tant au niveau industriel qu'institutionnel,** ce qui a permis de monter, pour les 34 entreprises participant à la mission, un programme dense d'événements avec un très bon niveau de représentation des interlocuteurs locaux. Les deux ambassades se sont mobilisées pour les rendez-vous officiels et les associations industrielles des deux pays ont apporté leur aide pour rencontrer les industriels. Les représentants locaux de nos grands groupes ont apporté une aide précieuse dans les deux pays.

› Afrique / Moyen-Orient

- **Afrique Subsaharienne**

Afin de permettre une meilleure prise de conscience des potentialités du marché africain, le GIFAS a organisé le premier **séminaire d'information** sur les activités potentielles, les opportunités et les freins du marché aérospatial en Afrique Subsaharienne. **Cet événement a été un franc succès de par le nombre de participants** (environ 80 personnes dont une quinzaine de PME représentées) **que par la qualité des présentations et le niveau des intervenants** qui ont tous salué cette initiative du GIFAS.



- **Émirats Arabes Unis**

Le GIFAS a ouvert un bureau à Abu Dhabi en octobre 2016. Sur le modèle nord-américain et asiatique, un réseau a été créé, le MEFAN *(Middle East French Aerospace Network).* Il compte à ce jour 88 membres. En parallèle, le **comité GIFAS EAU** rassemblant les 30 entreprises du GIFAS implantées dans le pays, le service économique et la mission défense de notre ambassade, s'est réuni à deux reprises, permettant un échange riche autour de thématiques transverses.

› Europe

- **Pays-Bas**

Comme chaque année, le GIFAS fédère le Pavillon France sur le salon **MRO Europe ;** en 2016 ce dernier a eu lieu à Amsterdam ; 11 sociétés exposaient sur le stand.

- **Royaume-Uni**

Un Groupe de Travail spécifique sur le Royaume-Uni a été créé dans l'optique de dynamiser les relations industrielles et de promouvoir les échanges entre adhérents sur les problématiques relatives à ce pays. **Le GT Royaume-Uni s'est ainsi penché sur l'impact commercial et industriel du Brexit** en s'appuyant entre autre sur les travaux menés par les autres Commissions du GIFAS.

Au **salon international de Farnborough,** marqué par l'annonce du Brexit, le GIFAS a fédéré la présence de 47 sociétés sur le Pavillon France (dont 38 PME). Le DGAC, et l'ambassadrice ont visité les industriels français. **Les exposants ont pu rencontrer des partenaires ou des clients potentiels du monde entier** (Bombardier, Rolls-Royce, ISS Rechetnev, ST Aerospace, Antonov, Safran, etc.).

Par ailleurs, un certain nombre de rencontres bilatérales ont été organisées avec le président de la Commission Internationale et les présidents de la SJAC, OAK, TAI, ISS Rechetnev ainsi que le vice-ministre de l'Industrie et du commerce russe, **M. Andrey Boginsky.**

- **Russie**

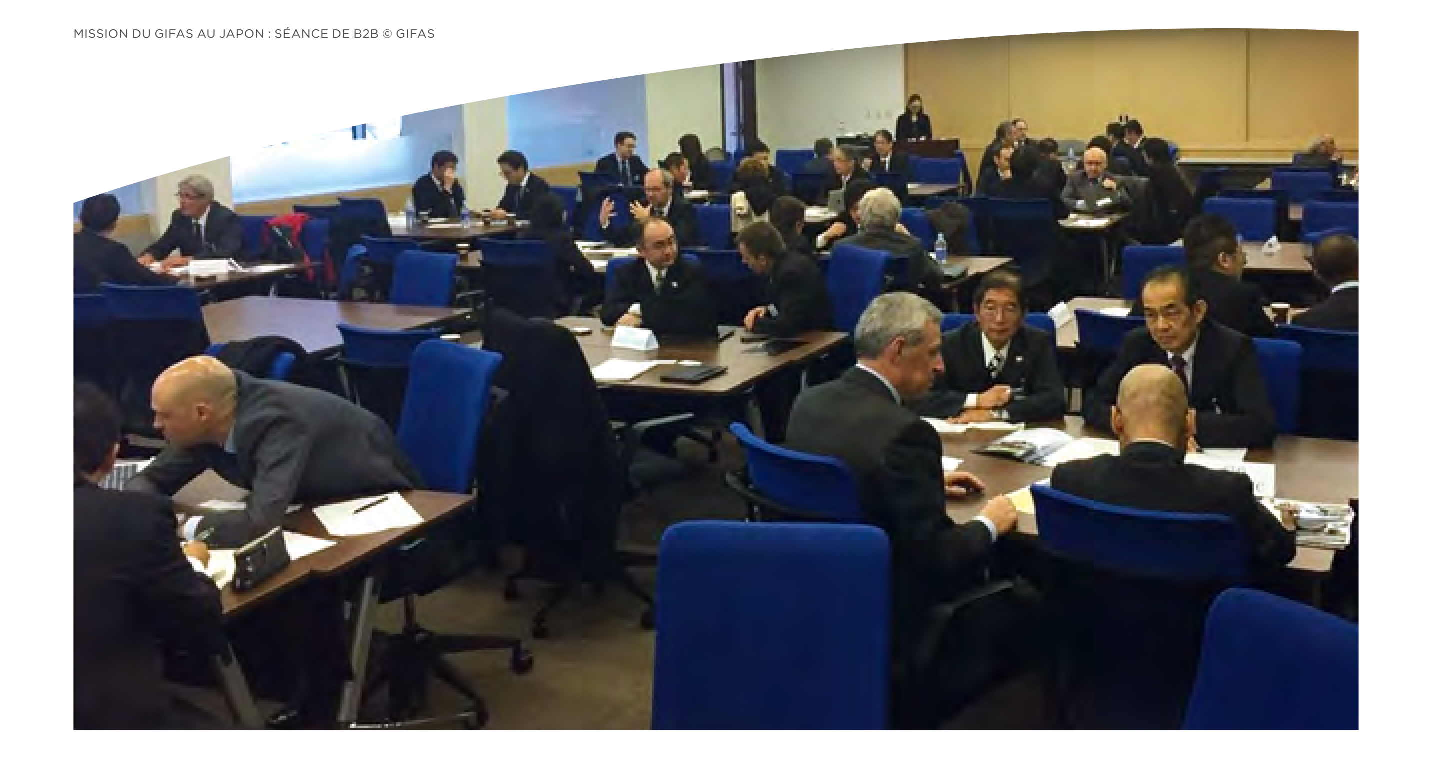
Le Groupe de Travail Russie/Ukraine du GIFAS a continué à se réunir sur une base régulière, **démontrant tout l'intérêt et le dynamisme que suscitent les marchés russes et ukrainiens.** À cette occasion, plusieurs dirigeants russes et hauts fonctionnaires français y furent conviés afin de **partager leurs visions de la coopération avec ses membres.**

Le GIFAS a pris part activement aux réunions des **Groupes de Travail aéronautique et spatial du CEFIC,** qui se sont tenus respectivement à Kazan et Moscou en novembre 2016 et février 2017, ainsi qu'au second forum franco-russe consacré aux formations aérospatiales, organisé à Toulouse en décembre 2016.

À la différence de 2016 où le GIFAS avait fédéré pour la première année le Pavillon France au **salon HeliRussia,** en 2017, le GIFAS a choisi de ne pas s'engager en raison de sa proximité avec le salon du Bourget, et a laissé la main à Business France.

Le GIFAS a accueilli en janvier une délégation conduite par le président de la société VR Technologies et organisé des rencontres avec une cinquantaine de fournisseurs français ainsi que cinq visites de sites industriels en région parisienne. Cette visite en France avait pour objectif de **développer les opportunités de coopération entre les fournisseurs français et VR**

MISSION DU GIFAS AU JAPON : SÉANCE DE B2B © GIFAS



© AIRBUS - A. DOUMENJOU / MASTER FILMS

Technologies et de favoriser de nouveaux partenariats industriels sur un nouveau programme d'hélicoptère léger à double rotors contra-rotatifs.

Au niveau institutionnel, le GIFAS a poursuivi ses actions pour porter à l'attention de l'administration française (présidence de la République, ministère des Affaires Étrangères, ministère de l'Économie et des Finances, ministère des Transports, DGA) les difficultés rencontrées par les membres du GIFAS dans le cadre des sanctions européennes et américaines imposées à la Russie.

- **Serbie**
  Le GIFAS a poursuivi ses actions de développement et de soutien en s'associant à l'organisation d'un second séminaire aéronautique et armement franco-serbe, les 7 et 8 décembre à Belgrade, avec le concours de la DGA, du ministère de la Défense serbe et de la SIEPA.

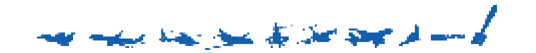
- **Turquie**
  Dans le prolongement de la mission présidentielle en Turquie de 2014, le GIFAS a poursuivi ses actions en vue de **renforcer la coopération avec les industriels et clusters turcs.**

  Le GIFAS a pris part à la Convention d'Ankara où il s'est entretenu avec les principaux acteurs de l'industrie aéronautique et de défense turque (SSM, TAI, etc.) et a organisé des rencontres collectives avec les dirigeants de TRJ Jet, THY Technik, OSSA, DGAC turque, les conseillers de l'ambassade de France et le représentant de la DGAC en Turquie.

  Le GIFAS a organisé, avec le concours d'Aerospace Valley, OSSA et ISPAT, **une rencontre franco-turque** en marge du salon Aeromart.

  Cet événement, qui a réuni près de 80 représentants français et turcs, s'est déclinée par un séminaire bilatéral, des rendez-vous BtoB, la signature d'un MoU entre le pôle de compétitivité SAFE et le cluster turc SAHA, et par une visite des sites d'Airbus et THALES Avionics.

- **Ukraine**
  Fort de sa contribution au renforcement de la participation des fournisseurs français aux nouveaux programmes développés par l'avionneur ukrainien Antonov, le GIFAS s'est rendu à l'invitation de ce dernier **à la cérémonie de roll-out de l'An 132.** À l'occasion de cette mission, le GIFAS s'est entretenu avec de nombreux dirigeants de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense ukrainienne (Antonov, Ukroboronprom, etc.), la représentation de l'Union européenne et l'ambassade de France en Ukraine.





LES SALONS

Sur la période, le GIFAS a organisé un **Pavillon France** sur sept salons à l'étranger.



PARMI LES PAVILLONS FRANCE, ORGANISÉS PAR LE GIFAS SUR LES PRINCIPAUX SALONS INTERNATIONAUX, FIGURE EN 2016, CELUI DU SALON DE FARNBOROUGH (ROYAUME-UNI) © GIFAS

2016			
FARNBOROUGH AIRSHOW	11 au 17 juillet	Farnborough, UK	47 exposants sur 561 m^2
JAPAN AEROSPACE	12 au 15 octobre	Tokyo, Japon	12 exposants sur 54 m^2
MRO EUROPE	18 au 20 octobre	Amsterdam, NL	11 exposants sur 36 m^2
ZHUHAI AIRSHOW	1 au 6 novembre	Zhuhai, Chine	27 exposants sur 469 m^2
2017			
AERO INDIA	14 au 18 février	Bangalore, Inde	44 exposants sur 910 m^2
LIMA	21 au 25 mars	Langkawi, Malaisie	Fédéré par GICAN soutien GIFAS 21 exposants
LAAD DEFENCE & SECURITY	4 au 7 avril	Rio, Brésil	8 exposants sur 119 m^2



CONTRIBUTIONS AUX TRAVAUX DU CORAC

Les membres du **Pôle d'Action Européenne et Internationale** (PAEI) du **CORAC** (COnseil pour la Recherche Aéronautique Civile) se sont réunis sur une base mensuelle et **ont réalisé de nombreux travaux de veille et d'intelligence économique** dont une étude sur les financements publics européens alloués aux industriels aéronautiques des États tiers et associés à l'Union européenne. Au niveau d'ACARE, le GIFAS a pris part à l'organisation d'un séminaire avec les États-Unis ainsi qu'à la rédaction d'un rapport, de position papers thématiques, et de fiches pays afin d'**orienter les axes de coopération possibles entre l'Union Européenne et les pays tiers et associés dans le domaine de la recherche aéronautique civile.**

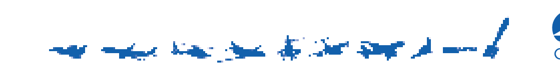


10 COMMUNICATION ET SERVICES AUX ADHÉRENTS

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU GIFAS RECHERCHE, ÉLABORE ET RÉALISE DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE LA PROFESSION. ELLES SONT MENÉES EN DIRECTION :

- **DES MÉDIAS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;**
- **DU GRAND PUBLIC ;**
- **DES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT EUX-MÊMES.**

CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DU GIFAS, AVRIL 2017.
DE GAUCHE À DROITE : MM. BOURLOT - TRAPPIER - LAHOUD - DAHER - LUCEREAU © GIFAS



> “Cette Commission est une force de propositions pour le Conseil du GIFAS en termes de partenariats et de participation de la profession à de grands événements médiatiques. La Direction de la communication est également en charge de la Communication du Salon du Bourget.”



RELATIONS AVEC LA PRESSE

› Des étapes majeures

La Direction de la Communication du GIFAS a **organisé en 2016-2017 plusieurs opérations de communication presse et d'influence.** Parmi celles-ci, la traditionnelle conférence des **vœux à la presse** du Président du Groupement, le 7 janvier 2017, a été un succès. Le Président a ainsi pu **présenter les grandes réalisations du GIFAS** au profit de la filière aéronautique et spatiale ainsi que les priorités de la profession pour l'année 2017.

Le Président du GIFAS, **M. Marwan Lahoud,** était entouré de **M. Patrick Daher,** Président du GEAD, et de **M. Bertrand Lucereau,** Président du Comité AERO-PME. De nombreux articles ont été publiés à la suite de cette conférence, ce qui a permis de **porter à la connaissance du plus grand nombre les enjeux actuels de notre filière,** cruciaux en cette année électorale en France.

La conférence de presse annuelle de présentation des résultats 2016 s'est déroulée pour sa part le 13 avril dernier devant une quarantaine de journalistes. **Elle a généré de nombreuses retombées dans les médias,** compte tenu des échéances électorales et de la qualité des messages délivrés.

M. Marwan Lahoud était entouré du Premier Vice-Président du GIFAS, **M. Éric Trappier,** du Président du GEAD et du Président du Comité AERO-PME, ainsi que du Délégué Général du GIFAS. Les agences de presse, quotidiens nationaux, hebdomadaires et magazines spécialisés étaient présents et ont largement repris et commenté cette conférence de presse, qui a été également **relayée sur les réseaux sociaux.** Un communiqué de presse a été publié et la présentation intégrale diffusée afin de **résumer les actions du GIFAS,** de publier les chiffres clés et de dresser des perspectives.

Plusieurs interviews vidéo et web du Président du GIFAS ont été réalisées en marge de cette conférence de presse afin de relayer la parole du Président sur le site internet du GIFAS et sur les réseaux sociaux.

Au cours de cette rencontre, **M. Marwan Lahoud** a développé les messages forts de la profession pour 2017 portant sur



“LES INDUSTRIES FRANÇAISES SONT LA FABRIQUE DE L'AVENIR”





LE GIFAS FAIT PARTIE DES 18 FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES QUI ONT LANCÉ LA FABRIQUE DE L'AVENIR. UNE MOBILISATION COLLECTIVE INÉDITE. UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SANS PRÉCÉDENT.

le **défi majeur** que représente l'**augmentation des cadences de production** mais aussi sur la **mutation de l'industrie en cours** (phase 2 du programme « Performances Industrielles ») ou encore sur la position de leader en Europe de l'industrie spatiale française. Il a également insisté sur les **perspectives d'emploi et de recrutement et la nécessité de préparer et préserver l'avenir** avec des budgets de défense et de recherche aéronautique civile à la hauteur des ambitions et performances de la profession.

Plusieurs opérations de communication Presse ont été également organisées pour la **promotion de la 52e édition du Salon du Bourget,** en coopération avec l'équipe du SIAE (Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace). **Une tournée internationale de conférences de presse a été organisée** dans les villes de Moscou, Pékin, Londres pour se terminer à Paris. Le Commissaire Général du Salon, **M. Émeric d'Arcimoles,** en a été le principal porte-parole. L'objectif de ces conférences de Presse a été de **présenter l'organisation du Salon à la Presse, ses nouveautés et thématiques.** Une audience également constituée de représentants des exposants et clients a, à chaque occasion, été forte.

> "Tournée internationale de conférences de presse organisée dans les villes de Moscou, Pékin, Londres et Paris."

La dernière conférence de presse s'est tenue le 6 juin 2017 à Paris, coprésidée par **MM. E. Trappier,** Premier Vice-Président du GIFAS et **E. d'Arcimoles.**

Enfin, plusieurs communiqués de presse ont été publiés, relayant les positions du GIFAS et de la profession. En février 2017, à la suite d'informations erronées, a ainsi été diffusé, avec une réactivité immédiate et d'importantes reprises médiatiques, un **communiqué de presse rappelant la contribution positive de la filière à la balance du commerce extérieure.**

› Organisation d'interviews et d'opérations de communication internationales

Une politique de prise de parole dynamique et systématique du GIFAS à l'occasion des salons internationaux a été décidée de façon à **faire rayonner la profession et se donner les meilleures conditions pour réussir encore davantage à l'exportation.**

La première réalisation concrète a été lors de la **mission du Président du GIFAS au Japon et en Corée** en novembre 2016 : conférence de presse dans chacun de ces deux pays, interview exclusive du Président dans le quotidien japonais Nikkei et dans le quotidien économique coréen *Korean Economic Daily.*

Le **salon Aero India,** à **Bangalore en Inde,** en février 2017, a également été l'**opportunité de faire entendre la voix du GIFAS** dans les médias nationaux de ce **pays riche en perspectives commerciales et industrielles.** Plusieurs événements locaux concernant et impliquant les PME françaises (inauguration, pose de première pierre, etc.) ont notamment **permis d'accroître la visibilité locale du GIFAS et de ses adhérents.**



PRÉSENTATION À LA PRESSE DE LA 52E ÉDITION DU SALON DU BOURGET. DE GAUCHE À DROITE : MM. FOURNIER (DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU SIAE) - D'ARCIMOLES (COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU SIAE) - TRAPPIER (PRÉSIDENT DU GIFAS) - BOURLOT (DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GIFAS) © GIFAS



DANS LE CADRE DU SALON DU BOURGET 2017, M. TRAPPIER, PRÉSIDENT DU GIFAS, A REÇU LA PRESSE POUR UNE LONGUE SÉANCE DE QUESTIONS-RÉPONSES © GIFAS

Enfin, d'une manière générale, les relations avec les médias ont été développées cette année dans le cadre notamment de l'organisation d'interviews destinées à **faire valoir les axes stratégiques de la profession :**

- **signature de partenariats rédactionnels** avec des journaux et revues ; les échanges sont multiples avec les journalistes afin de favoriser la proximité propice pour se faire entendre ;
- **de nombreuses interviews et éditoriaux du Président du GIFAS** tout au long de l'année sur des sujets permettant de faire connaître les positions de la profession : revue de la DGAC, de l'IHEDN, Air & Cosmos, etc. ;
- **certaines actions et adhérents du GIFAS ont été valorisées et médiatisées,** s'agissant notamment de PME et de sous-traitants. L'aspect féminisation de la profession a également été souligné.



DES ACTIONS VARIÉES POUR VALORISER LE GIFAS ET SES ADHÉRENTS

De nombreuses actions de communication (print, audiovisuel) ont été menées pour **valoriser les membres du GIFAS et accompagner des événements** impliquant la filière ou organisés par le GIFAS, seul ou en commun avec des partenaires institutionnels. Voici une sélection d'actions réalisées en coopération avec les autres Directions du GIFAS.

› Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris – Le Bourget (19-25 juin 2017)

En amont, la **Commission Communication** a proposé au Conseil du GIFAS le nouveau visuel de l'affiche grand public du salon et validé les propositions de partenariats médias et de sponsoring.

En liaison avec le SIAE, la Direction de la Communication du GIFAS assure la gestion de la **communication du Salon du Bourget :** conférences de presse à l'étranger, conférence de presse commune GIFAS/SIAE à Paris, communiqués de presse, communication via les réseaux sociaux.

Elle gère les **accréditations Presse** et la base de données des journalistes, anime le **« Media Center ».**

Elle assure également la **communication du Commissaire Général du Salon** avant, pendant et après l'événement.



LANCEMENT DU PROGRAMME AMBITION PME-ETI. DE GAUCHE À DROITE : MM. LUCEREAU (PRÉSIDENT DU COMITÉ AERO-PME DU GIFAS) ET DAHER (PRÉSIDENT DU GEAD) – MME LETIER (BPIFRANCE) © GIFAS

L'équipe est chargée du volet communication des **visites officielles** avec les services de presse concernés (Élysée, Matignon et ministères pour l'essentiel).

L'Avion des Métiers – Forum Emploi Formation : organisation, coordination du volet communication de cette opération au Salon du Bourget en partenariat avec la Direction des Affaires Sociales et de la Formation, précédée d'une campagne de communication presse et internet. Coopération avec l'agence W&Cie Havas Event.

Paris Air Lab : contribution à la définition et à la mise en œuvre de la dimension communication de cette opération en soutien de la Direction des Affaires R&D, Espace et Environnement et de la SIAE. Coopération avec l'agence Hopscotch et l'incubateur de startups Starburst.

Communiqués relatifs au concours de fusées **« Rocketry Challenge 2017».** Participation de la Direction de la Communication à la finale nationale (mai 2017 à Biscarrosse) et internationale (Salon du Bourget 2017).

Préparation des dispositifs de communication destinés à valoriser le Salon du Bourget et ses exposants.

› International

- **Organisation et relais de plusieurs opérations** de relations publiques à l'occasion du **Salon Aero India à Bangalore en Inde** (février 2017) avec les médias locaux et internationaux afin de valoriser l'action de la filière dans ce pays .
- **Travail sur le design du Pavillon France** à finaliser en 2017-2018 pour valoriser au mieux la participation des PME au sein des collectifs GIFAS.
- **Communiqué de presse annonçant l'organisation d'un Pavillon France** sur les grands salons internationaux de 2016-2017 (Japan Aerospace, Aero India, etc.) afin de faire rayonner les adhérents actifs à l'international.
- **Communiqué de presse portant sur la nomination** d'un représentant à Abou Dhabi afin de piloter le **MEFAN.**

› Spatial

- **Séminaire « Perspectives Spatiales 2017 » :** invitation des journalistes en coopération avec l'agence Euroconsult ; **campagne de promotion et compte rendu de l'événement** (bannière et article sur le site Internet du GIFAS ; articles dans nos publications électroniques : synthèse de presse et « Informations Adhérents », forte reprise sur les médias sociaux).
- **COSPACE :** communiqué commun avec le CNES en mai 2017 ; poursuite de la rubrique « COSPACE » sur la chaîne Dailymotion du GIFAS ; poursuite du plan de communication Boosters afin d'**expliquer le dispositif lancé par le COSPACE sur proposition du GIFAS,** de souligner le souhait des industriels de partager les données spatiales et de favoriser l'éclosion d'un écosystème incluant start-ups, spécialistes du numérique et du spatial.

› *Supply Chain*

- **Participation au volet communication de la journée de soutien à l'industrie aéronautique** organisée par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, sous la présidence de **Mme. Carole Delga,** Présidente de la Région. Colloque : conférence de presse, organisation d'interviews afin de médiatiser le programme « Performances Industrielles 2 ».
- **Mise en œuvre de la dimension communication de l'événement de lancement officiel du programme « Performances Industrielles 2 »** par le GIFAS et les 13 régions lors du salon du Bourget, le 20 juin 2017. **M. Philippe Richert,** Président de Région de France et de la Région Grand Est a participé à ce lancement aux côtés du GEAD et du Comité AERO-PME du GIFAS.
- **Création,** en coopération avec la Direction des Affaires Industrielles, **d'une nouvelle brochure** expliquant le dispositif « Performances Industrielles 1 & 2 » et en assurant la promotion.
- **Définition** de la partie communication du programme **Ambition PME-ETI** conjointement avec Bpifrance.
- **Tournage de vidéos métiers au sein de PME.** Ces films pourront également les aider dans leurs démarches de recrutement et de formations des jeunes.
- **Lancement d'une opération « Image » visant à faciliter la valorisation** par l'image (photographie et vidéo) des équipements et produits des PME in situ chez leurs donneurs d'ordres. Cette opération se traduira par l'**organisation de journées de prises de vues** coordonnées et mutualisées pour le bénéfice des PME comme des grands groupes adhérents du GIFAS.

› Défense

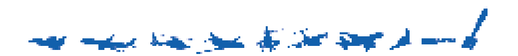
Communiqué du CIDEF : en mars 2017, contribution à la conception et à la diffusion d'un communiqué du CIDEF en faveur d'un budget de défense français à 2% du PIB.

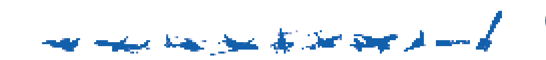
› Affaires Sociales

- **Refonte intégrale de la brochure Formation** de la Direction des Affaires Sociales et de la Formation.

ARIANE 5 © AIRBUS - ESA - STEPHANE CORVAJA









GRAND PRIX 2017 DU PATRIMOINE DE L'AÉRO-CLUB DE FRANCE : LA COUPE DU GIFAS EST ATTRIBUÉE AU MOYNET 360/4 JUPITER ©

- **Conception de vidéos métiers** et tournages en région pour étayer les efforts réalisés sur la thématique de l'attractivité des métiers.
- **Création d'une websérie « En Mode Avion » de six clips pour attirer les jeunes de 14-18 ans** et **influencer leur orientation vers nos métiers de production** plein d'avenir ; conception d'une stratégie de diffusion sur les réseaux sociaux pratiqués par les cibles ; organisation d'événements dans les lycées avant le tournage des vidéos afin de **sensibiliser les lycéens aux atouts de l'aéronautique et du spatial** et de préparer le casting.
- **Réalisation d'un film « Voyage au cœur de l'excellence »** pour l'Avion des Métiers lors du Salon du Bourget 2017.
- **Réalisation de deux hors-série « Emplois et métiers »** avec l'Usine Nouvelle et Air & Cosmos pour parution au moment du Salon du Bourget 2017.

› Environnement, Recherche

Finalisation de la rénovation intégrale du site internet du CORAC pour en faire un site plus clair, interactif et attirant pour sensibiliser les médias et, par conséquent, le grand public, aux efforts d'innovation et de développements technologiques de notre profession pour le respect de l'environnement.

› Commissions Qualité, Fréquences

Édition de brochures.



COMMUNICATION D'INFLUENCE

Un certain nombre d'opérations ont été menées cette année avec pour objectif de **renforcer le rayonnement extérieur de la profession et de renforcer les liens avec les partenaires** historiques et naturels du GIFAS au sein de l'écosystème historique et naturel qui est le sien.

› Aéro-Club de France

Seconde édition du **Grand Prix du Patrimoine Coupe GIFAS** afin d'**œuvrer** avec l'Aéro-Club de France **à des projets de qualité dans le domaine du patrimoine.** Opération de relations publiques lors de la remise du prix, le 29 mai 2017. Le GIFAS **renoue** ainsi **avec** sa célébration **des valeurs importantes de l'aéronautique** avec l'Aéro-Club de France.

› Association Aéronautique et Astronautique de France – 3AF

Le Directeur de la Communication participe aux réunions du Conseil d'Administration de la 3AF. Il conseille l'Association pour ses opérations de communication **en vue de renforcer sa notoriété,** avec un impact futur attendu sur les adhésions de membres.

› Réunions « Communication » du GFI et de l'UIMM.

La Direction de la Communication a été ainsi associée dès le début à la **campagne de promotion de l'industrie** lancée en avril 2017 : **« La Fabrique de l'Avenir ».** Le GIFAS soutient cette initiative qui vise à **faire connaître et aimer davantage l'industrie** à travers un manifeste paru avant l'élection présidentielle et une websérie dédiée à des thématiques telles que l'innovation, l'emploi, etc. Cette campagne durera jusqu'en 2018.

La Direction de la Communication participe également aux travaux du groupe des Directeurs de la Communication au sein de l'association internationale **ATAG** *(Air Transport Action Group)* pour un transport aérien plus responsable et prenant en compte la dimension environnementale.



PUBLICATIONS – OUTILS DE COMMUNICATION – INTERNET

La Direction de la Communication est en charge de la **réalisation de publications imprimées bilingues** (français/anglais) : rapport annuel ; annuaire ; trombinoscope des dirigeants des sociétés du Comité AERO-PME ; édition d'une plaquette présentant la profession. **À noter parmi les nouveautés :**

- **publication d'un document de deux pages « Enjeux et perspectives de la filière aéronautique et spatiale française 2017-2022 »** destiné à relayer les positions du GIFAS auprès des instances et responsables politiques et médiatiques. Ce document est remis à jour régulièrement, plusieurs fois par an ;
- **édition de l'annuaire du GIFAS** dans une version rénovée, plus graphique et moderne tout en augmentant les bénéfices de ce support publicitaire ;
- **édition du Trombinoscope du Comité AERO-PME** afin de disposer d'une liste à jour des responsables ;
- **publication d'un document imprimé « Commissions et relations parlementaires du GIFAS. Principales actions 2016 et priorités pour 2017 ».** Ce document est publié pour la première fois sous une forme professionnelle et attrayante ;
- **création de visuels/kakemonos** pour favoriser l'identification du GIFAS lors de conférences, de séminaires et faire aussi rayonner la marque.

Le GIFAS réalise, systématiquement, des versions numériques de ses publications afin de permettre au plus grand nombre d'en prendre connaissance.

Ces documents sont consultables en ligne et téléchargeables librement, pour la plupart, sur notre site Internet (www.gifas.fr).

En termes de **médias et réseaux sociaux,** la Direction de la Communication a mis en place un compte **Twitter.** Celui-ci en quelques mois a déjà dépassé les 1 700 abonnés. Sa croissance est prometteuse. Une page **Facebook** a également été instituée.

La synthèse de presse quotidienne du GIFAS, adressée (par courrier électronique) à ses adhérents, compte **plus de 9 500 destinataires.** À ces destinataires, il faut rajouter les lecteurs qui la consultent directement sur le site Internet (rubrique « Actualités ») et ceux abonnés au flux d'alerte RSS.

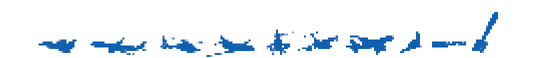
Le dispositif d'envoi par courriel des **« Informations Adhérents »** permet au GIFAS de **toucher directement et rapidement ses adhérents.** Beaucoup de ces messages concernent des invitations à participer à des manifestations à l'initiative du GIFAS ou de partenaires.

Parmi les priorités définies pour 2017-2018 et approuvées par le Conseil d'Administration du GIFAS, la Direction de la Communication procèdera à une **refonte totale de la stratégie digitale** et de la galaxie des sites Internet du GIFAS afin de **mieux relayer ses initiatives et celles de ses adhérents, de disposer des outils nécessaires à la défense et à la promotion de la réputation de la filière.** Ce changement passera par l'élaboration d'un « hub » numérique qui permettra à la profession de rayonner davantage.

> “Création d'une websérie, conception d'une stratégie de diffusion sur les réseaux sociaux, organisation d'événements dans les lycées… Objectif : sensibiliser les jeunes aux atouts de l'aéronautique et du spatial.”



SALON DU BOURGET : "L'AVION DES MÉTIERS" A ACCUEILLI AU TOTAL 55 000 VISITEURS © GIFAS



11 AFFAİRES SOCİALES ET FORMATİON



EMPLOI ET FORMATION

L'année 2016 a confirmé la bonne santé de notre industrie avec la création nette de 2 000 emplois et le recrutement de 10 000 personnes, prolongeant ainsi la tendance positive observée depuis 2012. L'évolution de l'emploi a toutefois été contrastée selon les marchés et les secteurs de notre industrie. **Parmi les 10 000 recrutements, un quart a concerné les jeunes diplômés.**

La tendance pour l'année en cours reste favorable quoique en léger repli avec plus de 8 000 recrutements prévus sur le périmètre des **entreprises adhérentes estimé à 187 000 salariés.**

Des difficultés persistent pour trouver les compétences nécessaires, en particulier pour des professionnels en production, contrôle, qualité et sont concentrées sur les PME et équipementiers. Il s'agit donc de poursuivre l'effort engagé en direction des jeunes, des demandeurs d'emplois afin de pallier le déficit de compétences sur les métiers en tension.

La concertation engagée entre le GIFAS, le ministère du Travail, Pôle Emploi, l'UIMM, la profession de l'intérim sur les difficultés de recrutement dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Aéronautique a facilité la coopération entre les différents acteurs de l'emploi.

Les travaux de la feuille de route ont permis de recenser des bonnes pratiques et de mobiliser les réseaux de Pôle Emploi pour **favoriser la mise en relation et la pré sélection des demandeurs d'emplois sur des besoins métiers de la filière.**



2 000
CRÉATIONS D'EMPLOIS



10 000
PERSONNES RECRUTÉES




6 000
ALTERNANTS

› Politique de soutien aux formations aéronautiques

Deux projets de **formations de techniciens et d'opérateurs qualifiés** répondant à des besoins en compétences sur des métiers en tension, ont bénéficié en 2016 d'une subvention du GIFAS : le **projet de plateforme de formation à la mécanique de demain en Essonne et le programme de formation de demandeurs d'emplois sur des métiers de production aéronautique à Saint-Nazaire, Nantes et Toulouse.** Cet effort est prolongé en 2017 au profit d'autres projets sélectionnés ou en cours de sélection.

Au cours du premier semestre 2017, plusieurs projets ont été retenus, concernant la **formation de techniciens de maintenance aéronautique de niveau Bac Professionnel Aéronautique et Mention Complémentaire en Île-de-France** (Lycée de Cerny) et dans le **Grand Est** (Lycée de Jarny). Un projet de **formation par apprentissage au métier d'ajusteur monteur de jeunes éloignés de l'emploi,** piloté par la Fondation Apprentis d'Auteuil, a également été sélectionné en **Nouvelle Aquitaine.**

Dans le domaine des **formations d'ingénieurs,** le GIFAS s'est associé au développement et à la stratégie du **Groupe ISAE** et de la **Fondation ISAE – Supaéro** par le biais d'une **Convention de Mécénat** conclue en 2015 et renouvelée par avenant en 2017, portant sur des projets pédagogiques et sur le co-financement de bourses concernant près de 600 étudiants par an. Le GIFAS a par ailleurs noué un **nouveau partenariat de mécénat avec l'ENAC** et son Fonds de Dotation visant à **promouvoir les bourses internationales destinées à des étudiants français et étrangers.**

› Développement de l'alternance et démarche de partenariat entre les acteurs de la filière au profit de l'insertion des alternants dans l'emploi

La profession a augmenté le nombre de jeunes alternants de 50 % depuis 2010 pour arriver à **plus de 6 000 alternants.** Ce chiffre est aujourd'hui stabilisé. L'effort est porté sur l'**insertion professionnelle de ces jeunes alternants dans la *supply chain*.**

Plusieurs actions sont menées pour favoriser la mise en relation des alternants avec la *supply chain*. **Le GIFAS soutient le développement des parcours partagés d'apprentissage entre maîtres d'œuvre, équipementiers et PME** ainsi que l'action Carnet de Vol Alternance organisée depuis plusieurs années par **Airbus Group** pour faire se rencontrer une centaine d'entreprises de la filière aéronautique avec les alternants du Groupe à la recherche d'un emploi.

> “ Il faut poursuivre l'effort engagé en direction des jeunes et des demandeurs d'emplois afin de pallier le déficit de compétences sur les métiers en tension.”

› Attractivité de la filière

De multiples actions sont menées en collaboration avec la Direction Communication :

- **organisation de l'exposition Avion des Métiers – Forum Emploi Formation au Salon du Bourget** (19/25 juin 2017) : cette exposition, qui a regroupé cette année l'Avion des Métiers et le Forum Emploi Formation a pour objectif de **présenter aux publics la diversité des emplois, des métiers et des formations du secteur,** à tous niveaux et sur différents champs de métiers (conception/ R&D, production, support commercialisation et maintenance).

  Dans l'**espace Avion des Métiers** ont été **présentés,** pendant toute la semaine, **une quarantaine de métiers sous forme de démonstrations permanentes ou de mini conférences** animées par des professionnels, ingénieurs et techniciens partageant leurs parcours et leurs quotidiens professionnels avec le public.

  Le **Forum Emploi Formation** qui réunit 64 exposants (entreprises, établissements d'enseignement, associations) a permis aux visiteurs de **découvrir les offres d'emplois, de stages, d'alternance et les différents cursus de formation aéronautiques** (écoles d'ingénieurs, IUT, universités, CFA, lycées professionnels, etc.).
- **refonte du livret métiers** édité en 15 000 exemplaires destiné à un jeune public, collégiens et lycéens ;
- **lancement, en mai 2017, d'une web série « En mode Avion »** de six vidéos sur l'univers des métiers de la production aéronautique et spatiale, destinée à un public d'adolescents ;
- **amélioration constante du site portail de l'emploi et des formations du secteur : aeroemploiformation.com,** avec la mise en ligne fin 2016 d'une nouvelle base de données sur les formations aéronautiques et spatiales (APRODEAS) ;
- **publication de l'Annuaire du recrutement, des stages et de l'alternance 2017** dans les industries aéronautiques et spatiales (APRODEAS) ;
- **participation à des Salons Métiers** destinés à l'information du grand public : Salon de l'Éducation à Paris (novembre 2016), ADS Show à Bordeaux (septembre 2016), etc ;
- **mise en œuvre de partenariats et de soutiens en faveur d'initiatives de promotion des métiers auprès du grand public** organisées en territoires (Carnet de vol Alternance, Rencontres Aéronautiques en Centre Val de Loire, Journée aéronautique École de l'Air – Éducation Nationale, etc.) ;
- **développement de l'action de l'Espace Orientation Airemploi menée en faveur de l'information sur les métiers de l'aérien** (Féminisons les métiers, conférences Terre et Ciel, etc.). Le GIFAS a été co-fondateur de cette association avec Air France et la FNAM. Il en assure depuis l'origine la vice-présidence.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. EMMANUEL MACRON, FUT L'UN DES PREMIERS VISITEURS DE "L'AVION DES MÉTIERS" © GIFAS





"L'AVION DES MÉTIERS" © GIFAS

› Développement de l'association HANVOL en faveur de la formation et de l'emploi de personnes en situation de handicap dans la profession

L'Association HANVOL réunit les principales entreprises adhérentes au GIFAS pour **faciliter l'insertion profes-sionnelle de personnes en situation de handicap dans l'industrie aéronautique et spatiale par la formation en alternance.**

Cette association bénéficie depuis sa création du soutien de l'AGEFIPH ; **elle a accompagné l'insertion professionnelle de plus d'une centaine de personnes dans la filière : www.hanvol-insertion.aero.**



AFFAIRES SOCIALES

› Actualité sociale réglementaire et conventionnelle

Suivi avec l'UIMM des principaux dossiers d'actualité (projets de loi, négociations interprofessionnelles, négociations de branche)

› Prévention des risques professionnels

Le **Comité de Prévention des Risques Professionnels** placé sous l'égide la **Commission des Relations du Travail** suit les dispositions réglementaires et conventionnelles concernant l'exposition des salariés aux risques professionnels et **échange sur les bonnes pratiques en matière de prévention des risques et des accidents du travail.**

À noter, l'**amélioration régulière du logiciel CORP** (Conformité Réglementaire Personnalisée), outil d'accompagnement des audits réglementaires Santé, Sécurité, Environnement développé par une association créée à cet effet par **Safran, Thales et le GIFAS.**

› Études et enquêtes sociales

- **Enquête annuelle sur l'emploi,** le recrutement et l'alternance.
- **Enquêtes annuelles sur les salaires et classifications** (en partenariat avec Ingénieurs et Scientifiques de France).
- **Édition 2016 de l'Observatoire Ingénieurs GIFAS** – Ingénieurs et Scientifiques de France.



CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL NAVIGANT ESSAIS ET RÉCEPTION

Le GIFAS gère, paritairement avec le SNPNAC (Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aviation Civile, branche E/R), **la Convention Collective des pilotes et ingénieurs navigants.**

Les sujets d'actualité concernent notamment les conséquences de la mise en **application à partir de 2018 des textes européens parus en juillet 2015 en matière d'activités des essais en vol et leur impact sur la Convention Collective.**





© AIRBUS - S. RAMADIER

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL DU GIFAS

MEMBRES DU BUREAU

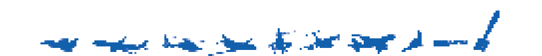
PRÉSIDENT	M. ÉRIC TRAPPIER
PRÉSIDENTS D'HONNEUR	M. HENRI MARTRE M. SERGE DASSAULT M. PHILIPPE CAMUS M. CHARLES EDELSTENNE M. JEAN-PAUL HERTEMAN M. MARWAN LAHOUD
PREMIER VICE-PRÉSIDENT	M. FABRICE BREGIER
VICE-PRÉSIDENTS	M. PATRICE CAINE M. PATRICK DAHER [1] M. PHILIPPE GAUTIER [3] M. PHILIPPE PETITCOLIN
COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES SALONS INTERNATIONAUX DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE	M. PATRICK DAHER
TRÉSORIER	M. BERTRAND LUCEREAU [2]
MEMBRES	M. ANTOINE BOUVIER M. PASCAL BRIER M. CHARLES CHAMPION M. NICOLAS CHAMUSSY M. STÉPHANE CUEILLE M. GUILLAUME FAURY M. JEAN-LOÏC GALLE M. VINCENT MASCRE [3] M. GIL MICHIELIN M. LAURENT POIRIER M. PIERRE-ERIC POMMELLET M. LOÏK SEGALEN M. EMMANUEL VIELLARD

MEMBRES DU CONSEIL

M. OLIVIER ANDRIES
M. PHILIPPE BOTTRIE
M. CHRISTOPHE CADOR [4]
MME NATHALIE ERRARD
M. DENIS HUGELMANN
M. FRANÇOIS LEHMANN
M. JEAN-MARC NASR
M. JEAN-PIERRE SALAÜN [5]
M. JEAN-CLAUDE VOLOT

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL	M. PIERRE BOURLOT

(1) Président du GEAD du GIFAS.
(2) Président du comité AERO-PME du GIFAS.
(3) Vice-Président du GEAD du GIFAS.
(4) Vice-Président du Comité AERO-PME du GIFAS.
(5) Médiateur de la Filière.





PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2016



CHIFFRE D'AFFAIRES ET ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le chiffre d'affaires total de la profession a progressé de 4,1% à périmètre constant, à 60,4 Md€.

L'activité civile a progressé de 4,8 % à 47,3 milliards, et le chiffre d'affaires militaire de 1,4 % à 13,1 milliards. La répartition civil / militaire s'établit à 78 % / 22 %.

L'activité France est restée stable, mais **l'exportation a progressé de 5,9 %.** Elle a représenté 86 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le marché militaire a pâti du recul des livraisons aux Armées françaises, juste compensé par la progression des exportations.

Les résultats 2016 sont marqués par le **troisième contrat Rafale à l'export** qui va donner de la visibilité à la *supply chain* dans la durée. Dans le civil, la **très bonne tenue des livraisons sur le segment de l'aviation commerciale** contraste avec les **difficultés du segment de l'aviation d'affaires** qui n'a pas retrouvé son niveau pré crise de 2008, et avec le segment des hélicoptères lourds affectés par la chute du marché *Oil & Gas*.

TBM 930 - DAHER © AIRBORNE FILM

60,4 MD€

+ 4,1 %

+ 5,9 % D'EXPORTATION



COMMANDES

Les commandes totales de la profession se sont élevées à 73,1 Md€, ce qui constitue un excellent résultat. Elles ont été enregistrées à **77 % à l'exportation.** Ce niveau élevé illustre la capacité des industriels français à **proposer des produits qui correspondent aux attentes des clients,** dans un contexte de concurrence accrue et de renouvellement des gammes.



LES DIFFÉRENTS MARCHÉS DE PRODUITS

› Le secteur civil

Dans le domaine des avions de transport, 2016 est une nouvelle année de référence pour **Airbus** qui **a établi un nouveau record en terme de livraisons** après celui de 2015, avec **688 appareils livrés** (545 A320 ; 66 A330 ; 49 A350 ; 28 A380). Airbus a ainsi franchi la barre des 10 000 appareils livrés.

Les commandes ont encore été à un haut niveau (731 commandes nettes) et ont été supérieures aux livraisons.

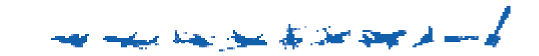
Fin 2016, Airbus déclarait un **carnet de commandes de 6 874 avions,** ce qui constitue un record pour la profession.

Au plan industriel, 2016 a vu l'accélération du *ramp-up* de l'A320neo et la poursuite avec succès du *ramp-up* de l'A350 dont **la cadence a été multipliée par 3,5.**

Le premier appareil assemblé à l'usine américaine de Mobile (USA) a été livré, et le premier A330 régional a été mis en service.

L'assemblage du premier A330neo a débuté. L'A350-1000 a effectué son premier

> “ Il faut poursuivre l'effort engagé en direction des jeunes et des demandeurs d'emplois afin de pallier le déficit de compétences sur les métiers en tension.”





COCKPIT ODICIS © THALES

vol et a débuté sa campagne d'essais, tandis que l'A321neo motorisé par Pratt & Whitney a obtenu sa certification.

Sur le marché des avions régionaux, **ATR a livré 80 avions neufs** (88 en 2015), et a enregistré **36 commandes fermes.** Le marché a été pénalisé par la persistance des cours bas du pétrole. Le carnet de commandes comprenait 212 avions fin 2016, soit la **sixième année consécutive à plus de 200 avions. ATR a ainsi conforté sa place de leader du marché des avions régionaux** de 50 à 90 places, avec 35 % de parts de marché.

Sur le marché des avions d'affaires, **Dassault Aviation a livré 49 Falcon** (55 en 2015) **et enregistré 33 commandes** (45 en 2015). Le Falcon 8X a obtenu sa certification et les premiers exemplaires ont été livrés.

Le calendrier du Falcon 5X a dû être recalé du fait des difficultés du moteur.

Sur le marché des hélicoptères, **Airbus Helicopters a livré 418 machines** (395 en 2015). La société a enregistré 353 commandes nettes (333 en 2015). **Le carnet de commandes était de 766 hélicoptères fin 2016.**

La société a maintenu sa **position de numéro un mondial** dans le secteur public et parapublic, avec 47 % du marché.

Au plan industriel, le développement des programmes H160, H135, X6 et NH90 (version navalisée) s'est poursuivi.

Daher Aerospace a livré 54 TBM900 (55 en 2015).

› Le secteur militaire

Dassault Aviation a livré 9 Rafale (6 à la France et 3 à l'Égypte) **et a livré 2 Rafale rétrofités** au standard F3 à la Marine Nationale. Les travaux sur le standard F3-R se sont poursuivis, tandis que le contrat de rénovation des Mirage 2000D a été notifié par la DGA. **La société a enregistré 36 commandes de Rafale à l'export (Inde).**

Dans le domaine des drones, le démonstrateur de drone de combat nEUROn a effectué une **nouvelle campagne d'essais dédiés à la furtivité,** et a réalisé des vols d'essais dans l'environnement du Porte-Avions.

Dans le domaine des MALE, l'OCCAr a notifié à **Dassault Aviation, Airbus** et LEONARDO une étude de définition de deux ans.

MBDA a bénéficié à l'exportation de la commande de 36 Rafale par l'Inde. Au niveau national, la société a lancé la production du missile MMP développé pour l'Armée française, et a testé avec succès des Mistral à partir d'un poste de tir Simbad, tandis que le programme de rénovation mi vie de l'ASMPA a été notifié. **La France et la Grande-Bretagne ont signé un MoU pour la rénovation mi vie du missile SCALP/Storm Shadow.**

Dans le domaine industriel, **la France et l'Italie ont signé un arrangement de coopération** pour poursuivre le développement de l'Aster 30 Block 1 NT.

Safran Electronics & Defense a signé un contrat avec la DGA pour de **nouvelles commandes d'AASM, et a remporté l'appel d'offres pour le successeur du SDTI.**

› Les moteurs

Safran a enregistré 2 677 commandes et intentions d'achat, dont 876 CFM56 et 1 801 pour le LEAP.

Les livraisons de CFM56 ont été en hausse à 1 683 moteurs (1 612 en 2015) ce qui représente un **nouveau record,** tandis que 77 LEAP-1A ont été livrés. Fin 2016, **CFM International** avait 11 563 LEAP en commande et 2 273 CFM56.

Le LEAP-1A est entré en service en cours d'année, tandis que le LEAP-1B et le LEAP-1C ont obtenu la double certification FAA et EASA.

Le développement de nouvelles turbines pour les hélicoptères a bien progressé (Arrano 1A ; Ardiden 1A et 1U).

› Le secteur spatial

L'intégration des activités lanceurs d'Airbus Group et de Safran dans **Airbus Safran Launchers,** détenue à parité par les deux groupes, a été finalisée le 1er juillet 2016. Elle a été complétée par l'**intégration d'Arianespace** le 31 décembre, qui est **devenue filiale à 74 % suite au rachat des parts du CNES.**

Le marché accessible des satellites de télécommunication n'a pas été très actif, avec un total de 13 satellites contre 17 en 2015.

Thales Alenia Space a remporté 2 satellites de télécommunications et 2 marchés pour des charges utiles et 2 satellites d'observation pour l'ESA.

La division **Espace d'Airbus Defence & Space a remporté deux contrats.**

Dans le domaine de la Défense, les travaux sur le M51 se sont poursuivis avec la **réussite du tir d'un missile balistique stratégique M51,** le 1er juillet 2016, depuis le SNLE « Le Triomphant ».

Arianespace a signé 13 contrats de lancement, dont 9 pour Ariane 5 comprenant notamment 7 satellites géostationnaires, soit plus de 50 % du marché ouvert.

Arianespace a terminé l'année avec un carnet de commandes de 55 lance-ments : 20 pour Ariane 5, 27 pour Soyouz et 98 pour Vega.

Onze lancements ont été réalisés dont 7 pour Ariane 5, qui a ainsi porté son **record de tirs à 76 lancements réussis successifs,** et battu le précédent record détenu par Ariane 4. **27 satellites ont été mis en orbite,** ce qui constitue là aussi un nouveau record.

Le programme Ariane 6 a franchi deux jalons décisifs : la confirmation de la maturité du lanceur, à l'issue de la première revue de conception en juin, et **la signature avec l'ESA** de l'avenant au contrat initial, **permettant d'engager les fonds nécessaires à la finalisation du développement et à l'industrialisation.**



L'EMPLOI

L'année 2016 a été contrastée sur le plan de l'emploi selon les marchés et les entreprises.

Globalement, la situation est cependant restée favorable.

La profession a recruté 10 000 personnes en 2016 et créé 2 000 emplois nets.

Les embauches ont concerné à hauteur de 45 % des ingénieurs et cadres, 30 % des opérateurs qualifiés, et 25 % des techniciens supérieurs et employés – ETAM. 25 % des recrutements ont concerné les jeunes diplômés.

L'effectif France aéronautique et spatial des entreprises adhérentes au GIFAS est estimé à 187 000 salariés au 31 décembre 2016.

L'effort de la profession en matière de formation et d'emploi des jeunes en **alternance demeure à un haut niveau** (6 000 jeunes fin 2016).

Pour 2017, les prévisions font état du maintien d'un **volume important d'embauches de l'ordre de 8 000 personnes,** nécessaire au renouvellement des compétences.

MAINTENANCE © SABENA TECHNICS





PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GIFAS

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2004, LE GIFAS REGROUPE L'ENSEMBLE DES INDUSTRIELS FRANÇAIS PRÉSENTS DANS LES DOMAINES DE L'AÉRONAUTIQUE, DE L'ESPACE, DE L'ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ.
LA PRÉSENTATION CI-APRÈS FAIT APPARAÎTRE LES CHIFFRES CLÉS TOTAUX PUIS, EN DEUX PARTIES DISTINCTES, LES AGRÉGATS "ÉLECTRONIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ" SUIVIS DES AGRÉGATS CLASSIQUES "AÉRONAUTIQUE ET ESPACE".
POUR MÉMOIRE, LES CHIFFRES FIGURANT DANS CE CHAPITRE SONT HORS TAXES ET EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS COURANTS.

NEURON - FALCON 7X
© DASSAULT AVIATION - K. TOKUNAGA

Principaux agrégats sur l'activité totale

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (en M€)

	2016		2015	
CA Total	**60 402**		**58 308**	
National	18 677	**31 %**	18 830	**32 %**
Exportation	41 725	**69 %**	39 478	**68 %**
Civil	47 288	**78 %**	44 767	**77 %**
Militaire	13 114	**22 %**	13 541	**23 %**

COMMANDES (en M€)

	2016		2015	
Commandes Totales	**73 107**		**79 774**	
National	16 922	**23 %**	16 584	**21 %**
Exportation	56 185	**77 %**	63 190	**79 %**
Civil	50 227	**69 %**	54 644	**68 %**
Militaire	22 880	**31 %**	25 130	**32 %**

73,1 Mds€
Commandes

L'industrie d'électronique de défense et de sécurité

Cet agrégat correspond, pour ce qui concerne l'électronique de défense, aux systèmes et équipements électroniques liés à des systèmes d'armes. Les éléments embarqués sur les plateformes aériennes sont comptabilisés dans l'agrégat "aéronautique et espace".

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (en M€)

	2016		2015	
CA Total	**1 091,8**		**1 723,2**	
National	527,3	**48 %**	1 068,1	**62 %**
Exportation	564,5	**52 %**	655,1	**38 %**
Électronique de défense	890,4	**82 %**	1 509,2	**88 %**
Électronique de sécurité	201,4	**18 %**	214,0	**12 %**

COMMANDES (en M€)

	2016		2015	
Commandes Totales	**1 180**		**2 187**	
National	657	**56 %**	1 096	**50 %**
Exportation	523	**44 %**	1 091	**50 %**
Électronique de défense	952	**81 %**	1 929	**88 %**
Électronique de sécurité	228	**19 %**	258	**12 %**



77 %
à l'exportation

1 CHIFFRES D'AFFAIRES aéronautique et spatial 2016

LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL (non consolidé) comprend les ventes facturées aux entreprises travaillant dans le secteur aéronautique et spatial.



59 445 M€

SYSTÉMIERS
47,8 %

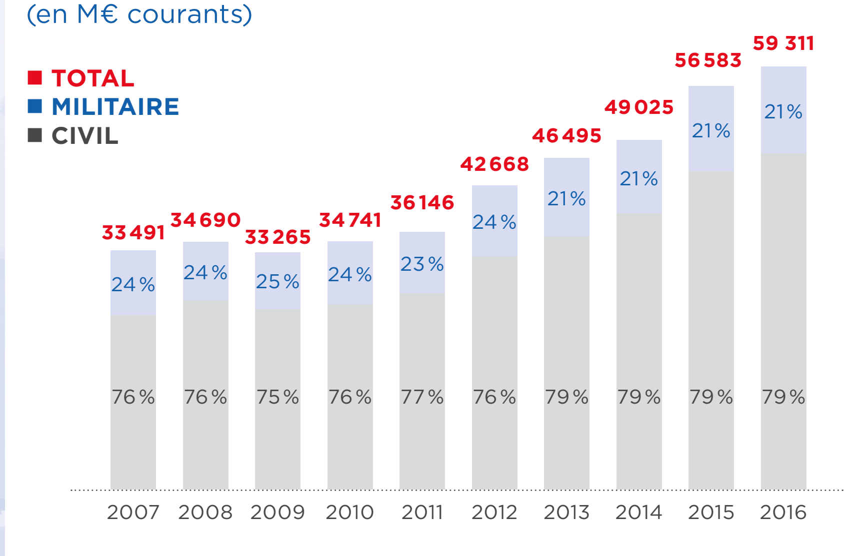
ÉQUIPEMENTIERS
36,9 %

MOTORISTES
15,3 %

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON CONSOLIDÉ (en M€)

CA réalisé	Systémiers	Motoristes	Équipementiers	Total
avec l'État français ou organismes publics	2 800	522	786	4 108
avec les industriels implantés en France	520	257	11 129	11 905
avec les autres clients français	1 645	62	431	2 137
à l'exportation (directe)	23 407	8 233	9 521	41 161
TOTAL	**28 371**	**9 073**	**21 867**	**59 311**

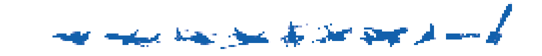
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CIVIL ET MILITAIRE
(en M€ courants)



DÉPENSES D'ÉTUDES, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En M€ courants	2012	2013	2014	2015	2016
CA Total	42 668	46 495	49 025	56 584	59 311
CA Associé	**30 268**	**41 596**	**41 496**	**44 927**	**51 349**
R&D Totale	5 911	6 854	6 741	7 122	7 163
dont R&D auto-financée	3 546	3 941	3 969	4 175	3 795
Part de la R&D dans le CA Total	**19,5 %**	**16,5 %**	**16,2 %**	**15,9 %**	**13,9 %**

La R&D autofinancée représente 53 % de la R&D totale en 2016 et équivaut à 7 % du chiffre d'affaires associé.



CHIFFRES D'AFFAIRES aéronautique et spatial consolidé 2

LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (en M€)

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé est donnée ci-dessous en M€ courants et à périmètre courant.

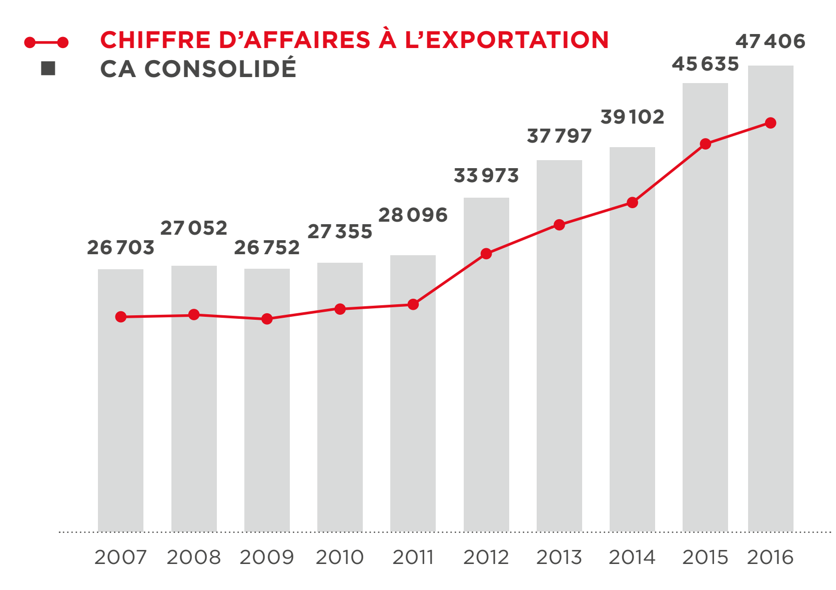
CA réalisé	2015	2016
avec l'État français	4 400	4 108
avec les autres clients français	2 412	2 137
à l'exportation (directe)	38 823	41 161
TOTAL	**45 635**	**47 406**

EN M€ COURANTS

	2007	2008	2009	2010	2011
CA consolidé	26 703	27 052	26 752	27 355	28 096
CA Exportation	21 303	21 456	21 110	22 112	22 528

	2012	2013	2014	2015	2016
CA consolidé	33 973	37 797	39 102	45 635	47 406
CA Exportation	27 637	30 498	32 629	38 823	41 161

ÉVOLUTION DES CHIFFRES D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUES & SPATIAUX CONSOLIDÉS ET À L'EXPORTATION
(en M€ courants)



LE CHIFFRE D'AFFAIRES AÉRONAUTIQUE & SPATIAL (hors taxes) consolidé, n'inclut pas les échanges entre les sociétés de la profession (C.A. entre constructeurs français non compris).



47 421 M€

La part des exportations a toujours été majoritaire dans le chiffre d'affaires consolidé.



86 %
à l'exportation

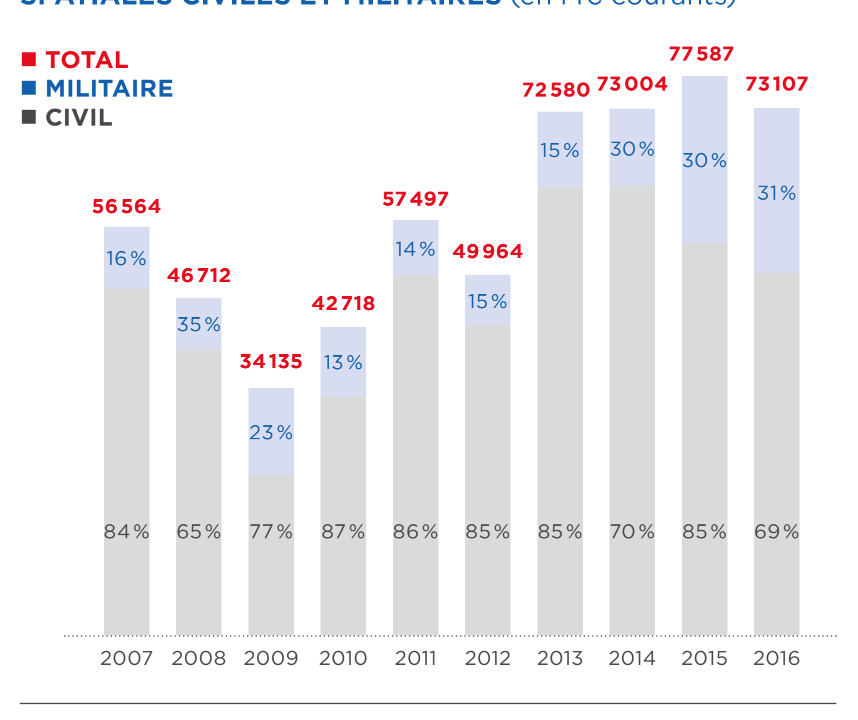
3 COMMANDES aéronautiques et spatiales

LE MONTANT DES COMMANDES AÉRONAUTIQUES & SPATIALES totales enregistrées en 2016.

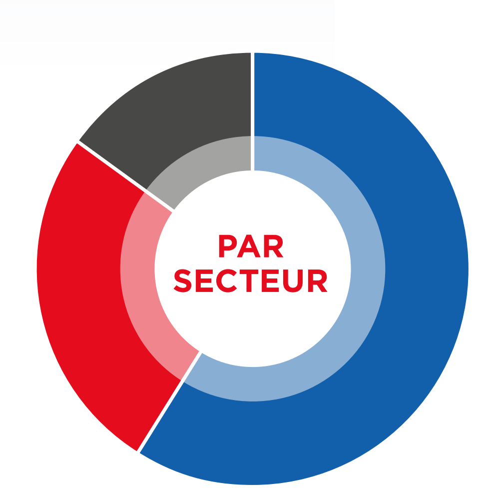


73 242 M€

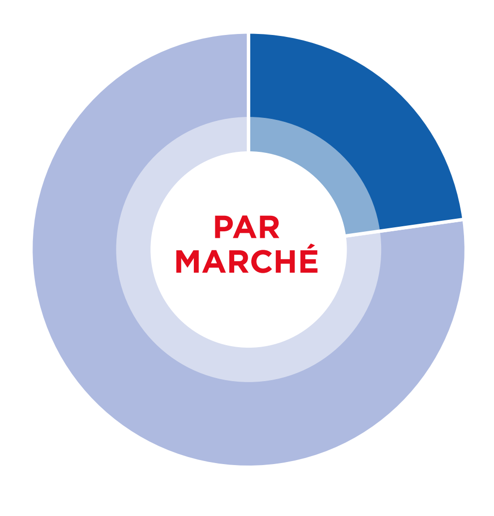
ÉVOLUTION DES COMMANDES AÉRONAUTIQUES & SPATIALES CIVILES ET MILITAIRES (en M€ courants)



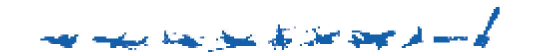
AUTRES VENTILATIONS DES COMMANDES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES




SYSTÉMIERS 59 %
ÉQUIPEMENTIERS 26 %
MOTORISTES 15 %



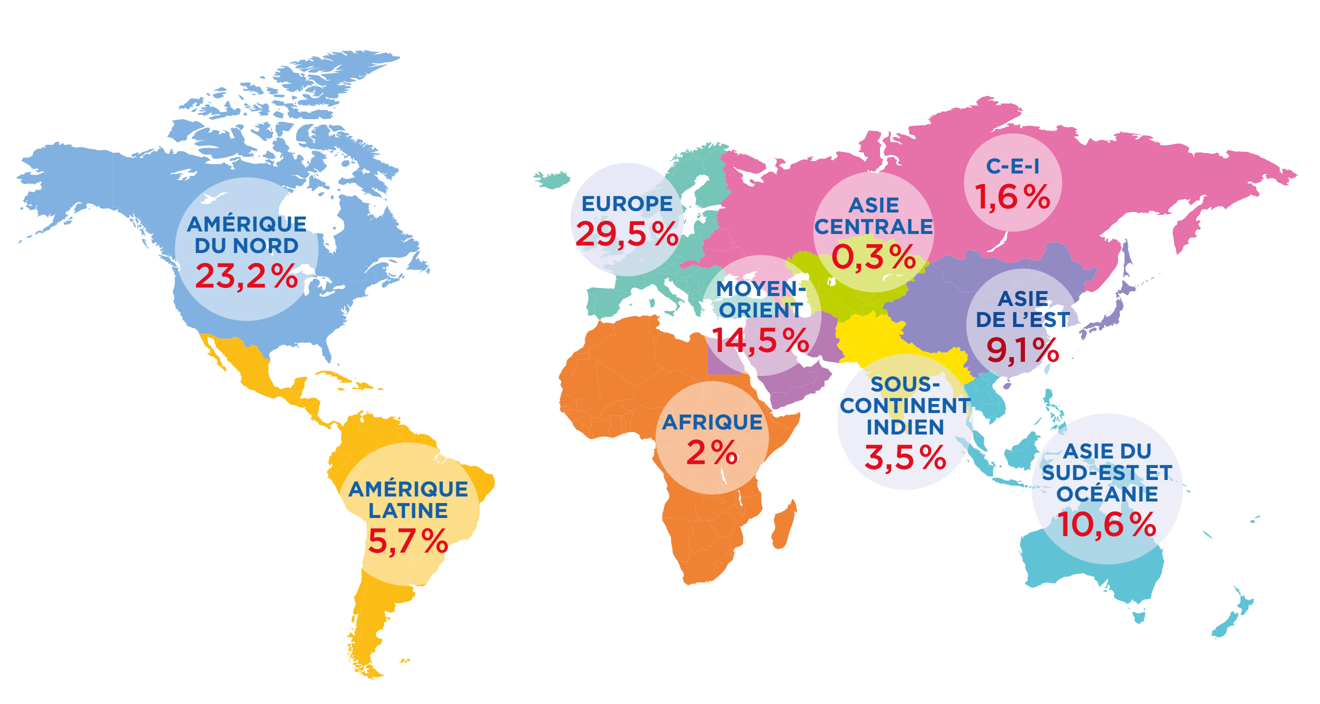
NATIONAL 23 %
EXPORTATION 77 %



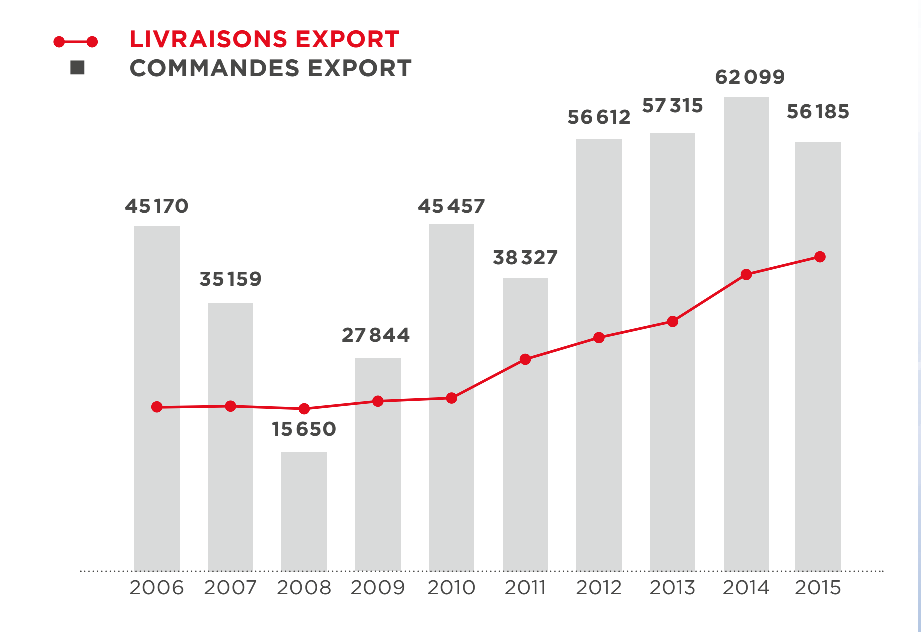
VENTILATION DES EXPORTATIONS aéronautiques et spatiales



COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
(en moyenne sur 10 ans)



ÉVOLUTION DES LIVRAISONS ET DES COMMANDES À L'EXPORTATION



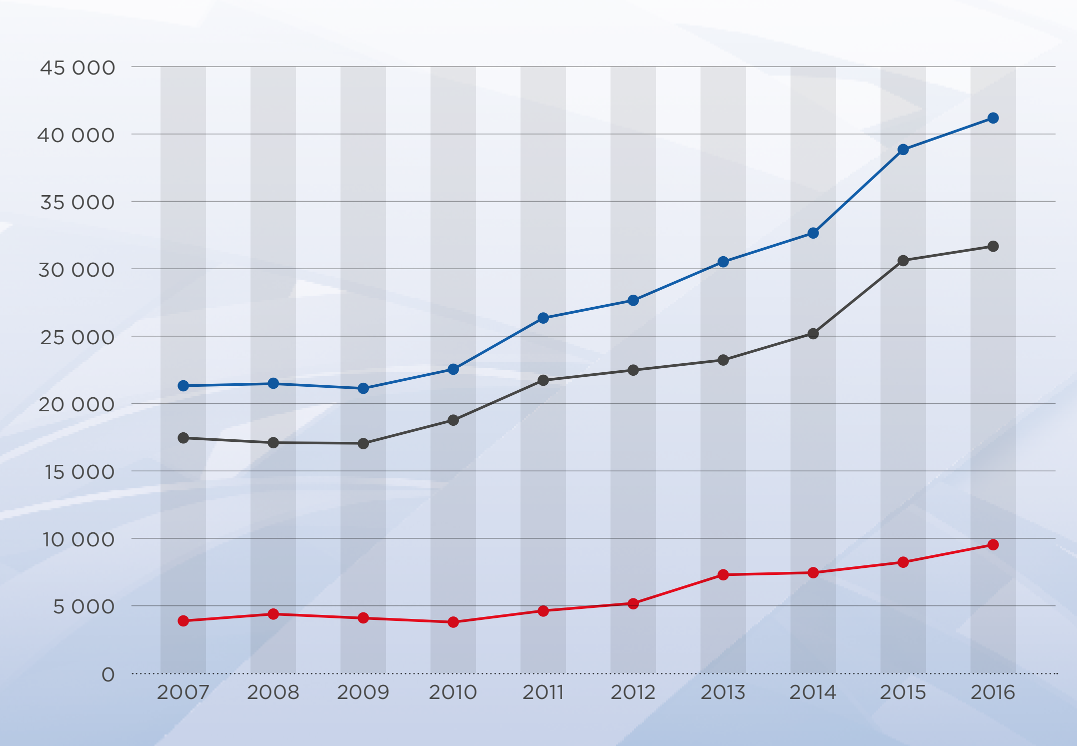
Année	Commandes Export	Livraisons Export
2007	45 170	21 303
2008	35 159	21 456
2009	15 650	21 110
2010	27 844	22 112
2011	45 457	22 528
2012	38 327	27 637
2013	56 612	30 498
2014	57 315	32 629
2015	62 099	38 823
2016	56 185	41 161

5 BALANCE COMMERCIALE de la profession *

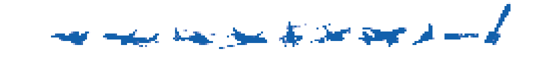
EN M€ COURANTS

	2007	2008	2009	2010	2011
Livraisons Export	21 303	21 456	21 110	22 528	26 326
Importations des constructeurs	3 867	4 373	4 073	3 775	4 618
Solde industrie	**17 436**	**17 083**	**17 037**	**18 753**	**21 709**

	2012	2013	2014	2015	2016
Livraisons Export	27 637	30 498	32 629	38 823	41 161
Importations des constructeurs	5 174	7 286	7 442	8 219	9 514
Solde industrie	**22 463**	**23 212**	**25 187**	**30 604**	**31 647**



* Assiette GIFAS (sociétés du groupement professionnel).



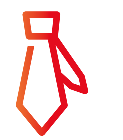
6 CHIFFRES D'AFFAIRES SPATIAL 2016 (non consolidé, en M€ courants)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE D'ACTIVITÉ
(en M€ courants)

	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015
Systémiers Spatiaux	6 256	6 893	7 414	**7,56 %**
Motoristes	375	376	80	**-78,70 %**
Équipementiers	286	545	541	**-0,79 %**
TOTAL	**6 917**	**7 814**	**8 035**	**2,83 %**

Source : enquête annuelle menée auprès des sociétés membres du GIFAS.
NB : les résultats des filiales de ces sociétés ne sont pas inclus si elles ne sont pas elles-mêmes membres du GIFAS.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SPATIAUX AU 31/12/2016
par catégorie professionnelle



9 000
INGÉNIEURS ET CADRES



5 000
EMPLOYÉS, TECHNICIENS, OUVRIERS



TOTAL GIFAS
14 000

LE CHIFFRE D'AFFAIRES SPATIAL TOTAL



8 035 M€

CIVIL

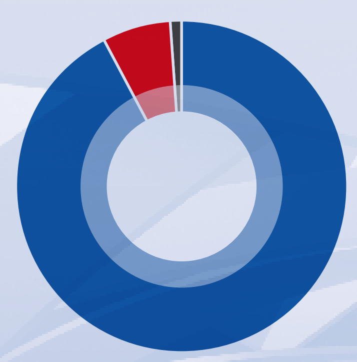


6 295 M€

MILITAIRE

1 740 M€

VENTILATION DU CHIFFRES D'AFFAIRES PAR SECTEUR
(en M€ courants)



SYSTÉMIERS SPATIAUX
92,3 %

ÉQUIPEMENTIERS
6,7 %

MOTORISTES
1 %

7 LA SITUATION DE L'EMPLOI

Effectifs au 31 décembre 2016

(effectifs inscrits adhérents GIFAS)

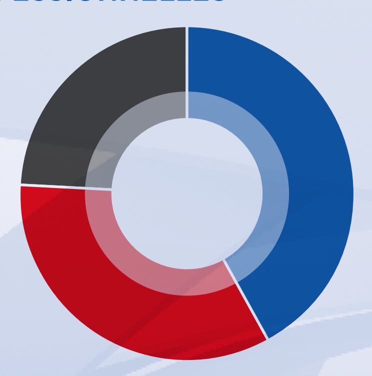
AU 31 DÉCEMBRE 2016

187 000 salariés



+1 % par rapport à 2015 (à périmètre constant)

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



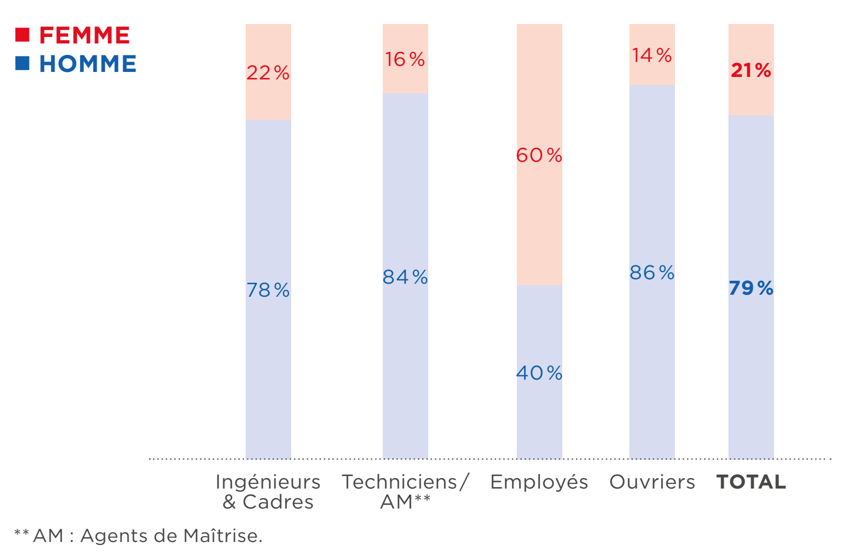
INGÉNIEURS & CADRES 42 %

ETAM* 34 %

OUVRIERS QUALIFIÉS 24 %

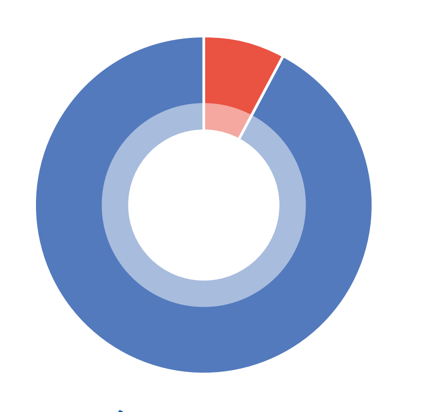
*Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise.

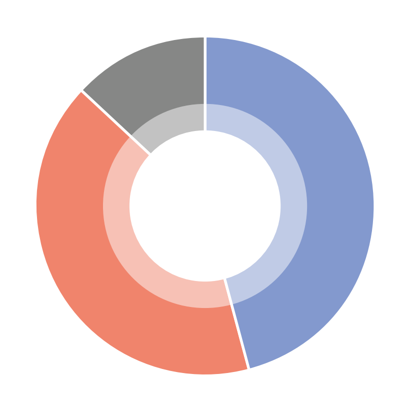
RÉPARTITION DES EFFECTIFS HOMMES-FEMMES EN 2016



** AM : Agents de Maîtrise.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS





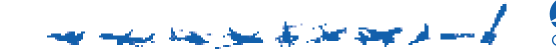
AÉRONAUTIQUE 172 500 personnes 92 %

SPATIAL 14 500 personnes 8 %

ÉQUIPEMENTIERS ET PME 86 500 personnes 46 %

SYSTÉMIERS 76 500 personnes 41 %

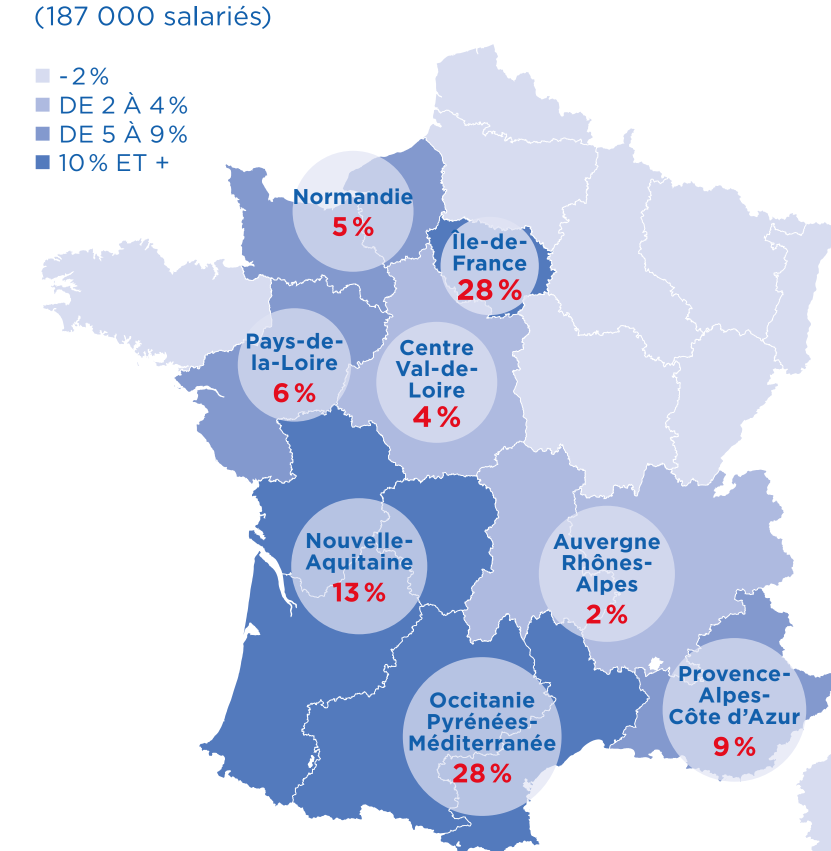
MOTORISTES 24 000 personnes 13 %



LE RECRUTEMENT

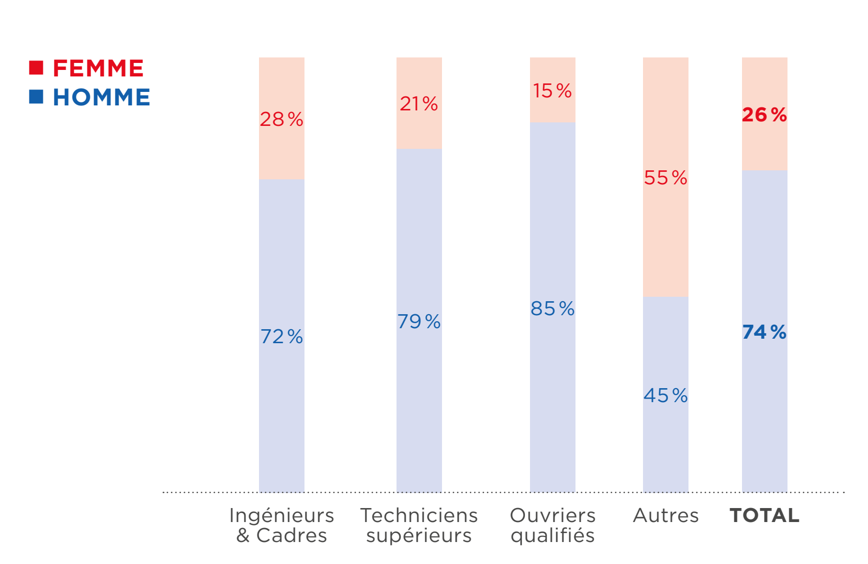
RÉPARTITION PAR RÉGIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

(187 000 salariés)

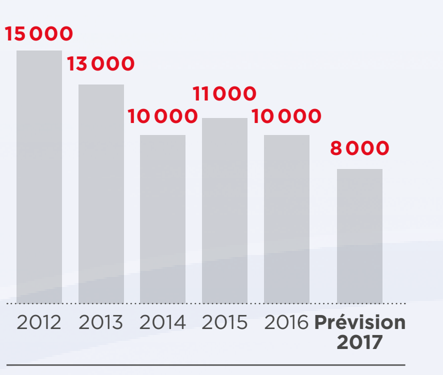


Source : GIFAS

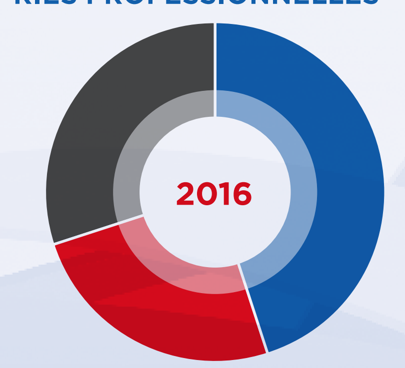
RECRUTEMENT HOMMES – FEMMES EN 2016



ÉVOLUTION DU RECRUTEMENT



RECRUTEMENT PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



INGÉNIEURS & CADRES 45 %

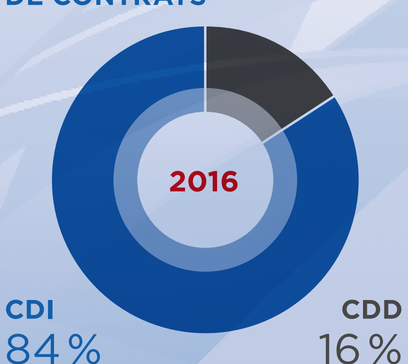
ETAM* 25 %

OUVRIERS QUALIFIÉS 30 %

*Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise.

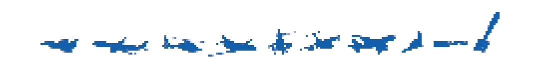


RECRUTEMENT PAR TYPES DE CONTRATS



CDI 84 %

CDD 16 %





PATROUILLE DE FRANCE – FRENCH ACROBATICS TEAM AT THE PARIS AIR SHOW 2017
© AIRBUS 2017 – P. PIGEYRE / MASTER FILMS

Éric TRAPPIER,
GIFAS Chairman

© DASSAULT AVIATION – X. BÉJOT

ADDRESS BY ERIC TRAPPIER, GIFAS CHAIRMAN

GIFAS GENERAL MEETING
PARIS – WEDNESDAY 12 JULY 2017

Hello everyone,
The Chairman of MEDEF, the French employers' association, Pierre Gattaz,
Corporate Executives,
Ladies and Gentlemen,
Dear Friends,

Allow me to welcome once again our dear friend Pierre Gattaz who does us the honour of being here at the GIFAS AGM to update us on the current employment and taxation climate as seen by MEDEF.

The GIFAS team regularly works with the MEDEF team and its Chairman, and you will recall that the GIFAS Chairman is an ex officio member of the MEDEF Executive Council. Last week I had the honour and privilege of participating in my first MEDEF Executive Council meeting, following on from my predecessor Marwan. This, my dear Pierre, shows how much we support your work.

It gives me great pleasure to see you all here today at the AGM – my first as GIFAS Chairman. So thank you to all of you for coming along to this yearly gathering!

I am delighted with the success of this event. **The fact** that so many of you are here today **demonstrates** not just the **dynamism and solidarity that exists in the industry, but also your commitment to the sector and to the association.**

> “It is an immense honour and a privilege for me to serve the French aerospace industry.”

As you know, **France is emerging from an intense election period** which resulted in many changes on the political scene: a new President of France, a new Prime Minister at the head of a new Government and a significant proportion of new deputies.

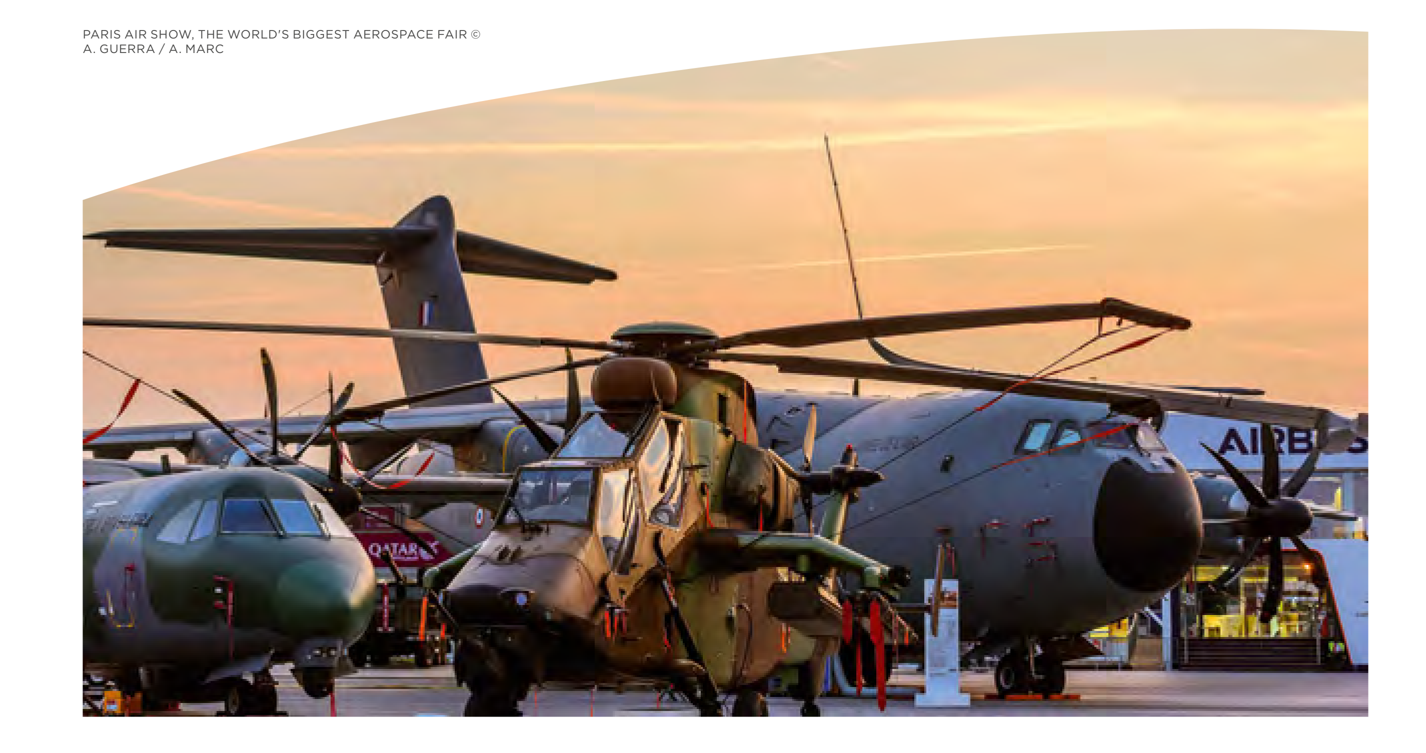
It was in this context of deep political change, and on the eve of the 52nd Paris Air Show, **that the GIFAS Board of Administrators put its trust in me in electing me GIFAS Chairman on 8 June.** And I want to say that it is an immense honour and a privilege for me to serve the French aerospace industry.

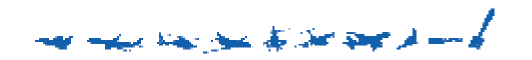
How fortunate I am to be involved in this incredible industrial story which began more than a century ago!

At this point **I would like to pay tribute to my predecessor, Marwan Lahoud, who has worked tirelessly to further the interests of the sector.** Marwan has developed its cohesiveness, solidarity and influence, thanks in particular to the permanent dialogue between all stakeholders – prime contractors, equipment manufacturers and SMEs – and sense of family that he has nurtured throughout his four years as Chairman. As a spokesman for our industry, he was universally recognised and we extend our warmest gratitude to him. Thank you, Marwan. Let's have a big round of applause!

The Paris Air Show has just finished. Of course, we all went there. This 52nd edition was, once again, a huge success in every area: **a success** with the general public of course, but also a **success in terms of innovation, the record number of exhibitors – almost 2,400 from some fifty countries,** as well as the number of journalists and high-level delegations. **And also a resounding success for business!** Our Show again proved its extraordinary international appeal. As I said before, exhibitors from many countries apart from France came to take part.

PARIS AIR SHOW, THE WORLD'S BIGGEST AEROSPACE FAIR © A. GUERRA / A. MARC







DASSAULT AVIATION - RAFALE AT THE PARIS AIR SHOW 2017 © A. GUERRA / A. MARC

I'd like to take this opportunity to extend my warmest and most sincere thanks and pay tribute to our Commissioner General, Emeric d'Arcimoles, who, after three shows, is leaving, or should I say flying off in search of new adventures. Thank you, Emeric. And of course, a big thank you to the GIFAS and SIAE teams, the Managing Director of GIFAS, Pierre Bourlot, and the Managing Director of SIAE, Gilles Fournier, who managed with professionalism a situation made a little more complicated this year by the political climate, because everything had to be set up at the last minute.

This event was also marked by some impressive flying displays, from the Rafale and the A380, the Falcon 8X, the Tiger, the NH90 and the A400M to the A350-1000, and the fabulous Patrouille de France aerobatics team, if I can be a tad chauvinistic and mention only the products of our industry. Other aircraft took part in the displays but we won't mention those!

Among the special events organised at the Show, I'd like to draw your attention to three.

First, **the Paris Air Lab,** a **space where the world of research and innovation, large corporations, MSBs, SMEs and startups gathered to present projects, many of them at the cutting edge of technology.** Throughout the week, it was also a place for industry specialists, astronauts, sociologists, designers and philosophers to network and engage with each other in new ways. A resounding success! All the delegations went there. By the end, **the first Paris Air Lab had welcomed 50,000 visitors!** And there will undoubtedly be others at future Shows.

Secondly, there was the third edition of the **Careers Plane.** Another unfailingly successful initiative. This year, more than **55,000 visitors,** mostly youngsters, had a chance to talk with engineers and journeymen from our member companies and find out about the wealth and variety of careers available in our industry.

The show also saw the launch of Phase II of the Industrial Performance programme attended by representatives of the thirteen partner regions. We are all highly committed to this programme because it is a shining example of this spirit of solidarity I mentioned at the beginning of my presentation.

All these GIFAS initiatives at the show demonstrate how vital it is that the sector **adapts to the new challenges presented by the new economic, industrial and digital age.** It is going to revolutionise our manufacturing (with Industry 4.0) and our approach to design, and usher in new products the likes of which have not been seen before.

Alongside this technological revolution, we are seeing an **increase in global air traffic, with the number of passengers exceeding the four billion mark this year.** Air traffic is set to triple in the next twenty years.

“Government support for R&T is necessary if our industry is to remain among the leaders.”

Given this promising outlook, the industry has no choice but to **carry on innovating and reminding the authorities of the importance of investing in R&T and R&D.**

The success of our industry relies heavily on government/industry co-investment. We have seized every opportunity, particularly at ministerial-level meetings of CORAC and the strategic industry committee, to alert the authorities to the significant planned reduction in civil aviation R&T budgets. **In the context of fierce international competition heightened** by the arrival of newcomers in the sector, **government support for R&T is necessary if our industry is to remain among the leaders.** Planned investment of a minimum of €150 million per year over several years is essential. I will soon have the opportunity to say this to our new government and parliamentary representatives. Moreover, at the Paris Air Show, we and all stakeholders, in particular CORAC and Guillaume Faury, started to emphatically defend the technology we need, and we continue to do so today. The indications contained in the Prime Minister's address at the Paris Air Show, for example, must be clarified and highlighted.

The innovation challenge is indeed a priority. At the same time we must **create the aerospace industry of the future.**

Our sector has seen significant growth in the past ten years, driven in particular by a sharp increase in production rates. Building a cohesive industry is now a priority in our strategy. At the moment it is still fragmented, particularly at SME level, highly diversified and fragile in the face of profound transformation. That is why, **in a constantly changing world, we have to continually adapt.**

To achieve this objective, **GIFAS has launched Phase II of the Industrial Performance programme, following on from Phase I in 2014–2016.** This time, the programme has received extensive financial support from the French Regions. Remember that the **Industrial Performance programme was designed to boost the operational performance of the supply chain in France,** while at the same time improving working conditions.

Another programme initiated by GIFAS is SME/MSB Ambition. Officially launched in September, it is strategic to the future of our industry. The aim of this initiative is to **help the French aerospace industry become stronger and upgrade its production facilities to make itself more competitive.** In particular it will be about supporting business leaders as they consider the options, helping them analyse the competitive environment and prepare the best responses company by company.

AIRBUS HELICOPTERS - H125 © AIRBUS HELICOPTERS



This programme financed by GIFAS and Bpifrance **will help make the sector even more efficient.** The French aerospace supply chain must hold its position and declare its ambitions.

Against this backdrop, **one of the strengths of our industry is its international dimension.** But we can't afford to rest on our laurels. **Stepping up the internationalisation of the sector and support for exports is a vital issue.** The major players are already very international. But I'm conscious of the need for MSBs and SMEs to have international platforms they can use to increase their imprint. Remember that, every year at about ten air shows outside France, GIFAS hosts a pavilion to help aerospace SMEs increase their visibility and win new market share. And on the subject of our export support initiatives, I would draw your attention to **GIFAS' missions abroad which consist of accompanying dozens of SMEs in countries with promising markets. The latest one in Japan and South Korea in late 2016 was remarkably successful.** I want to continue with these missions, which seem to me more necessary than ever for our sector in a globalised economy. **We have also seen SMEs well established in India and I think that India will be the country to focus on next year.**

2016 for **the French aerospace industry** has continued in the same vein as previous years. Revenues rose by **4.1% to €60.4 billion, the order book at €73.1 billion exceeded revenues for the 23rd year running,** and we are still the primary contributor to France's trade balance. **These successes we owe to the 187,000 passionate and motivated men and women who work in the industry.**

However, it would be more than risky if we were to rest on our laurels and not anticipate tomorrow's challenges. We need to plan for the future even if, as Pierre Dac used to say "forecasts are difficult, especially when they concern the future".

Planning for the future means being more competitive. As we have seen, the level of investment in research must be equal to the competitive challenges we will face in the future, with funding methods as reliable as possible, particularly within the Investment for the Future programme (PIA).

It is imperative **that the burden of mandatory contributions and the cost of labour be**

> “ Revenues rose by 4.1% to €60.4 billion, the order book at €73.1 billion exceeded revenues for the 23rd year running.”

reduced in the face of fierce international competition!

I would add here that the research tax credit must continue to be preserved. It is now fundamental to the entire French aerospace industry.

Planning for the future is also about taking into account the European and international geopolitical situation and obtaining a defence budget equal to the serious threats hanging over our country.

At a time when the European Union is launching an in-depth review of the future of Europe's defence, the industry welcomes this initiative. It must however **make sure that changes are not made at its expense.** In any case, European funding should be a supplement to not a replacement for the domestic defence budget!

This is why, as the National Assembly begins the parliamentary work of the 15th legislature, we shall be keeping a close eye on the forthcoming budgetary debates. Let me remind you that **we support a defence budget of 2% of GDP.** There is consensus on this figure. Let's make sure that we clarify the content.

We must also **preserve the dual nature of our industry,** which is its strength and is partly responsible for its success.

This is also why **we are actively involved in the work of the drafting committee for the strategic defence and national security** review commissioned by the French President under the authority of the Minister of the Armed Forces, chaired by the MEP Arnaud Danjean. This exercise is preparing the ground for the next defence spending plan.

In addition, I am due to go before the National Defence and Armed Forces Committee of the National Assembly and will have the opportunity to convey our message. Whatever the case, **for the defence of the country, increasing the defence budget is not a choice, it's a necessity!**

A word about the space sector also. In 2013, anticipating the industrial challenges it would have to confront, the French space sector, led by Geneviève Fioraso, took the initiative of setting up COSPACE which has now proved its worth. **Enabling the satellite sector to remain competitive, supporting programmes with strong social impact and developing downstream uses and applications for the space sector are our key priorities.** We will be presenting them to the Minister soon at a plenary meeting of COSPACE in the autumn, as announced by the Prime Minister at Le Bourget.

COSPACE has a vital role to play. It must be strengthened and made permanent. And to pursue and stimulate investment in the space sector, it must be appropriately funded and have a dedicated budget.

Finally, **with production rates increasing significantly,** skills renewal is another major challenge. We have increased our workforce considerably in recent years. **60,000 people hired in the 2012-2016 period!** The employment figures are also a strong indicator that the sector is in good health. In fact, that is perhaps one of the main reasons for the political decision-makers' interest in us. An industrial sector that is recruiting... that's not exactly common in this country. And our interest is clearly in **preparing the sector for the trades of the future!**

Ladies and Gentlemen, Dear Friends,

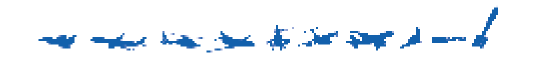
You can, we can, be justly proud of our industry. Thanks to you, thanks to our companies, it plays a major role in our country's economy. Thanks to you, it is one of the world's leading aerospace industries.

I want you to know that I am fully committed to standing up for our industry and preparing it for the profound changes ahead, and I reiterate how much I am counting on you – large corporations, MSBs and SMEs – to support me in my mission as GIFAS Chairman.

I would like to finish by offering my sincerest thanks for the trust you have placed in the Board of Administrators, the Executive Board and myself.

I also extend my warmest thanks to the members of the Board of Administrators and the Executive Board for their dedication to our industry's cause.

Thank you for listening.



PARIS AIR SHOW 2017: M. TRAPPIER, GIFAS CHAIRMAN WELCOMED T. PESQUET, FRENCH ASTRONAUT © GIFAS





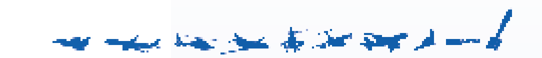
NEURON - FALCON 7X
© DASSAULT AVIATION - K. TOKUNAGA

KEY FİGURES MAİN AGGREGATES CONCERNİNG GİFAS MEMBERS

SINCE 1ST JANUARY 2004, GIFAS REPRESENTS THE INTERESTS OF FRENCH MANUFACTURERS IN BOTH THE AEROSPACE AND THE DEFENCE AND SECURITY ELECTRONICS SECTORS.

THE FOLLOWING PRESENTATION SHOWS THE KEY FIGURES FOR GLOBAL AGGREGATES, THEN, IN TWO SEPARATE SECTIONS, THE "DEFENCE AND SECURITY ELECTRONICS" AGGREGATES FOLLOWED BY THE MAIN "AEROSPACE' AGGREGATES".

ALL FIGURES QUOTED IN THIS SECTION ARE EXPRESSED IN MILLIONS OF EUROS, BEFORE ADJUSTMENT FOR INFLATION AND EXCLUDING TAXES.



Global aggregates

UNCONSOLIDATED REVENUES (€M)

	2016		2015	
Total revenues	**60,402**		**58,308**	
Domestic	18,677	**31%**	18,830	**32%**
Export	41,725	**69%**	39,478	**68%**
Civil	47,288	**78%**	44,767	**77%**
Defence	13,114	**22%**	13,541	**23%**

ORDERS (€M)

	2016		2015	
Total orders	**73,107**		**79,774**	
Domestic	16,922	**23%**	16,584	**21%**
Export	56,185	**77%**	63,190	**79%**
Civil	50,227	**69%**	54,644	**68%**
Defence	22,880	**31%**	25,130	**32%**



73,107 €M
Total orders

The defence and security electronics sector

As far as defence electronics is concerned, these figures apply to electronic systems and equipment related to weapon systems. Electronic systems on board airborne platforms are included in the aerospace aggregates.

UNCONSOLIDATED REVENUES (€M)

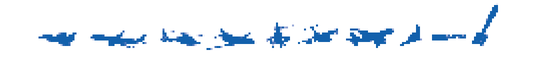
	2016		2015	
Total revenues	**1,091.8**		**1,723.2**	
Domestic	527.3	**48%**	1,068.1	**62%**
Export	564.5	**52%**	655.1	**38%**
Defence electronics	890.4	**82%**	1,509.2	**88%**
Security electronics	201.4	**18%**	214.0	**12%**

ORDERS (€M)

	2016		2015	
Total orders	**1,180**		**2,187**	
Domestic	657	**56%**	1,096	**50%**
Export	523	**44%**	1,091	**50%**
Defence electronics	952	**81%**	1,929	**88%**
Security electronics	228	**19%**	258	**12%**



77%
in exports



1 AEROSPACE revenues for 2016

UNCONSOLIDATED REVENUES include transactions between companies within the aerospace industry. The figure stands at:



59,445 €M

SYSTEM PRIME CONTRACTORS 47.8%

EQUIPMENT MANUFACTURERS 36.9%

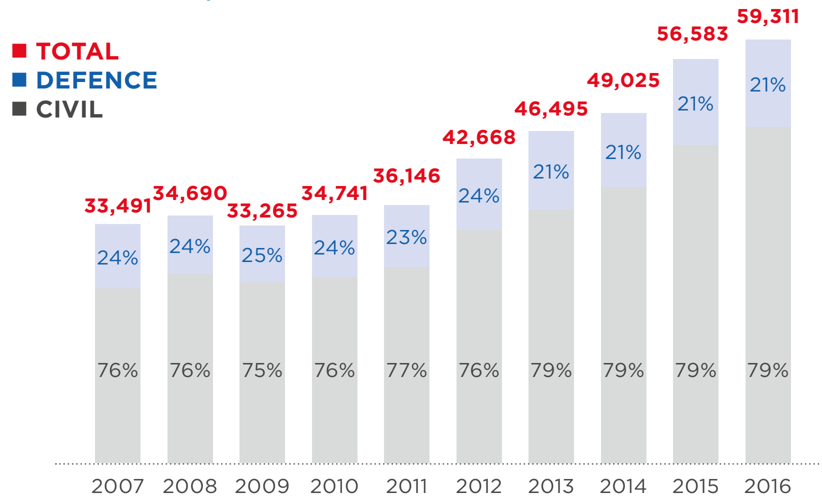
PROPULSION SYSTEM MANUFACTURERS 15.3%

UNCONSOLIDATED REVENUES (€M)

Contracts	System prime contractors	Propulsion system manufacturers	Equipment manufacturers	Total
with the French Government or public organizations	2,800	522	786	4,108
with manufacturers in France	520	257	11,129	11,905
with other French clients	1,645	62	431	2,137
Direct export	23,407	8,233	9,521	41,161
TOTAL	**28,371**	**9,073**	**21,867**	**59,311**

CIVIL AND DEFENCE REVENUES

(€M, before adjustment for inflation)



R&D SPENDING (€M, before adjustment for inflation)

	2012	2013	2014	2015	2016
Total revenues	42,668	46,495	49,025	56,584	59,311
Associated revenues	**30,268**	**41,596**	**41,496**	**44,927**	**51,349**
Total R&D	5,911	6,854	6,741	7,122	7,163
funded directly from cash flow	3,546	3,941	3,969	4,175	3,795
R&D as percentage of associated revenues	**19.5%**	**16.5%**	**16.2%**	**15.9%**	**13.9%**

In 2016, R&D funded directly from cash flow accounted for 53% of total R&D spending, i.e. 7% of associated revenues.

CONSOLİDATED Aerospace revenues 2

CONSOLIDATED REVENUES (€M)

The breakdown of consolidated revenues, in millions of euros before adjustment for inflation, is given in the table below.

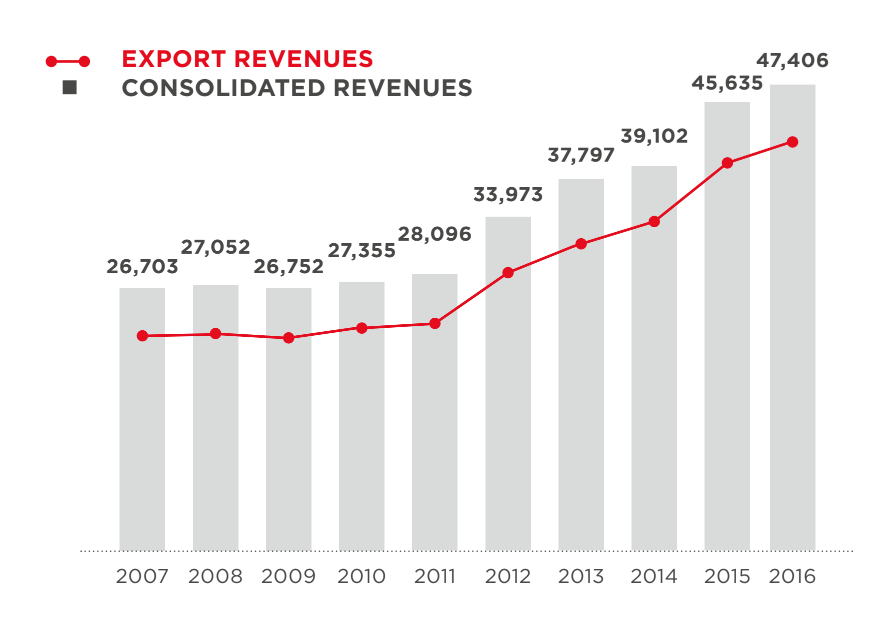
Contracts	2015	2016
with the French Government or public organizations	4,400	4,108
with other French clients	2,412	2,137
Direct export	38,823	41,161
TOTAL	**45,635**	**47,406**

€M (BEFORE ADJUSTMENT FOR INFLATION)

	2007	2008	2009	2010	2011
Consolidated revenues	26,703	27,052	26,752	27,355	28,096
Export revenues	21,303	21,456	21,110	22,112	22,528

	2012	2013	2014	2015	2016
Consolidated revenues	33,973	37,797	39,102	45,635	47,406
Export revenues	27,637	30,498	32,629	38,823	41,161

TOTAL CONSOLIDATED AEROSPACE TRADE REVENUES AND EXPORT REVENUES (€M, before adjustment for inflation)



CONSOLIDATED REVENUES, which exclude taxes and transactions between companies within the French aerospace industry (excluding transactions between French manufacturers), came to:

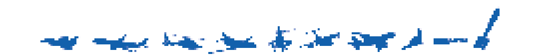


47,421 €M

Exports have always accounted for the greater proportion of consolidated revenues. In 2016, the figure was:



86% to exports



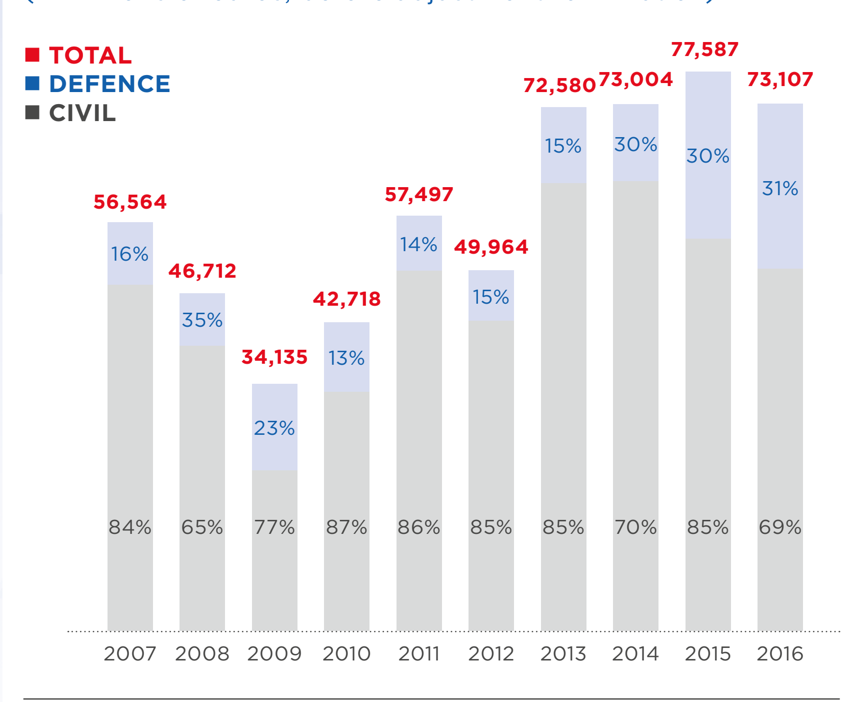
3 AEROSPACE orders

THE TOTAL VALUE OF ORDERS booked in 2016 amounted to:

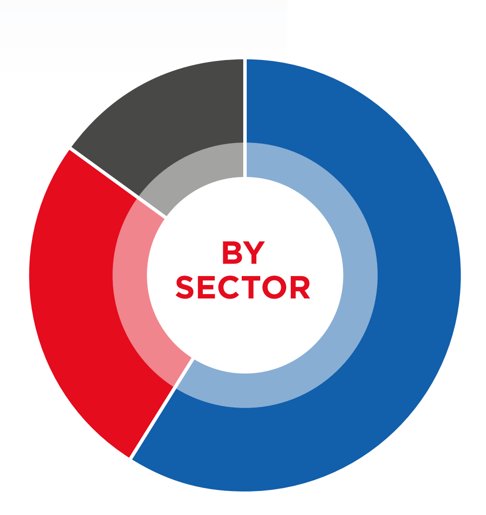


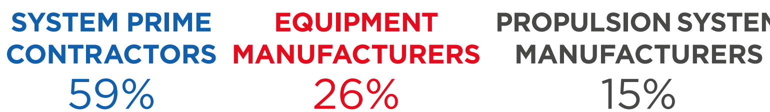
73,242 €M

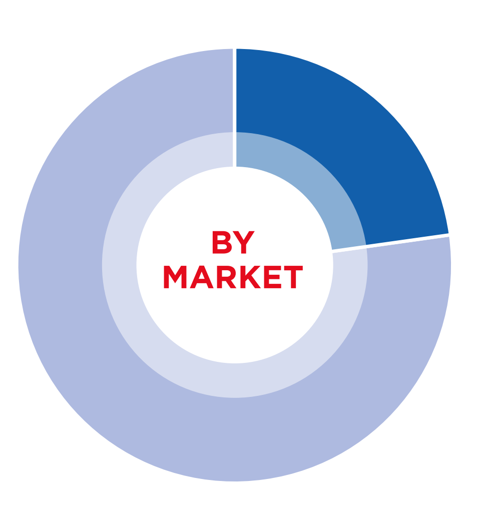
CIVIL AND DEFENCE ORDERS
(in millions of euros, before adjustment for inflation)



ORDERS BY SECTOR AND MARKET



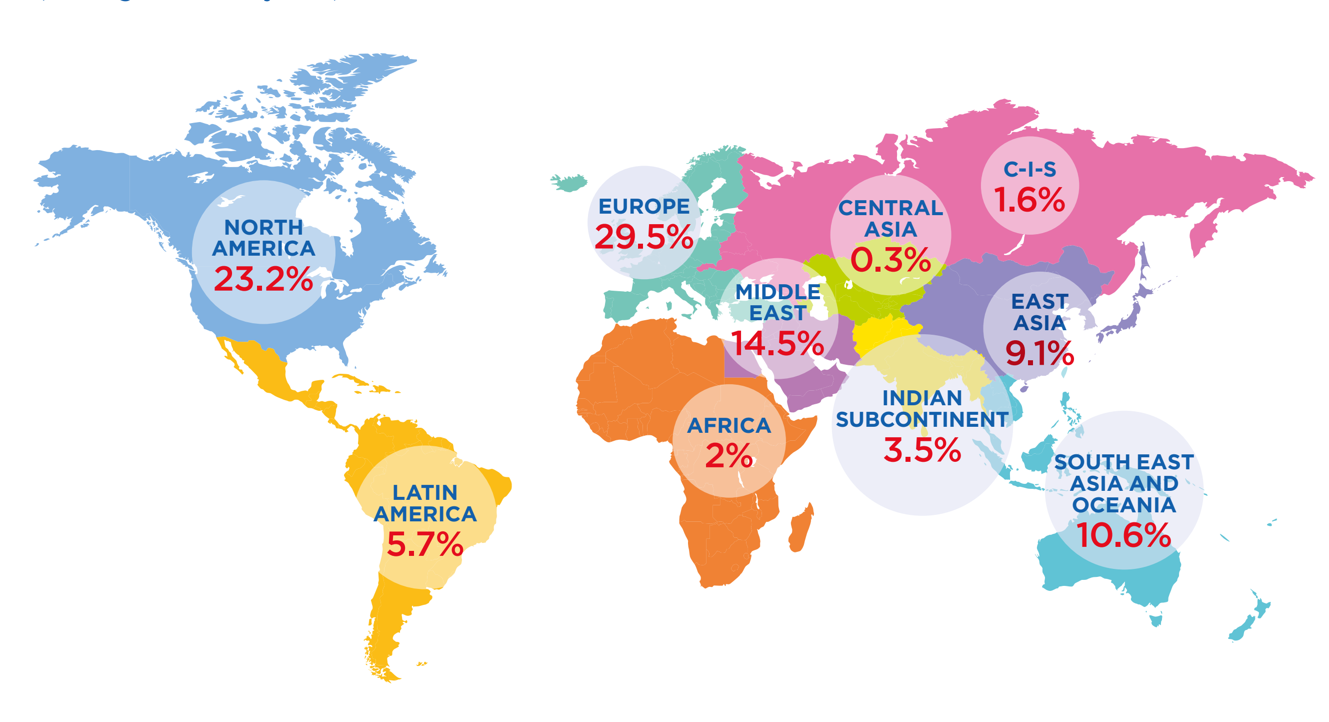




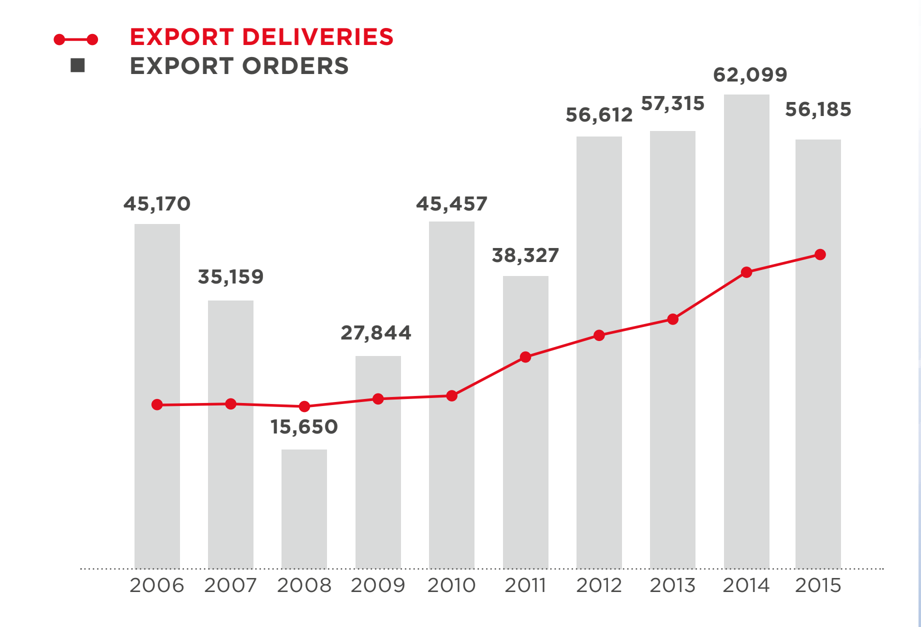
DOMESTIC 23%
EXPORT 77%

AEROSPACE exports by sector 4

ORDERS BY GEOGRAPHICAL AREA
(average over 10 years)



EXPORT ORDERS AND DELIVERIES (€M, before adjustment for inflation)



Year	Export orders	Export deliveries
2007	45,170	21,303
2008	35,159	21,456
2009	15,650	21,110
2010	27,844	22,112
2011	45,457	22,528
2012	38,327	27,637
2013	56,612	30,498
2014	57,315	32,629
2015	62,099	38,823
2016	56,185	41,161

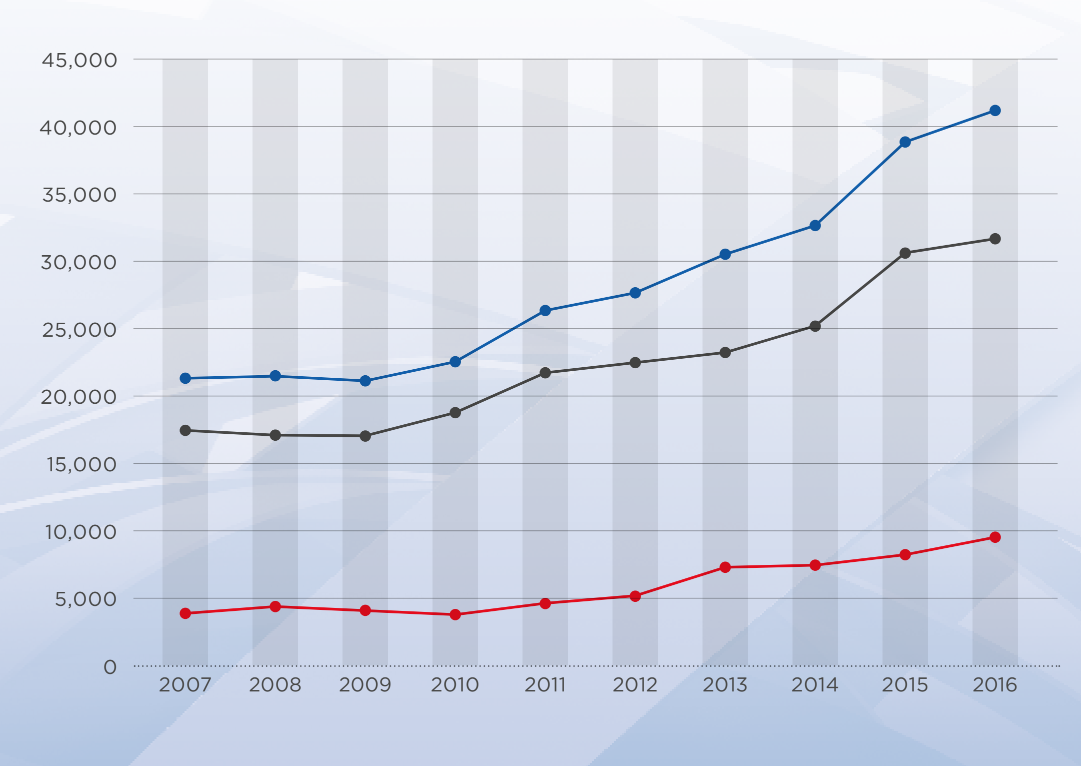


5 AEROSPACE trade balance*

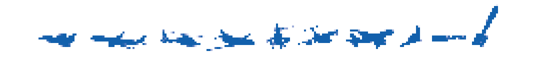
IN €M, BEFORE ADJUSTMENT FOR INFLATION

	2007	2008	2009	2010	2011
Export deliveries	21,303	21,456	21,110	22,528	26,326
Imports by manufacturers	3,867	4,373	4,073	3,775	4,618
Industry trade surplus	**17,436**	**17,083**	**17,037**	**18,753**	**21,709**

	2012	2013	2014	2015	2016
Export deliveries	27,637	30,498	32,629	38,823	41,161
Imports by manufacturers	5,174	7,286	7,442	8,219	9,514
Industry trade surplus	**22,463**	**23,212**	**25,187**	**30,604**	**31,647**



*GIFAS member companies.



SPACE REVENUES FOR 2016 (unconsolidated, €M before adjustment for inflation)



REVENUES BY AREA OF ACTIVITY
(€M before adjustment for inflation)

	2014	2015	2016	Change 2016/2015
Space system manufacturers	6,256	6,893	7,414	**7.56%**
Propulsion system manufacturers	375	376	80	**-78.70%**
Equipment manufacturers	286	545	541	**-0.79%**
TOTAL	**6,917**	**7,814**	**8,035**	**2.83%**

Source: Annual survey of GIFAS members.
NB: Excludes revenues generated by non-GIFAS subsidiaries.

SPACE SECTOR WORKFORCE ON 31/12/2016
by professional category



9,000 ENGINEERS AND MANAGERIAL STAFF

5,000 EMPLOYEES, TECHNICIANS, MANUAL WORKERS



GIFAS TOTAL
14,000

TOTAL SPACE REVENUES



8,035 €M

CIVIL

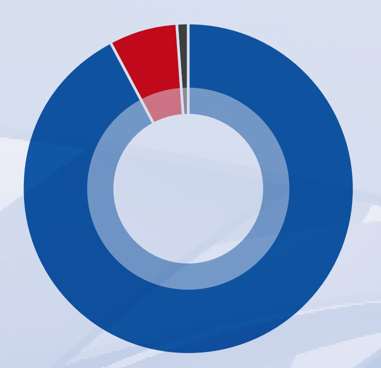


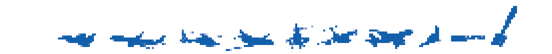
6,295 €M

DEFENCE

1,740 €M

REVENUES BY SECTOR (€M)





7 WORKFORCE
on 31 december 2016
(workforce numbers of GİFAS members)

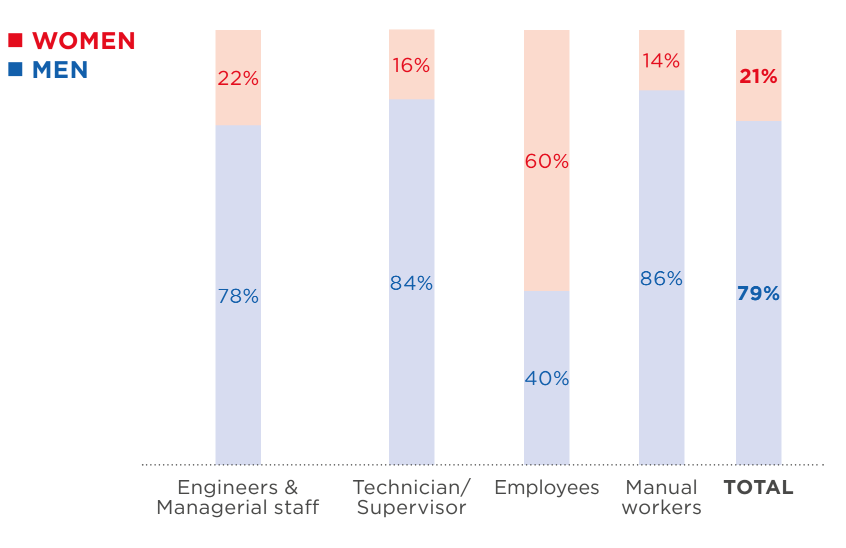
ON 31 DECEMBER 2016



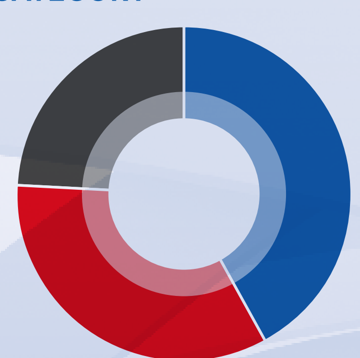
187,000 employees

+1% over 2015 (on a like-for-like bases)

BREAKDOWN OF WORKFORCE IN 2016 BY GENDER



BREAKDOWN OF WORKFORCE BY PROFESSIONAL CATEGORY

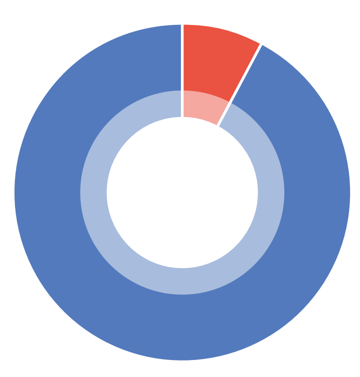


ENGINEERS & MANAGERIAL STAFF 42%

TECHNICIANS, ADMINISTRATIVE & SUPERVISORY STAFF 34%

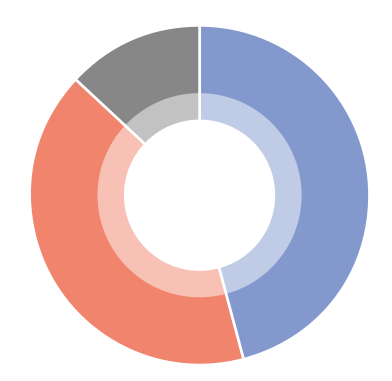
MANUAL WORKERS 24%

BREAKDOWN BY SECTOR



AERONAUTIC 172,500 personnes 92%

SPACE 14,500 personnes 8%



EQUIPMENT MANUFACTURERS 86,500 personnes 46%

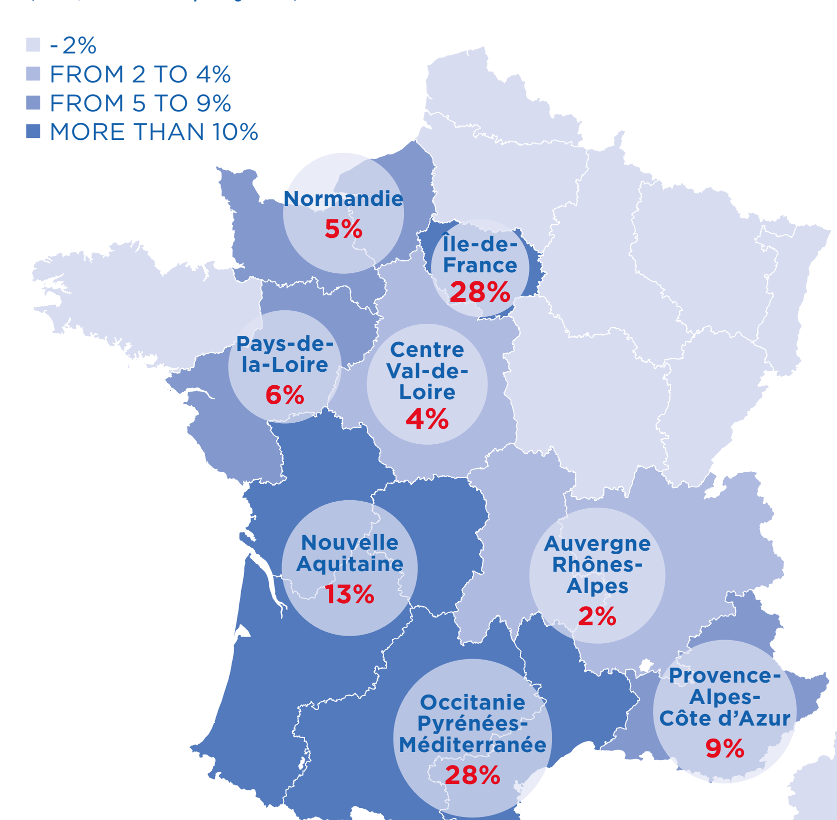
SYSTEM PRIME CONTRACTORS 76,500 personnes 41%

PROPULSION SYSTEM MANUFACTURERS 24,000 personnes 13%

RECRUİTMENT

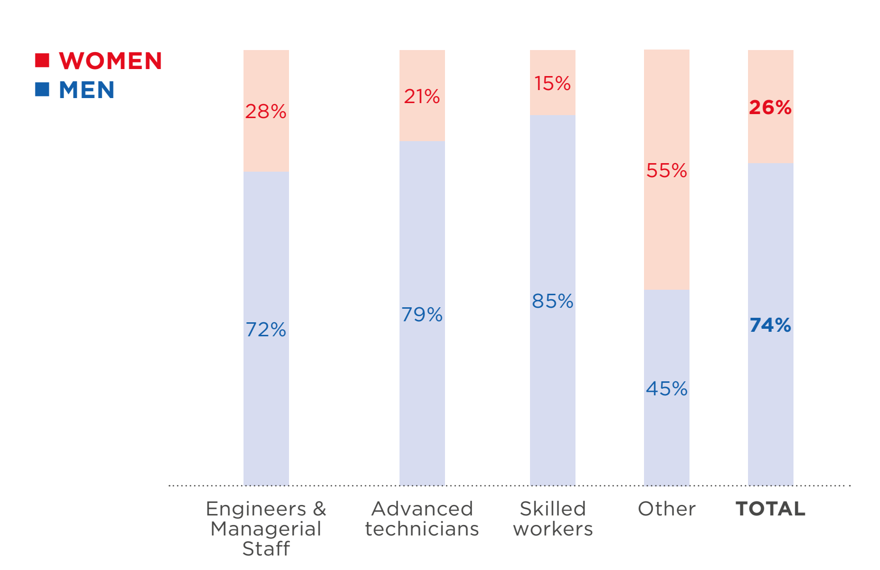


BREAKDOWN BY REGION ON 31 DECEMBER 2016
(187,000 employees)

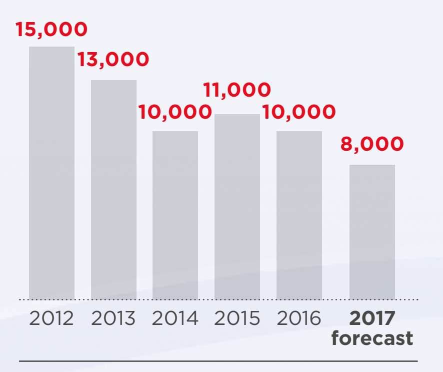


Source: GIFAS

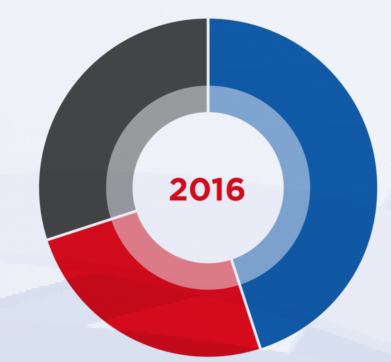
RECRUITMENT BROKEN DOWN BY GENDER



RECRUITMENT TREND



RECRUITMENT BROKEN DOWN BY PROFESSIONAL CATEGORY



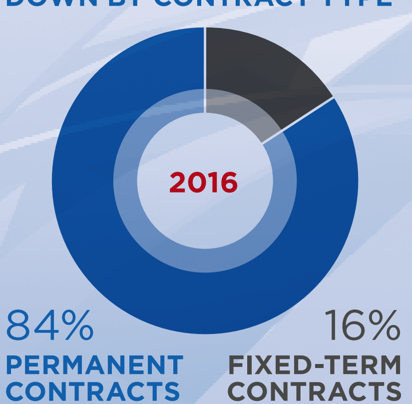
ENGINEERS & MANAGERIAL STAFF 45%

TASS* 25%

MANUAL WORKERS 30%

*Technicians, administrative & supervisory staff

RECRUITMENT BROKEN DOWN BY CONTRACT TYPE



84% **PERMANENT CONTRACTS**

16% **FIXED-TERM CONTRACTS**



NOTES

NOTES



GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
8, rue Galilée – 75116 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 44 43 17 52 – E-mail : infogifas@gifas.fr – **www.gifas.fr – @GifasOfficiel**

Création graphique : Lead Leader – Crédit photo : Fotolia – ISSN 2551-1041